

Page 16 :

Cyclisme: le cadre olympique de l'entraîneur Oscar PLATTNER

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

Fluctuation des monnaies : remous au Marché commun

RÉOUVERTURE DU MARCHÉ DES CHANGES À LONDRES

LUXEMBOURG (AP). — Les ministres des finances et des affaires étrangères européens ont ouvert, lundi à Luxembourg, deux conférences distinctes sur la crise provoquée par la décision de la Grande-Bretagne de laisser flotter la livre.

M. Barber, chancelier de l'Echiquier, qui est venu expliquer lundi à Luxembourg les raisons de la flottaison de la livre sterling, a déclaré que tous les ministres des finances du Marché commun « ont compris la nécessité de l'initiative que nous avons prises ».

Dans une conférence de presse, M. Barber a déclaré qu'il a confié à ses collègues que Londres avait l'intention de rétablir une parité fixe de la livre « dès que possible », mais a refusé de révéler la date de ce rétablissement et le niveau de la nouvelle parité.

Le ministre britannique des finances a ajouté que Londres restait attaché au récent accord du Marché commun sur la limitation des fluctuations monétaires — un accord que la Grande-Bretagne a rompu unilatéralement vendredi en raison de la pression spéculative sur la livre.

M. Barber s'est refusé à prédire quelle serait l'issue des conversations en cours à Luxembourg. Il a affirmé que le marché des valeurs de Londres, fermé depuis vendredi, rouvrirait mardi mais a ajouté qu'il ignorait quand les autres marchés européens rouvriraient.

CAVALIER SEUL

Selon des sources bien informées, M. Barber entendait en fait rejeter les appels lancés à la Grande-Bretagne pour qu'elle s'alligne à nouveau rapidement sur l'accord monétaire qu'elle a rompu.

On s'attendait à ce que le chancelier de l'Echiquier avertisse ses partenaires qu'un retour prématuré de son pays à l'accord de limites étroites de fluctuation des monnaies pourrait amener de nouvelles et dangereuses opérations de spéculation.

De son côté M. Haekkerup, ministre danois des finances, a déclaré aux journalistes que son pays souhaitait se retirer aujourd'hui de l'accord du Marché commun réduisant la marge autorisée de fluctuation des monnaies mais continuera de respecter l'accord plus général conclu en décembre dernier à Washington.

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS Pour une conférence méditerranéenne

On assiste ces derniers temps à un net effort de la part de certains Etats arabes en vue de déterminer avec les pays européens intéressés une « politique méditerranéenne » commune. C'est le ministre des affaires étrangères d'Algérie, Abdelaziz Bouteflika, qui a officiellement lancé l'idée d'une « Conférence méditerranéenne des pays qui ne sont liés par aucun pacte militaire ».

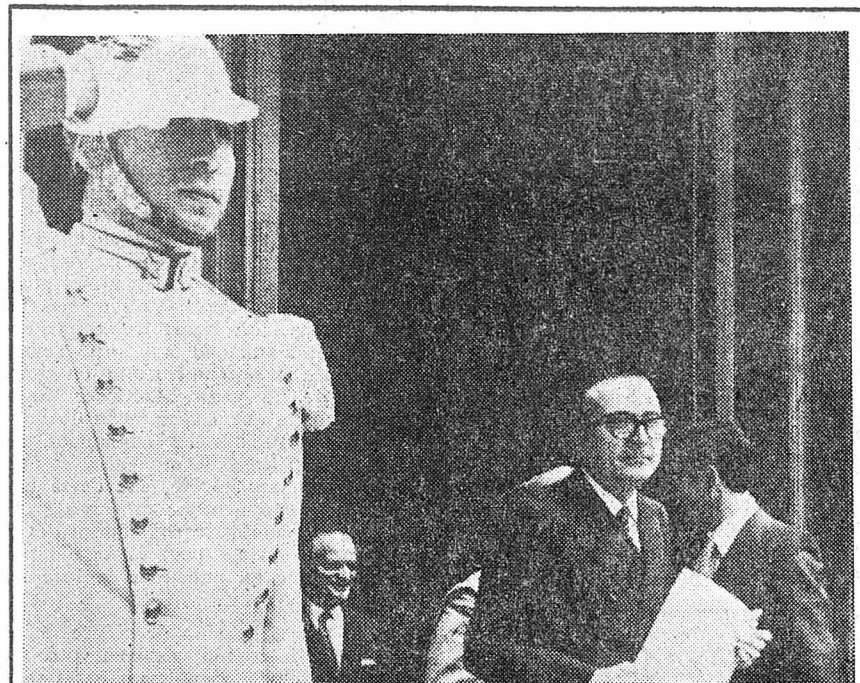
Cette idée semble poursuivre trois objectifs essentiels. Primo: obtenir des deux super-puissances une sorte de reconnaissance de la « neutralité » de la Méditerranée, qualifiée par certains de « lac de paix ». Secundo: permettre aux Etats arabes riverains de la Méditerranée d'être associés à la future « Conférence européenne sur la sécurité et la coopération ». Tertio: renforcer les liens économiques entre tous les pays méditerranéens, en particulier entre l'Europe et les Etats arabes.

Du Maghreb au Machrek, tous les pays arabes paraissent, à des degrés divers, intéressés par ce projet de « conférence méditerranéenne ». Le problème est évidemment très complexe. Si dans la plupart des capitales arabes, on multiplie les déclarations en faveur de « la Méditerranée aux Méditerranéens », en Europe occidentale, on se montre beaucoup plus prudent. Car il est évident que si, en ce qui concerne le dernier objectif, à savoir le renforcement des liens économiques entre les pays des deux rives de la Méditerranée, les gouvernements européens intéressés y sont plutôt favorables, au sujet d'une « neutralisation » de la « Mare Nostrum », les réticences sont sensiblement plus vives. C'est qu'en Europe occidentale, dont la plupart des Etats sont membres de l'Alliance atlantique, on n'ignore pas quelles sont les ambitions expansionnistes de l'URSS, ni la manière dont les communistes, sur le plan local ou international, ont toujours essayé d'exploiter toute forme de politique « neutraliste ».

L'idée d'une « finlandisation » de l'Europe occidentale est certainement rejetée d'avance par une très forte majorité des Européens. Quant à une éventuelle évacuation simultanée des flottes soviétique et américaine de la Méditerranée, elle signifierait que l'URSS retirerait ses bateaux de guerre seulement jusqu'à la mer Noire, ce qui lui permettrait de revenir en quelques heures dans la Méditerranée, alors que la 6^e flotte U.S. devrait regagner les côtes américaines. Les Etats arabes doivent comprendre que l'expérience de deux guerres mondiales et d'une « guerre froide » qui se prolonge, même si ses aspects sont moins spectaculaires, incitent les Européens à une sérieuse prudence.

Par ailleurs, le précédent de l'Egypte a montré combien l'URSS est capable d'exploiter une situation de crise.

I.P.S.



L'HEURE DU VIRAGE EN ITALIE

Voici M. Andreotti, chef du gouvernement italien, quittant le Quirinal après la présentation au président de la République italienne, M. Leone, des membres du nouveau cabinet. Une date pour l'Italie, car le nouveau gouvernement marque un retour au centrisme et la fin de la politique de centre gauche.

Nos lecteurs liront en dernière page le premier article de notre correspondant à Rome, Jacques Ferrier, originaire de Vevey, qui, avec l'expérience de ses 30 ans de journalisme sera désormais pour nous un observateur attentif de la vie politique italienne. (Téléphoto AP)

Incroyable mais vrai : la Terre prend du poids

La Terre prend du poids! Telle est la stupéfiante révélation d'un savant soviétique, le professeur Cyrille Florenski, de l'Institut de géochimie et de chimie analytique de l'Académie des sciences.

Après avoir mesuré en de nombreux points du globe quelle était la masse que la Terre recevait de l'espace, sous forme de poussière météoritique, le professeur Florenski est catégorique: notre planète perd moins d'éléments — par la diffusion, au travers de l'atmosphère, notamment — qu'elle n'en reçoit!

L'augmentation de la masse terrestre, telle que l'estime le savant soviétique, aurait été d'un pour cent au terme des 500 derniers millions d'années! (Cedoss)

Comme le laissent supposer certains incidents UN NOUVEAU FLJ AURAIT-IL FAIT SON APPARITION DANS LE JURA?

UN NOUVEAU FLJ AURAIT-IL FAIT SON APPARITION DANS LE JURA?

D'un de nos correspondants :

Existe-t-il réellement un nouveau mouvement dit « Front de libération du Jura », ou « FLJ », semblable à celui des années précédentes, qui jeta le trouble et la crainte dans le Jura, en incendiant certaines maisons, en en plastiquant d'autres et en cherchant à faire dérailler les trains? On pourrait l'imaginer, quoique, pour l'instant personne ne veuille ou n'ose le croire. Tout le monde souhaite qu'il n'en soit rien.

En attendant une explication à certains événements, la police cantonale bernoise reste muette, et les personnes interrogées à ce propos dans le Jura se refusent généralement à tout commentaire et à toute supposition.

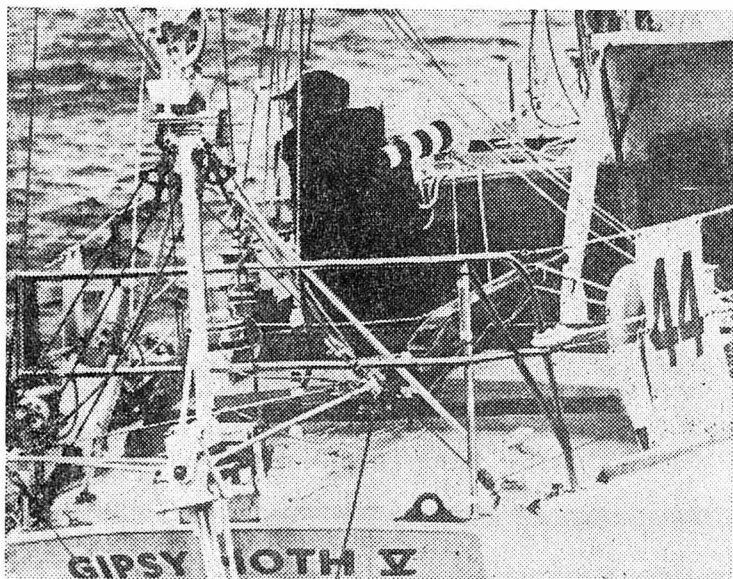
Pourtant, nous avons enregistré déjà plusieurs incidents depuis le début de l'année, incidents qui n'ont pas encore

été élucidés. On se souvient, en effet, du vol d'un camion, ce printemps, appartenant aux ponts et chaussées bernoises, plus précisément au cinquième arrondissement dont le siège est à Delémont. Un certain FLJ entra en scène, on retrouva le véhicule et ce fut le silence.

(Lire la suite en page 9)

Marcel PERRET

Quelque part entre Plymouth et Newport L'OCÉAN ATLANTIQUE A-T-IL EU RAISON DE FRANCIS CHICHESTER?



Cette photo date du 16 juin. C'est la dernière du vieil homme à bord de son bâtiment.

(Téléphoto AP)

LONDRES (AP). — L'inquiétude grandissait lundi à Londres au sujet du navigateur solitaire britannique, sir Francis Chichester, huit jours après son départ sur l'Atlantique à bord de son ketch « Gypsy Moth V », contre l'avis de son médecin.

Le vieux navigateur — il a 70 ans — a manqué trois rendez-vous radio depuis le 17 juin, date de son départ de Plymouth pour Newport (Rhode-Island). Son ketch n'a pas été repéré. Les navires ont été alertés afin qu'ils surveillent la mer. Un appareil de la Royal Air Force doté d'un matériel de détection perfectionné a signalé lundi matin qu'il n'avait rien trouvé après six heures de recherches. L'appareil a patrouillé à quelque 700 milles à l'ouest de Brest.

On se demande si le navigateur n'a pas pris la route dite du « Grand cercle », la plus courte pour traverser l'océan. Mais ce serait un pari audacieux, car cette route amènerait le « Gypsy Moth V » dans des parages infestés de dangereux icebergs.

Les responsables du Royal Western Yacht club de Plymouth ne cachaient pas leur inquiétude. L'un d'eux a déclaré: « La mer a été très mauvaise dans l'Atlantique ces derniers jours, et nous sommes vraiment très inquiets à son sujet. »

Le dernier rendez-vous radio de sir Francis Chichester aurait dû avoir lieu vendredi soir. Les craintes sont renforcées du fait du mauvais état de santé du navigateur au moment de son départ pour la course. Il se remettait à peine d'une grave maladie du sang affectant la moelle des os et qui se traduit par une diminution du nombre de globules rouges. Les médecins lui avaient déconseillé de prendre le départ.

(Lire la suite en dernière page.)



Le feu dans la gorge

Ces pompiers de Francfort ont passé leur week-end à une exposition de matériel de lutte contre le feu. Tout le new-look dans la lutte contre les incendies a été présenté. Mais, les soldats du feu ont été vaincus par un autre fléau: la soif. Un incendie contre lequel ils avaient aussi, et fort heureusement, tout le matériel nécessaire.

(Téléphoto AP)

Coûteuse péripétie

L'animation, l'agitation, la nervosité ou selon les pays l'émoi qui gagne les capitales occidentales à la faveur de la crise monétaire déclenchée par la fièvre de la livre sterling illustre la vulnérabilité de l'Europe dans le monde.

Les Américains, malgré la position du dollar lui aussi entré en mouvement depuis des mois, seront toujours en mesure, entend-on dire, de faire front si des tempêtes régionales se déclenchent parmi leurs alliés ou associés. Ils ont le dos si large et les reins assez solides. Leur pays forme dans le monde une vaste île à l'abri de bien des soubresauts. Les coups de tabac s'y trouvent atténués par l'étendue des deux océans qui les séparent du reste de la planète.

Les Américains d'ailleurs, ajoute-t-on, ne se priveraient pas, au besoin, de « larguer » certains « boulets » européens au besoin s'il s'agissait de sauvegarder leur position envers et contre tout. A la faveur de la nouvelle crise monétaire de ces derniers jours, remontent d'ailleurs à la surface des amertumes et des inquiétudes diverses.

Car nul ne connaît encore au juste le contenu des négociations de M. Richard Nixon, tant à Pékin au début de cette année, qu'à Moscou tout récemment. Malgré toute la bonne volonté des Américains, malgré leur sympathie et leur amitié traditionnelle pour certaines régions du Vieux-Monde, leur président ne peut pas ne pas avoir pensé d'abord et par-dessus tout à l'Amérique dans ses discussions avec MM. Chou En-lai et Brejnev.

Les entretiens du Kremlin dernièrement ont-ils été, pour les Britanniques, les Français, les Allemands de l'Ouest, les Italiens etc... un nouveau Yalta? Il ne semble pas que les Européens aient obtenu à ce sujet les apaisements désirables. Quel est l'enjeu du vaste marchandage Washington-Pékin-Moscou de ces derniers mois? Quel sera donc le gagnant de cette monumentale partie de poker? Quelle sera en fin de compte la place de l'Europe occidentale dans le monde à trois dont Américains, Chinois et Soviétiques sont en train de se partager les zones d'influence et d'action?

Bien malin qui saurait répondre avec exactitude à ces questions. Ce qui est certain, c'est que les problèmes monétaires des Ouest-Européens y joueront bien entendu un certain rôle. Mais les incertitudes et les spéculations à ce propos ne sont qu'une péripétie dont les Européens, faute de s'entendre et de s'unir rapidement sur une politique commune, feront forcément les frais.

R.A.

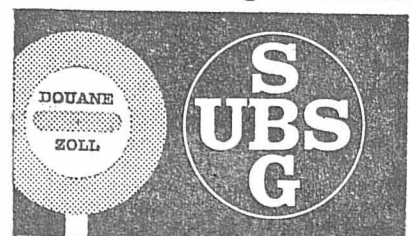
Chronique régionale :	pages 2, 3, 6, 7 et 9
Informations suisses :	pages 11 et 19
Tous les sports :	pages 13 et 18
Carnet du jour — Programmes radio-TV :	page 21
Dernière heure et bourses :	page 23

Payerne : grièvement brûlé par la ligne à haute tension (Page 2)

A Ecuvillens, un parachutiste biennois reste suspendu à 30 m du sol pendant quatre heures! (Page 9)

Un week-end particulièrement tragique dans notre pays (Page 11)

avant de partir en vacances faites votre change à l'U.S.



UNION DE BANQUES SUISSES NEUCHÂTEL PLACE FURY 6

VAUD - VAUD - VAUD

Le législatif d'Avenches accepte un projet de 1,5 million pour la réfection de l'hôtel de ville

Le Conseil communal d'Avenches s'est réuni à l'auditoire, sous la présidence de M. Marcel Chuard. Présenté par M. Charles Brog, secrétaire, le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé. Après avoir entendu un rapport de

M. Jean-Pierre Schwab, le conseil a voté le préavis municipal concernant l'aménagement de la nouvelle route 602, ainsi que le crédit nécessaire de 60.000 francs. Le deuxième objet de l'ordre du jour était d'importance. Il s'agissait de la destination future de l'hôtel de ville, qui est propriété communale et a un urgent besoin d'une réfection.

Le 22 octobre 1971, le Conseil communal décidait de garder ce bâtiment et de consacrer une somme estimée par la municipalité à 500.000 fr. pour une réfection des locaux actuels. Une commission d'experts a été désignée afin d'établir un projet définitif, en tenant compte des exigences actuelles en matière d'organisation hôtelière. A la suite du rapport d'expertise, la municipalité est arrivée à la conclusion qu'une simple réfection, telle qu'elle était envisagée en automne 1971 (500.000 fr.), n'apportait aucune solution valable à long terme et qu'elle devait être abandonnée au profit de travaux beaucoup plus coûteux, mais permettant de trouver une solution définitive pour ce bâtiment communal. Cela étant admis, la municipalité a ensuite opté pour la variante « Maison de ville », où seront logés dans les étages les locaux nécessaires à l'administration

communale et les locaux qui doit légalement fournir le chef-lieu du district: salles du tribunal, de justice de paix, de mariages et de séances diverses. Le rez-de-chaussée serait aménagé en café-restaurant, avec une grande salle au premier étage.

Les travaux à entreprendre (extérieurs et intérieurs) sont devisés à 1.550.000 francs.

PROJET DISCUTE

Après avoir entendu le rapport favorable de la commission, présenté par M. Charles Perrenoud, plusieurs conseillers prirent part à la discussion qui suivit. M. Lauener, au nom du groupe socialiste, proposa le renvoi du projet pour un complément d'étude, vu l'importance de la dépense. M. Henri Delacrétaz estima, quant à lui, que la priorité devait être donnée à la construction du nouveau collège. Le syndic, M. Xavier Chappatte, expliqua que la commune d'Avenches, comme toutes les communes, se trouvait en période de croissance et que pendant cinq ans encore, elle devra engager obligatoirement de grosses dépenses, afin de compléter son indispensable équipement. On ne peut laisser l'hôtel de ville fermé au milieu de la localité, a-t-il encore affirmé.

Après une suspension de séance d'une demi-heure, le conseil passa au vote. La proposition de la commission des finances (rapporteur M. Hediger) de n'accepter que le principe du préavis municipal, fut repoussée par 24 voix contre 13 voix. Celle du groupe socialiste de renvoyer le projet fut également repoussée à une majorité évidente. En revanche, le projet municipal, approuvé par la commission, a été finalement accepté par 27 voix sans opposition.

Ainsi, après des années de discussions et de tergiversations, l'hôtel de ville d'Avenches a enfin trouvé sa destination définitive: il deviendra le bâtiment administratif de la commune. Chacun se réjouira de l'heureuse décision prise par le Conseil communal, qui a fait preuve de réalisme.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 21 juin, Gaber, Isis-Laure, fille d'Ahmed, infirmier à Neuchâtel, et de Marlène-Nelly, née Brechtli; Auret, Isabelle-Nicole, fille de Jean-Pierre Francis, mécanicien à Marin, et de Rosmarie, née Siegenthaler, 22. Budiani, Lino, fils de Guerino, ouvrier de fabrique à Corcelles, et de Pasqualina, née Lupinetti; Duval, Laurent, fils de Georges-Reginald, serrurier à Neuchâtel, et d'Elisabeth-Marguerite, née Magnenet; Giddey, Philippe, fils de Daniel-Louis, mécanicien à Peseux, et de Josiane, née Prétot; Robert, Florence-Joëlle, fille de Georges-André, dessinateur aux Hauts-Geneveys, et de Vreneli, née Zbinden.

NAISSANCES. — 22 juin. Aubert, Fabrice, fils de François-Samuel, ingénieur à Boudry, et de Marie-José, née Lecoultré; Sonderegger, Katia, fille de Paul, ouvrier de fabrique à la Neuveville, et de Marie-Claire, née Delmarco; Desbœufs, Jean-Claude, fils d'Henri-Claude-Martin, actuaire à Hauterive, et de Marie-Rose, née Stebler, 24. Huguenin-Virchaux, Ariane-Claudine, fille de Pierre-Louis, professeur à Bôle, et de Jacqueline-Gabrielle, née Harris; Wuthrich, Pierre, fils de Claude-Paul, employé de bureau à Neuchâtel, et de Marina-Elisabeth-Mélanie, née Arnoux.

Publications de mariage. — 23 juin. Stadelmann, Marcel-Jules-Paul, barman à Neuchâtel, et Türei, Magdolna, à Berne; Baillif, Henri, peintre en bâtiment, et Moine Danielle-Josiane, les deux à Neuchâtel; Liggi, Giorgio, employé de maison, et Federico, Ada, les deux à Neuchâtel; Goly Claude, technicien en radiologie, et Corceja, Ana-Maria, les deux à Genève; Förster, Willy-Robert, employé de commerce à Cressier, en résidence à Neuchâtel, et Monnier, Nicole-Isora, au Locle; Gaudin, Martin-Christien, spécialiste en télécommunications à Onex, et Matli, Nicole-Françoise, à Neuchâtel.

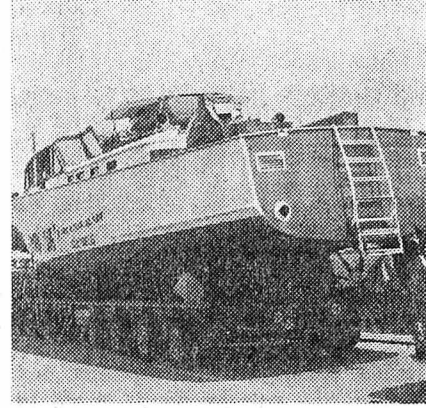
Décès. — 19 juin. Simond, Irma-Laure-Marguerite, née en 1896, ménagère à Neuchâtel, célibataire, 21. de Perrot, Jacques-Henry-Roger, né en 1942, pasteur à la Côte-aux-Fées, célibataire, Christen, Rolf, né en 1940, radio-technicien à Neuchâtel, célibataire.

PAYERNE

Grièvement brûlé par la ligne à haute tension

(c) Hier vers 13 h 50, un accident peu commun s'est produit sur le passage à niveau de la route d'Yverdon, à la sortie ouest de Payerne. Un convoi routier venant de Genève, composé d'un camion tirant un immense bateau destiné aux îles Seychelles, circulait lentement sur la route d'Yverdon en direction de Payerne. Alors que le bateau passait sur les voies de la ligne Payerne-Yverdon, un ouvrier, M. Bernard Meyer, 25 ans, domicilié à Thonex (GE), qui venait de sortir de la cabine où il se trouvait, heurta de la tête la ligne à haute tension des CFF (15.000 volts) et fut éjecté à quelque six mètres sur le sol.

Grièvement brûlé sur tout le corps, M. Meyer a été transporté en ambulance à l'hôpital de Payerne, puis à l'hôpital cantonal, à Lausanne. Comme le convoi avait une hauteur de 4 m 80 et que la ligne à haute tension se trouve à 5 m 80 du sol, on pense que cet accident est dû à une imprudence de l'ouvrier, qui aurait quitté la cabine pour grimper plus haut dans le but de prendre des photographies.



Le bateau genevois sur lequel était perché l'ouvrier.

(Avipress - Pache)

VALEYRES

Chocolat au goûter ?

(c) Samedi après-midi, sur la place de fête, 400 enfants de 13 à 16 ans ont participé à une magnifique fête champêtre. Il s'agissait d'enfants du personnel de quatre unités Nestlé dont celles d'Orbe, et d'Echandens.

BALLAIGUES

Fidélité

(c) M. Palmyr Maillefer, boursier communal à Ballaigues depuis 32 ans, a présenté sa démission. En 1940, le budget communal ascendant à quelque 100.000 francs, alors qu'il est aujourd'hui de 800.000 à 900.000 francs.

Cyclomotoriste blessé à Yverdon

(c) Hier vers 8 h 50, un automobiliste circulant en direction des Remparts, et bifurquant à gauche, n'a pas accordé la priorité à un cycliste. Ce dernier, projeté sur le capot de la voiture a enfoncé le pare-brise. Blessé au visage, il a été conduit à l'hôpital d'Yverdon.

Pas de chance pour les parachutistes...

(c) Dimanche vers 14 h, un parachutiste de Colombier s'est fracturé une jambe après une mauvaise réception au sol. Elle a été transportée à l'hôpital d'Yverdon. Le même après-midi, un « Pilatus » de la compagnie « Air-Glacier » a dû faire un atterrissage forcé dans un champ non loin de Vuitebeuf. L'avion, s'était envolé d'Yverdon pour larguer des parachutistes au-dessus de la ville. En cours de route, à la suite d'une mauvaise alimentation en carburant, l'avion a dû atterrir, mais après que les passagers eurent sauté au pied du Jura. Après réparation l'appareil a pu quitter Vuitebeuf.

Voiture volée

(c) Un automobiliste yverdonnois s'est fait voler sa voiture dimanche soir dans un parc d'Yverdon. Son véhicule a été retrouvé hier matin, endommagé, place Bel-Air. La gendarmerie poursuit son enquête.

Résultats du cortège

(c) Hier, vers 18 h, la proclamation des résultats du cortège a eu lieu sous la tente de la place d'Armes à Yverdon: la Société d'accordéonistes « Aurore » est sortie première avec mention « excellent », avec comme sujet « Bouquet de jeunesse »; deuxième: « Pro Ticino », sujet folklorique tessinois, et troisième: « Jeunes accordéonistes » avec comme sujet « Le Cygne » mentions excellentes. Du quatrième au douzième, tous ont été classés avec mention très bien. Dans les groupes, premier: collège d'Yverdon avec « Réforme scolaire »; deuxième: Ecole d'équitation avec « Tableau de Chasse »; troisième: école primaire « Echiquier » excellent, du quatrième au quatorzième, mention très bien.

MOUDON

La paroisse catholique en fête

(c) Dimanche, la paroisse catholique de Moudon était en fête. En effet à la caserne tenant lieu d'église provisoire, l'évêque du diocèse, Mgr Pierre Mamie, a donné à 70 enfants le sacrement de confirmation. La cérémonie a été rehaussée de la présence de la chorale de Boudry, qui a entraîné les chants des fidèles.

Pour protéger la nature

(c) Afin de toujours mieux protéger la nature de tous les dangers qui la menacent, il vient de se fonder, à Moudon, une section régionale de la Ligue vaudoise pour la protection de la nature. Un comité a été constitué. Il se propose un travail de recrutement, d'information du public et de collaboration étroite avec les communes. Un inventaire des lieux naturels à protéger sera fait. Les responsables de ce travail sont: M. C. Mayor, à Lucens, M. A. Bula, à Thierrens, et Mme L. Blondel, à Moudon.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ne me retardez pas, puisque l'Eternel a fait réussir mon voyage, laissez-moi partir, et que j'aille vers mon Seigneur.

Nous avons le très grand chagrin de faire part aux familles parentes et alliées, ainsi qu'à nos connaissances, du décès de

Madame Charlotte DELAY - CLÉNIN

notre très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a repris à Lui subitement, par suite d'une crise cardiaque, après une longue maladie, dans sa 51me année.

Cerlier, le 25 juin 1972.
(Amthausgasse 69)

Les familles affligées :

Roland Delay-Lörtscher
Daniel et Anne-Marie Delay-Mügeli
et leur fils Rolf
Werner Delay fils
Famille G. Bezzola-Clénin
Famille M. Clénin-Hänni
Mademoiselle Lily Clénin
et familles parentes.

Cerlier

Bienne
Cerlier
Chavannes (BE)
Bienne
Ascona

L'incinération aura lieu le mercredi 28 juin.

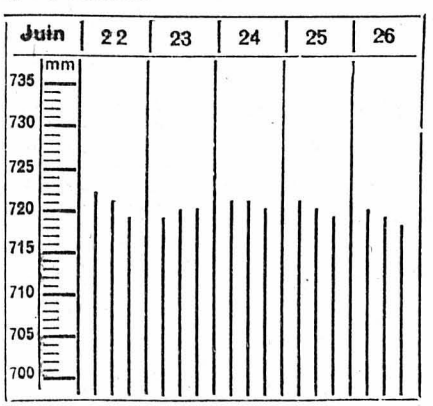
Culte à 14 heures au crématoire de Bienne où le corps repose.

Autocar à disposition, près de la poste de Cerlier, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 26 juin
Température: moyenne: 20,3; min: 13,5; max: 26,4. Baromètre: moyenne: 719,8. Vent dominant: direction: nord - nord-est; force: calme à faible. Etat du ciel: nuageux, brumeux.



Température de l'eau: 17 °
Niveau du lac du 26 juin 1972: 429,30

Prévisions météorologiques. — Pour toute la Suisse: le temps sera encore beau et chaud. Des orages locaux pourront se produire l'après-midi et le soir. La température, en plaine, atteindra 14 à 18 degrés tôt le matin et 23 à 28 degrés l'après-midi. Limite du zéro degré vers 3700 mètres. Vent faible et variable, rafales possibles dans les orages.

Evolution pour mercredi et jeudi: temps en partie ensoleillé, nébulosité variable, orages locaux en fin de journée, surtout en montagne et dans le sud du pays, température en baisse.

NEUCHÂTEL

Un cinéaste neuchâtelois participe à une première suisse

A Lausanne, dans les locaux de la Galerie IMPACT, s'est déroulée, récemment, une intéressante première suisse.

Plus de 50 artistes, venant de 10 pays, ont eu l'occasion de présenter leurs recherches. La manifestation a été unanimement saluée comme étant un événement artistique marquant.

Ainsi que le souligne, dans les propos recueillis en préface du catalogue, M. René Berger, directeur du Musée cantonal des Beaux-Arts à Lausanne, ce nouveau médium fournit aux artistes un moyen de prise directe sur la réalité et ouvre des possibilités artistiques entièrement nouvelles.

L'image chimique appelle un traitement et postule généralement le montage. L'image électronique, au contraire, est immédiatement reproductible et travaille « à temps réel ».

Dans l'ensemble, les travaux présentés oscillaient entre deux tendances: le support est devenu la transmission d'idées relatives à l'art, ou au travers d'une action filmée, le film ou la bande est à elle-même sa propre création.

A cette occasion, l'artiste neuchâtelois René Bauermeister présentait deux films 16 mm: « Point Zéro » et « Processus ». Ce dernier film sera projeté, cet été à Menton, dans le cadre de la Biennale.

COMMUNIQUÉ

Concerts de la Collégiale

Le deuxième concert a lieu mercredi soir. A l'occasion du 150ème anniversaire de la naissance de César Franck, Samuel Ducommun rendra hommage à ce maître en jouant quelques-unes des pages les plus significatives qu'il écrit pour l'orgue de Sainte-Clotilde à Paris. Choral en mi majeur, Cantabile et Pièce héroïque et enfin la grandiose Pièce symphonique donneront un aperçu de l'art de César Franck qui eut une grande influence sur la musique de son temps.

DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

SALLE DE LA CITÉ
Clos-Brochet 10

Jeu 29 juin, à 20 h 30
GOSPEL SONG
et
NEGRO SPIRITUALS
avec les Johnny Thompson Singers de Philadelphie
Entrée: Fr. 9.—, étudiants, apprentis, ANAT, AVS, Fr. 6.—
Réservation: tél. 25 90 74 dls 13 h 30

Centre culturel neuchâtelois
Pommier 9

Mardi 27 et mercredi 28 juin, 20 h 30 dans le cadre de l'exposition « Eché et Mythe »

Projection de
FILMS CANADIENS
de Arthur Lipsett et de Mac Laren
Entrée libre

Avis à nos abonnés de Colombier, secteur ouest

La distribution de notre journal dans ce secteur sera assuré pendant quelques jours par la poste. Il ne pourra donc leur parvenir à l'heure habituelle. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser ce contretemps, indépendant de notre volonté. Nous espérons être en mesure de reprendre sous peu le service normal.

FAN

VOLLEYBALL
Panespo, ce soir, 20 h 15
LOKOMOTIVE PRAGUE
EQUIPE SUISSE MASCULINE

Pommes de terre nouvelles 1.75
filets de 2 kg
aux Gourmets

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

Naissances

Monsieur et Madame Jean ETIENNE-MARTIN ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Sylvie

le 26 juin 1972

Maternité Beaumont Vignoble 17
2500 Bienne 2000 Neuchâtel

Pierr-Daniel, Mary-José et François AUBERT ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Fabrice

22 juin 1972

Maternité Ph.-Suchard 47
de Pourtalès 2017 Boudry

Monsieur et Madame Jean-François DISERENS-BARRIERE ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Valérie - Sandra

26 juin 1972

Maternité Chasselas 24
Pourtalès 2034 Peseux
Neuchâtel

Monsieur et Madame Vincenzo BOSSO ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Ugo

le 24 juin 1972

Maternité Ecluse 46
Pourtalès 2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Vanni BURELLI-BARRIERE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

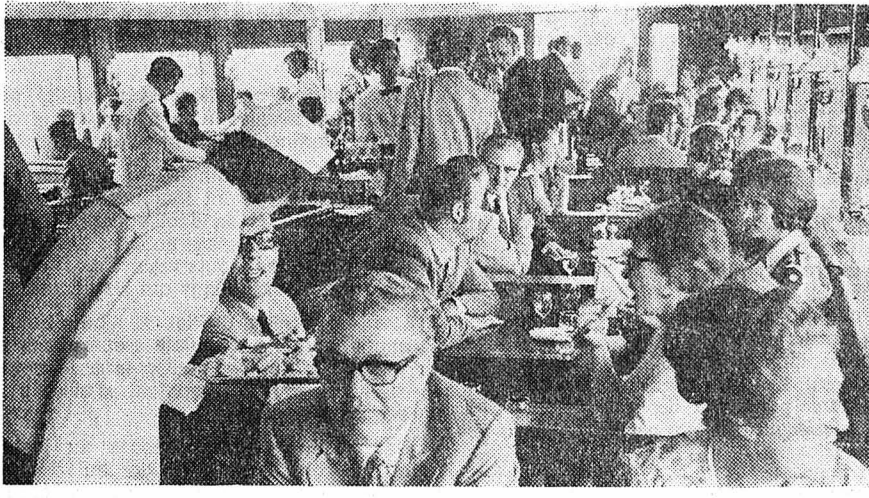
Dino

26 juin 1972

Maternité Peseux
Pourtalès Tombet 15

Tout pour votre bébé de 0 à 6 ans
BABY-CONFORT
Trousseaux, berceaux, commodes à langer, poussettes, sièges, vêtements, chaussures. 1re qualité, prix justes et avantageux. Neuchâtel, Bercles 1, téléphone (038) 24 10 22.

Inauguration dans le port « Au Vieux Vapeur » et « Le Britchon »



Le baptême de l'ancien vapeur « Neuchâtel » transformé en restaurant-bar-club de l'enseigne du « Vieux Vapeur » et du « Britchon », et amarré désormais dans le port de Neuchâtel, s'est déroulé hier soir, en présence d'une brillante assistance d'invités.

Ceux-ci admiratifs, ont apprécié la réussite de cette transformation, qui fait de ce bâtiment qui a cessé son activité il y a quelques années, un établissement public original et une attraction touristique de valeur.

Ainsi que l'a dit M. Jacques-A. Morard, qui parlait au nom de la société anonyme auteur de ces travaux, l'intention des promoteurs de cet établissement est de faire découvrir, ou redécouvrir, des panoramas uniques du lac, dans une parfaite atmosphère de confort et de bien-être. Avez-

vous remarqué, ajouta-t-il, comme la ville de Neuchâtel, vue d'ici, nous paraît méconnue et plus charmante encore ?

Cette inauguration, qui consacrait l'entrée de ce nouvel établissement public dans la vie locale et régionale, où il ne manquera pas de se faire une place de choix, fut l'occasion de quelques allocutions: MM. Walther Zahnd, nouveau conseiller communal, Roger Matthey, directeur de la Société de navigation, émerveillé par cette métamorphose du plus vieux vapeur des trois lacs, et V. Huguenin, du Locle, président cantonal des cafetiers, hôteliers et restaurateurs, dirent tout le bien qu'ils pensaient de cette louable initiative de sauver ce dernier représentant de l'ancienne génération des vapeurs à aubes, ce vieux « Neuchâtel » si cher au cœur de bien des Neuchâtelois.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Marcelle Jacot-Schenk ;
Madame et Monsieur Pierre-Alain Renirkens-Jacot, à Lausanne ;
Monsieur François Jacot, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame François SCHENK née Jenny GREILLAT

leur très chère maman, grand-maman, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 93me année.

La Chauv-de-Fonds, le 26 juin 1972.

L'incinération aura lieu mercredi 28 juin.

Culte au crématoire à 10 heures. Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire: rue de la Reuse 4a.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Théodore Wavre ;
Monsieur et Madame Raymond Wavre et leurs enfants Patrick, Eric-Vincent, Christian, Chantal et Jean-Pierre ;
Monsieur et Madame Marcel Musard-Wavre et leurs enfants Yves et Florence ;
Madame Samuel Wavre, ses enfants et petits-enfants ;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Madame Esther Wavre ;
Monsieur et Madame Bernard Wavre, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Pierre Dubied, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Maurice Dubied, ses enfants et petit-fils ;

les familles Wavre, Dubied, Barrelet, Guyot, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Théodore WAVRE

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une longue maladie, dans sa 77me année, le samedi 24 juin 1972.

Dieu est amour.

Le culte aura lieu en la chapelle du cimetière de Plainpalais, rue des Rois, où le corps repose, le mercredi 28 juin, à 15 h 30.

L'incinération suivra au crématoire de Saint-Georges.

Domicile: 4, rue de l'Université, 1205 Genève.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu pense les blessures de ceux qui ont le cœur brisé.

Les familles parentes, ainsi que les amis de

Madame Marcelle GRAF née SCHLEGEL

font part de son décès, survenu à l'âge de 57 ans, à la suite d'un tragique accident.

2017 Boudry, le 24 juin 1972.
(Louis-Favre 65)

Je vais rejoindre ceux qui m'ont précédée.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry, mardi 27 juin.

Culte au temple, à 14 heures.

Domicile mortuaire: chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de l'hôpital de Perreux ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Marcelle GRAF

survenu à la suite d'un tragique accident. Nous garderons de cette fidèle employée un souvenir ému.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Marcelle GRAF
membre de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le travail fut sa vie.

Monsieur Charles Robert, à Corcelles ;
Madame et Monsieur Michel Dubey-Robert et leurs enfants, à Colombier ;
Monsieur et Madame Charly Robert-Maring et leurs enfants, au Canada ;
Monsieur Lucien Etter, à la Chauv-de-Fonds, et ses seurs,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

A Neuchâtel et dans la région

Quatre pianistes passent brillamment leurs examens de virtuosité au Conservatoire

Tous quatre élèves de Harry Datyner. Tous quatre candidats, soit à la « virtuosité » proprement dite, soit au « diplôme supérieur d'exécution » un peu moins difficile, sorte d'étape intermédiaire entre le diplôme d'enseignement et le prix de virtuosité.

Trois de ces jeunes pianistes ont obtenu leur prix « avec distinction ». C'est assez dire que la session d'examen 1972, exceptionnellement brillante, fera date dans les annales de notre Ecole de musique. Du reste, ceux qui ont assisté aux récitals publics donnés jeudi, vendredi et samedi derniers dans la salle du Conservatoire ont pu constater qu'à plusieurs reprises, les exécutions furent d'une qualité, d'une intensité et déjà d'une « personnalité » dignes d'interprètes d'importance chevronnés.

DAGMAR CLOTTU

Une jeune pianiste de vingt printemps qui nous vient de Bienne et qui, sans doute, ira loin... Son jeu pianistique assez exceptionnel, son jeu pétilant et dynamique, sa mémoire sans défaut nous ont valu un récital plein de vie et d'une clarté exemplaire. Avec, entre autres, un Bach excellent — surtout dans les mouvements vifs — une très brillante « Eroïca » de Liszt et une magistrale Troisième sonate de Prokofiev. Pour Schubert, il lui manque encore, et c'est assez naturel à son âge, ce sens du mystère, des demi-teintes, de la sonorité généreuse qui confère au jeu une sorte de dimension supplémentaire. Dagmar Clottu a obtenu, avec distinction, le diplôme supérieur d'exécution.

ELIANE PISLER

Candidate à la virtuosité, qu'elle a remportée « avec distinction », cette gracieuse pianiste lausannoise possède précisément la chaleur, l'accent passionné qui manquent un peu à la précédente. Profondément musicienne et sensible, elle nous fait oublier la « technique » et s'impose bien plutôt par la beauté de sa sonorité, par son sens de la couleur, par

les qualités expressives de son jeu. On l'a bien vu dans Couperin et Rameau, dans l'exubérante Fantasia de Marescotti, dans les très belles et si originales « solitudes » de Julien-Fr. Zbinden. Et j'ai rarement entendu des interprétations plus convaincantes de la 2me Ballade et du 2me Scherzo de Chopin : à la fois sensibles, impétueuses et parfaitement construites.

LOUIS MONNERAT

Je n'ai pas entendu ce jeune musicien du Jura bernois, qui fut successivement l'élève de R. Boss, puis de H. Datyner, dont l'intéressant programme comprenait notamment la Sonate de Stravinsky, et qui a obtenu le diplôme supérieur d'exécution.

BARBARA DANECKA

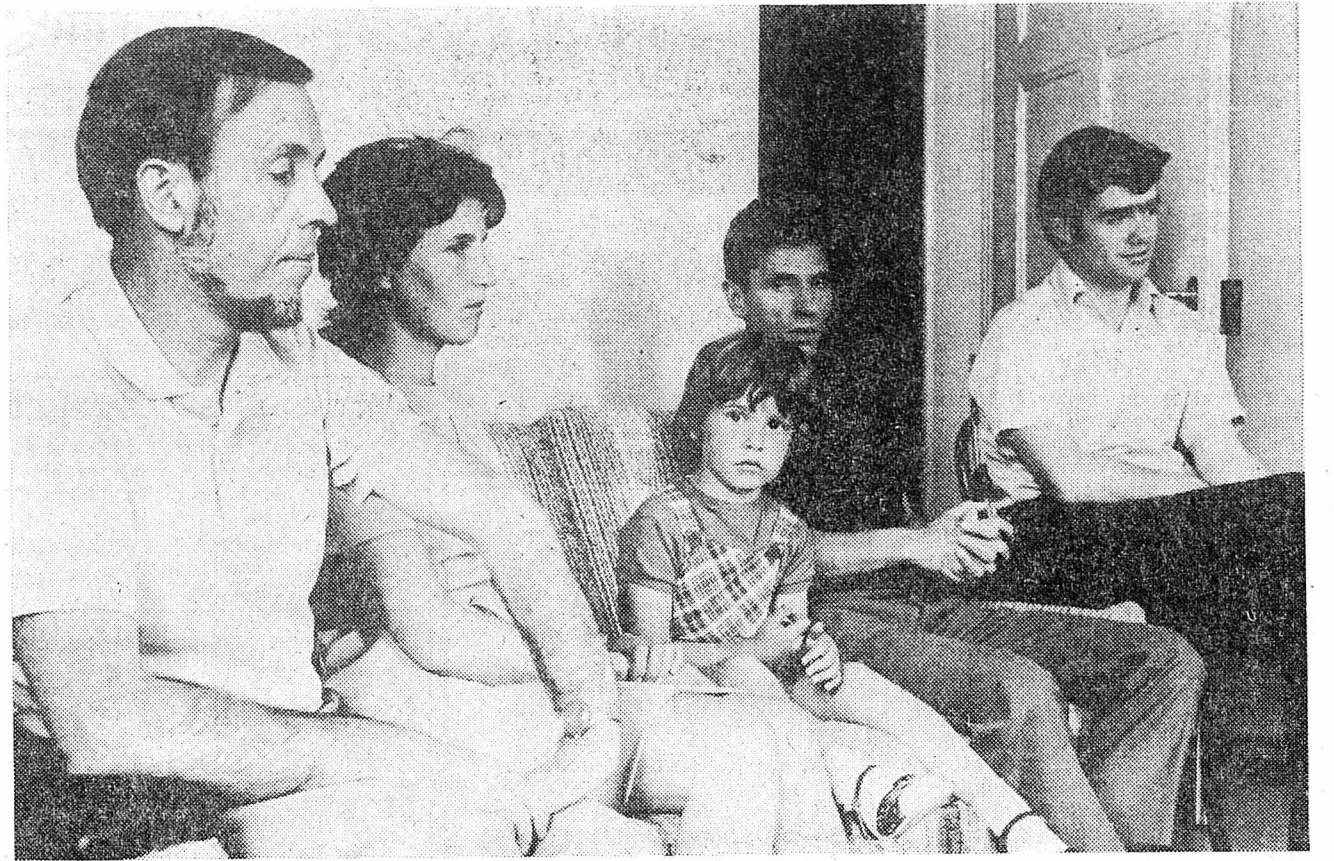
Il y a environ un an et demi que Barbara Danecka est entrée dans la classe d'Harry Datyner, après avoir pratiquement terminé ses études musicales à Varsovie. Elle a réussi samedi un exploit peu banal : alors qu'elle se contentait de brigrer le diplôme supérieur d'exécution, le jury, impressionné par la qualité de son récital, lui a accordé, séance tenante, la virtuosité avec distinction...! Il est

vrai que nous avons affaire à un très beau talent, qui m'a paru réunir, dans une certaine mesure, les qualités des deux précédentes lauréates : l'impeccable technique de D. Clottu, la fine musicalité et la maturité d'E. Pislser.

Le mérite de B. Danecka est d'autant plus grand qu'elle se présentait dans un programme difficile et peu « spectaculaire » où figuraient la grande Partita No 6 de Bach, la Sonate op 90 de Beethoven, si poétique mais parfois si gauche d'écriture, et les Variations de Brahms op. 21 dont le lyrisme, tout intérieur, ne laisse aucune place au brio et à l'effet. J'ai tout particulièrement admiré, en fin de soirée, la splendide interprétation de la Cinquième Sonate de Prokofiev, qui donnait à cette partition un maximum de relief, de couleur et de signification, allant jusqu'à nous faire oublier le ton assez superficiel de certaines pages.

Rappelons que le jury était composé de Mme Elise Fallier, de MM. Franz-J. Hirt, André Perret et E. Lichtenhahn. Et que nous aurons encore l'occasion d'entendre deux des lauréats, mardi 4 juillet, à la séance de clôture du Conservatoire.

L. de Mv.



De gauche à droite : le pasteur Anker, Mme et M. Rimaz (au milieu, leur fille) et le pasteur Buss, qui ont participé au récent colloque de Vaumarcus.

(Avipress - J.-P. Baillo)

Les Anciens de Bôle sur des champs de bataille

De notre correspondant :

C'est par une journée ensoleillée que la caravane de quinze automobiles s'est mise en marche, mercredi, pour conduire 48 personnes âgées de Bôle, dans la région où se déroulèrent les batailles de Laupen et de Neuenegg. Cette course organisée par les autorités communales, mais préparée à la perfection par M. Georges Nagel, a été commentée au pied de chaque monument commémorant les batailles opposant Rod. d'Erlach, J. de Bubenberg et B. de Benenwil aux seigneurs de Fribourg, Gruyère, Nidau, Kibourg et Valengin, à Laupen en

1339, et les colonels de Graffenried et de Wattenville contre les généraux français Brune et Pigeon en ce qui concerne la bataille de Neuenegg en 1798. M. Nagel sut retracer les différentes phases de batailles qui firent de nombreuses victimes. Si Laupen fut une victoire des Bernois, Neuenegg fut une défaite.

Les automobilistes prirent la route du lac de Wohlén et par des sentiers ou routes de campagne se dirigèrent sur Aarberg et le Landeron, deux localités dont les bourgs de style attirèrent l'attention des aînés qui, depuis longtemps, pour la plupart d'entre eux, n'avaient revu le centre de ces localités. Dans un restaurant du Landeron fut servie la collation offerte par les autorités et chacun put admirer le magnifique aquarium de poissons d'eau douce de l'établissement. A l'issue de ce goûter, M. B. Lederman, président du Conseil communal, adressa le salut des autorités et remercia les organisateurs de cette magnifique course, MM. G. Nagel et A. Giroud, administrateur communal.

Les paroisses étaient représentées par le curé Aubry, et M. Gad Borel, pasteur retraité, depuis peu domicilié à Bôle, remplaça le pasteur Jeanneret qui est en vacances. Tous deux apportèrent le message ecclésiastique. La journée se termina avec le même beau temps et les chauffeurs complaisants ramènèrent leurs passagers à domicile.

COLOMBIER

Réception des gymnastes

(c) Dimanche soir une sympathique réception, mise sur pied par l'Association des sociétés locales, avec la participation de la musique militaire, marquait le retour des gymnastes de la Fête fédérale qui se déroula durant le week-end à Aarau. Après avoir parcouru les rues du village, le cortège s'arrêta dans le jardin du Cercle de Colombier où une cérémonie avait lieu.

Au nom des sociétés locales, M. S. Portet tint à remercier chacun de son dévouement. Puis M. Georges Ielsch, président de la section de gymnastique, communiqua les résultats fort honorables obtenus par les gymnastes et notamment en individuel où M. Jacques Portmann remportait une magnifique médaille au triathlon. A son tour, M. Fritz Grether, président de commune, apporta le salut des autorités et c'est en donnant un propos d'encouragement qu'il remercia et félicita chacun de ses efforts et qu'il invita la jeunesse, à applaudir les brillants lauréats. Un mérite particulier a été adressé aux membres de la musique militaire qui rentraient ce même jour de la Fête cantonale des musiques de Bevaix.

Réception des gymnastes à Cornaux

De notre correspondant :

La réception de la section de la SFG de Cornaux, revenant de la Fête fédérale d'Aarau, a été organisée dimanche soir par M. Alfred Bourquin, président des sociétés locales. Y participaient la fanfare « L'Union », le chœur d'hommes, la société de tir, la section des femmes-gymnastes, la gym-hommes et les pupilles et pupilles, ainsi qu'un nombreux public.

Conduit par la fanfare et deux dragons à cheval, le cortège avec le déploiement

coloré des multiples bannières, s'est rendu, après le tour du village, dans la cour du collège, où plusieurs discours ont été prononcés notamment par le président des sociétés locales, M. Jean Neyroud, président du Conseil communal, et M. André Peltier, président d'honneur de la « gym », lesquels ont félicité les gymnastes et leur moniteur, M. Raymond Jaumin, pour avoir eu le courage de participer à l'épreuve d'une fête fédérale et les ont encouragés à poursuivre leur entraînement.

M. Guy Perret, président de la section, remercia toute la population pour son sympathique accueil et présenta un historique des exercices imposés à Aarau, qui a permis aux gymnastes de rapporter au village une couronne de laurier, obtenue avec la moyenne de 107,98.

Mentionnons aussi que deux anciens gymnastes, MM. Gilbert Capraro et Bruno Wyman, ont exercé la fonction de juges des exercices, pour cette imposante manifestation fédérale. Un vin d'honneur offert par la commune a mis le point final à cette soirée.

Nouveaux conseillers généraux

Pour repourvoir les cinq sièges devenus vacants au Conseil général de Cornaux, par suite de la nomination au Conseil communal de MM. Jean Neyroud, René Sauser, Alphonse Droz, Hans Mürset et Marcel Giroud, MM. Marcel Divernois et Guy Perret, premier et deuxième suppléants de la liste du Groupement des intérêts communaux, MM. Marcel Niederer et Willy Meier, premier et deuxième suppléants de la liste radicale, M. François Stauffer, premier suppléant de la liste socialiste, ont été proclamés élus au Conseil général.

Ainsi, pour la constitution des commissions lors de la séance de mercredi, le Conseil général pourra siéger au complet.

Entretien avec des partisans de la « Déclaration de Berne »

Des idéalistes qui ne négligent pas certaines réalités

Des idéalistes, des réformateurs ou des révolutionnaires ? En 1968, en adhérant à la « Déclaration de Berne », ils se sont engagés à verser un pourcentage sur leur revenu en faveur du tiers monde et des régions peu développées du pays. L'association neuchâteloise pour la « Déclaration de Berne » est née en 1971 et compte dans ses rangs nombre de prêtres, de pasteurs et d'étudiants.

Trois de ses partisans, les pasteurs Théodore Buss du Locle, Rémy Anker, de Colombier, et l'instituteur Gilbert Rimaz, de Bôle, ont organisé récemment, avec l'aide de leurs amis, un séminaire de deux jours à Vaumarcus, consacré aux problèmes du développement, de l'aide au tiers monde et des structures.

Tous trois sont catégoriques : — Nous ne sommes pas des opposants mais nous désirons agir pour éveiller l'opinion publique sur les grands problèmes de l'heure.

Leur profession de foi est connue : ils demandent aux autorités de réviser leur conception de l'aide économique, technique et scientifique au tiers monde et de mettre fin, dans le pays, aux déséquilibres les plus criants, afin que chacun puisse bénéficier d'une part égale à la prospérité nationale.

Leur credo se traduit en quelques chiffres : le revenu suisse par habitant a augmenté de 36 %, celui des pays en voie de développement de 9 %. A leur avis, l'aide au développement est une partie de poker entre des joueurs riches et des joueurs pauvres. Les riches prêtent aux pauvres et ces derniers sont condamnés à perdre. Le seul moyen de s'en sortir : changer les règles du jeu.

PAS DE BELLES PAROLES

On peut être pur ou contre un tel programme mais, face à la sincérité de ceux qui le soutiennent, le respect s'impose. Les participants au débat d'aujourd'hui n'aiment pas les belles déclarations. Le pasteur Buss est catégorique : — Nos amis représentés à l'exécutif de Zurich ont obtenu une subvention de la ville répartie à raison de 50 % pour l'aide au tiers-monde et de 50 % pour combattre le « sous-développement » en Suisse. Et ils ont décidé de contribuer financièrement au développement d'une vallée des Grisons.

LES ENFANTS « CLANDESTINS »

A Vaumarcus, on a soulevé le problème des travailleurs saisonniers. MM. Rimaz et Anker estiment que la question la plus urgente à résoudre est celle du regroupement des familles. M. Buss évoque le sort des cinquante enfants « clandestins » d'ouvriers saisonniers, vivant dans le canton.

Ce chiffre pourrait même être plus élevé. Dans le Vignoble, la décision a été prise de recruter un instituteur « clandestin » qui dispensera un enseignement décent à ces petites victimes d'un règlement appelé à disparaître dans un avenir, espérons-le, assez proche.

M. Buss estime que le statut des saisonniers devrait être supprimé. Lui et ses collègues ont pris connaissance, avec une certaine satisfaction, des récents accords avec l'Italie, assouplissant considérablement la condition des travailleurs étrangers en Suisse. Mais ils souhaitent que d'autres mesures, plus efficaces encore, interviennent.

L'INTÉGRATION

La question de l'intégration des travailleurs étrangers ne laisse pas indifférents MM. Anker, Rimaz et Buss :

— A notre avis, le problème est abordé d'une manière artificielle lorsqu'on laisse aux autorités le soin de le résoudre. L'intégration, estime M. Buss, doit partir d'un double mouvement basé sur les efforts des étrangers et des Suisses. A ce sujet, M. Anker se demande pourquoi on n'introduit pas dans l'enseignement en Romandie, une option entre deux langues nationales : l'italien et l'allemand.

D'autre part, M. Buss propose que les programmes scolaires s'étendent davantage sur l'histoire, la géographie et la culture de pays comme l'Italie, l'Espagne ou le Portugal, afin de promouvoir, parmi la jeunesse, une meilleure compréhension à l'égard de ces pays qui sont largement représentés en Suisse.

A Vaumarcus, les partisans de la « Déclaration de Berne » ont décidé

d'organiser des cours d'alphabétisation et de français à l'intention des ouvriers étrangers installés dans le canton. On ne pourra soutenir une telle initiative lorsqu'on sait que la connaissance de la langue favorise l'assimilation et les contacts humains.

« Le fossé s'élargit sans cesse entre pays pauvres et États riches et au sein des pays hautement industrialisés, comme la Suisse, bénéficiant d'une haute conjoncture économique, malgré les menaces de crise, certaines inégalités sociales choquent l'opinion publique », estiment nos interlocuteurs.

M. Buss songe à l'avenir : — Nous devons tenir compte du système suisse en agissant au niveau fédéral, à celui des cantons et des communes. L'aspect financier ne compte pas tellement dans le genre d'aide que nous sollicitons pour le tiers monde et la lutte contre les inégalités en Suisse même. Ce qui compte, c'est la prise de

conscience de la population et des autorités.

Pour leur part, MM. Rimaz et Anker sont optimistes :

— On ne peut pas, certes, espérer en l'appui massif de la population lorsqu'on fait appel à sa générosité mais la jeunesse est de plus en plus consciente de la nécessité de contribuer à la naissance d'une nouvelle mentalité, face aux problèmes qui préoccupent actuellement une petite minorité d'intellectuels et de travailleurs.

Cette apparition d'une nouvelle mentalité, notamment parmi la jeunesse que certains s'empressent trop hâtivement de condamner, permet de confirmer les espoirs de ceux qui ne renoncent pas à sacrifier une grande partie de leur vie privée pour contribuer à la solution des grands problèmes qui se posent à l'humanité.

J. P.

AU JOUR LE JOUR

Pas de cigarettes dans les stations d'essence !

Dans toutes les stations d'essence, quelle que soit la marque de la benzine, un écriteau « Défense de fumer » figure parmi beaucoup d'autres panneaux-réclame. Il est souvent écopé par les offres beaucoup plus attrayantes des autres écriteaux. On a même quelques fois l'impression que beaucoup de gens ne comprennent pas de quoi il s'agit, ou en tout cas qu'ils estiment que cela ne les concerne pas.

Cette défense de fumer s'adresse-t-elle uniquement au pompiste et à ses aides ? N'est-elle valable qu'à l'intérieur du garage ? La situation n'est certes pas très claire. Preuve en soit la scène — authentique — que voici :

Une voiture s'arrête devant la station d'essence, le conducteur descend la vitre de sa voiture et dit au pompiste : « Faites le plein, s'il vous plaît ». Puis il s'installe commodément sur son siège et continue à fumer la cigarette qu'il avait allumée avant d'arriver à la colonne d'essence. Tout à coup, alors que l'essence coule dans le réservoir de l'auto et que le pompiste lève consciencieusement les vitres, l'automobiliste semble se souvenir de quelque chose, descend du véhicule, cigarette aux lèvres et

soulève le capot du moteur. Le pompiste en profite pour vérifier le niveau d'huile.

Il ne s'est rien passé. Pas cette fois. Personne n'a pensé à l'écriteau « Défense de fumer », pas même le pompiste.

Mais il n'est pas certain que les choses se dérouleront toujours aussi placidement.

Le danger d'explosion dans de telles conditions est bien réel, notamment pendant les chaudes journées d'été, lorsque l'air est presque immobile. Il peut alors arriver que l'air contienne peu à peu une telle concentration de gaz provenant des gouttes d'essence, qu'une déflagration se produise à la moindre étincelle.

Aussi les détenteurs de véhicules à moteur — motocyclistes et vélocyclistes inclus — seraient-ils bien inspirés de s'abstenir de fumer à la station d'essence, écriteau ou pas écriteau. Même si l'automobiliste reste dans sa voiture, même si le vent souffle, car les vapeurs d'essence s'infiltreraient rapidement partout. La défense de fumer ne concerne pas seulement — et pour cause ! — le pompiste et son personnel, mais tous les usagers de la station.

NEMO

Piéton renversé à Bevaix mais par qui ?

Dans la nuit de dimanche à lundi, le conducteur d'une voiture de couleur claire a heurté et renversé M. Albert Nydæger, 25 ans, domicilié à Boudry, qui traversait la route à Bevaix, à la hauteur de l'hôtel du Cygne.

L'automobiliste concerné ainsi que deux témoins qui se trouvaient à proximité du lieu de l'accident, sont priés de bien vouloir prendre contact, dans le plus bref délai, avec la gendarmerie de Boudry.

Informations horlogères

Forte augmentation de la production horlogère française : + 14,68 % pour les montres et les mouvements

En 1970, les exportations de l'industrie française de la montre s'étaient développées de nouveau alors que le marché national marquait une certaine stagnation. En 1971, alors que les exportations ont continué de croître fortement, les ventes sur le marché français ont repris leur croissance selon un rythme satisfaisant. La production française de montres et de mouvements a augmenté de 14,68 % entre 1970 et 1971, plafonnant à la fin de l'année dernière à près de 13 millions de pièces. Alors qu'en 1962 l'industrie horlogère française exportait 1.649.000 montres et mouvements, le chiffre a été de 5.900.000 en 1971 et la part des exportations vers les pays n'appartenant pas à la zone franc a continué de s'accroître.

Parallèlement, les importations ont continué d'augmenter passant de 140.964 mille francs en 1970 à 163.408.000 fr. en 1971, précise « La Suisse horlogère » reprenant des chiffres publiés par la Chambre française de l'horlogerie. L'industrie horlogère de gros volume, qui emploie 5090 personnes, a vu elle aussi sa production s'accroître de 3,62 % au cours de l'exercice précédent. Dans ce secteur, sur 3.582.000 pièces produites, on compte 2.519.000 réveils et pendulettes et 1.063.000 horloges. En 1971, les principaux clients de l'industrie horlogère française de gros volume ont été l'Allemagne fédérale, l'Italie, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Espagne et la Belgique. Ensemble, ils ont acheté les deux tiers des exportations françaises d'horlogerie de gros volume.

TOUR DE VILLE

Refus de priorité

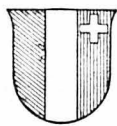
● HIER à midi, M. F.L., de Peuseux, circulait au volant de sa voiture rue de la Justice en direction de la rue Caselle. A l'intersection des deux rues, il n'a pas respecté le signal « cédez le passage » et son véhicule est entré en collision avec la voiture conduite par M. F.B. de la ville. Pas de blessés. Dégâts.

LE LAC FÉERIQUE

● LE LAC, assagi par l'été, présente ces jours-ci un visage féérique, dominé par le panorama majestueux des Alpes. La bise et le vent ne sont plus qu'un mauvais souvenir et le promeneur, hantant les rives, lorsque le soleil tombe, oublie ses tracasseries journalières, à la vue des voiliers qui s'élancent à l'assaut des ténèbres sur les eaux paisibles du lac de Neuchâtel.

(Avipress - J.-P. Baillo)

AVIS OFFICIELS


**CENTRE CANTONAL
DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS
DU BATIMENT
COLOMBIER**

AVIS

Aux entreprises du canton habilitées à former des apprentis dans les professions de : maçon, spécialiste en construction de routes, menuisier, ébéniste et charpentier, serrurier constructeur et de construction, ferblantier-installateur sanitaire, monteur en chauffages centraux, monteur électricien, plâtrier-peintre.

Il est rappelé aux maîtres d'apprentissage que l'inscription des nouveaux apprentis doit se faire exclusivement au moyen des formules fournies par le Centre de Colombier (secrétariat, tél. (038) 41 35 73 - 74). Délai d'inscription : 1er août 1972.

Les apprentis de 2me, 3me et 4me année sont avisés personnellement par l'intermédiaire des écoles professionnelles concernant le début des cours à Colombier.

Le directeur
G. Graber
**Département des
Travaux publics**

Le Service des ponts et chaussées cherche, pour sa section des Eaux, pour entrée immédiate ou à convenir,

1 ingénieur EPF

ou éventuellement un ingénieur-technicien, capable d'assurer, d'une manière indépendante :

- l'examen de projets de stations d'épuration,
- l'assistance aux communes en ce qui concerne l'exploitation des stations d'épuration,
- certaines tâches techniques et administratives diverses dans le domaine de la protection des eaux contre la pollution.

Une bonne formation technique ainsi que, si possible, une expérience de quelques années dans le domaine de la protection des eaux, est demandée. Traitement et avantages sociaux en rapport avec la formation et les responsabilités, selon dispositions légales.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Administration cantonale, Château 23, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 14 juillet 1972.


Commune de Saint-Blaise

L'administration communale cherche

**une secrétaire
comptable**

pour travail à temps partiel, pour son service de comptabilité et facturation des services industriels (facto-comptable électronique Burroughs).

Faire offres ou téléphoner à l'Administration communale, tél. 33 30 08.

IMMEUBLES
Immeuble locatif

avec permis de construction. Hypothèque assurée de 700.000 fr. Vous pourriez obtenir, avec 300.000 fr. d'apport, 12 logements. Délai des travaux : immédiat.

S'adresser au bureau J.-L. Bottini, architecte, Neuchâtel-Serrières, Touraine - R. Pierre de Vingle 14.


R. Jobin
Boudry
Tél. 42 17 31

**A vendre
terrains**

belles parcelles pour villas.

AUVERNIER, CORTAILLOD, BOLE, LE VILLARET, de 42 fr. à 65 fr. le m².

A la Tène

beau chalet de plage meublé.

A vendre à Yverdon, pour cause de double emploi,

**parcelle de terrain de 750 m²
avec hangar**
d'environ 900 m³ (surface de 10 x 15 m) dans
zone industrielle

Possibilité d'agrandissement. Convient pour dépôt - garage - entreprise artisanale ou petite industrie.

Faire offres sous chiffres P 22-14601, à Publicitas S.A., 1401 Yverdon. Curieux et Intermédiaires s'abstenir.

J'achèterais petite maison ou ferme à remettre en état, aux environs de Neuchâtel. Adresser offres écrites à FP 1579 au bureau du journal.


**L'annonce
reflet vivant
du marché**
DEMANDES À LOUER

On cherche à louer

local-entrepôt

minimum 150 m² sans humidité, si possible dans les environs de la gare.

Téléphoner au (038) 24 48 22.

MIGROS

Nous cherchons pour l'un de nos employés

**appartement
de 2 ou 3 pièces**

dans la région de Neuchâtel.

Prière d'adresser offres ou de téléphoner à la

Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, tél. 33 31 41, pendant les heures de bureau.

A LOUER

A louer, au centre de la ville, 2 locaux commerciaux

d'environ 80 m² chacun. Disposition au gré du preneur. Convient pour médecin, dentiste, etc. Libres courant mars 1973. Location, sans les charges, 900 fr. par mois.

Faire offres à : Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 76 72.


IMOCOM
Terreux 9-NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 48 33

A louer immédiatement, à NEUCHÂTEL, Parcs 38,

beaux locaux

de bureau ou autre destination pour architecte, décorateur, petite industrie, etc., avec local de réception, vestiaires hommes et dames et dépendances. Loyer : 450 fr. + charges.

Dès le 24 septembre 1972, à NEUCHÂTEL, Parcs 4,

joli appartement

de 5 chambres avec tout confort et dépendances. Loyer : 635 fr. + charges ; parc à autos à proximité.

A vendre à NEUCHÂTEL, rue des Chavannes,

épicerie-primeurs

excellent petit commerce, agencement 16.000 fr. + inventaire des marchandises. Facilités de paiement.

**CRESSIER, route de Frochoux,
belle villa**

de 5 chambres, avec tout confort, dépendances et jardin, situation tranquille et ensoleillée, 230.000 fr.

**CORTAILLOD, Bas-de-Sachet,
maison commerciale**

avec épicerie-boucherie et 2 logements, 175.000 fr., avec agencement épicerie 6000 fr. + inventaire marchandises.


**Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET**

ou un appartement (particuliers)

PARTOUT EN SUISSE

des chalets et des communes de locations. Offres individuelles, spécialement adaptées à vos exigences familiales, linguistiques et sportives. Vos desirs ? (dates, personnes, stations, prix, envoi) Immédiatement, sans frais, sans engagement. Document n° 1011. Tél. 021 224631 ou 224632.

RENT AGENCY

Institut Suisse de Location

1003 LAUSANNE - Gd St-Jean 4

Tél. (021) 224631 ou 224632

A LOUER au fbg de l'Hôpital, Neuchâtel, 2 chambres indépendantes non meublées, libres le 24 juillet 1972. S'adresser à l'étude Wavre, Neuchâtel. Tél. 25 10 63.

Louez un appartement à Zermatt - Chesières - Morgins etc., juillet-août, bureau, vacances. Tél. (025) 2 18 92.

Garage

à louer, pour le 1er juillet 1972, ou éventuellement date à convenir, situé rue de la Marnière 38, à Hauterive.

S'adresser à l'étude André Hänni, avocat à la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 54 55.

A louer

appartement

de 4 pièces, tout confort, dans immeuble moderne, au Landeron près de Neuchâtel; 470 fr. plus charges 75 fr.

Adresser offres écrites à EO 1578 au bureau du journal.

Vacances en Espagne

Dernier rappel pour juillet et août. Appartements et villas meublés au bord de la mer. Conditions intéressantes.

Agence Immobilière et touristique Roger Kehrli, à Genève. Tél. (022) 26 15 35.

A louer, en plein centre de la ville de Neuchâtel, un

**local destiné à être
employé comme
bureau**

Ecrire sous chiffres BL 1575 au bureau du journal.

Etude Wavre, Neuchâtel Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63, offre à louer :

rue de la Dîme

bel appartement de 3 1/2 chambres, cuisine agencée (lave-vaisselle), salle de bains, deux W.-C., tout confort. Vue. Loyer mensuel : Fr. 615.50, charges comprises. Libre le 1er juillet 1972.

Les Ponts-de-Martel

appartement de 3 chambres, cuisine, salle de bains, W.-C., parcelle de jardin.

Convient également pour week-end. Loyer mensuel : Fr. 120.—

Libre le 25 octobre 1972.

A louer au centre de Marin, dans immeuble résidentiel,

**1 appartement de
4 pièces**

avec cuisine équipée, deux réfrigérateurs, tapis tendus, tout confort, ascenseur et place de parc réservée.

Loyer mensuel : Fr. 680.—, charges comprises.

S'adresser à la Fiduciaire SCHENKER MANRAU S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 24 43 26.

A louer à Peseux :
attique 300 m² avec terrasse

pour juillet 1972

Vue splendide - Confort - Tranquillité. Dans immeuble commercial.

Pour visiter : Autocentre Peseux, M. Paquette

Tél. 31 46 40 ou Margot Bôle, Paquette & Cie. Tél. 41 22 54.

A LOUER

Libre dès le

24 juillet 1972,

à Wavre,

2 pièces

Appartement

modeste

et sans confort

Loyer mensuel,

140 fr.

S'adresser à

J.-Fr. Merlot et Cie,

rue W.-Mayor 2,

2001 Neuchâtel.

Tél. 24 79 24.

A louer

à Fontainemelon,

dans immeuble neuf,

appartements de

3 1/2 et

4 1/2 pièces

Tél. (038) 24 70 52.

A louer à
Bevaix

dans immeuble neuf,

appartements de

4 1/2 pièces

Tél. (038) 24 70 52.

A louer

**studio
meublé**

confort,

situé au centre,

395 fr. par mois.

Faire offres

à case postale 789,

Neuchâtel.

CHAMBRES
Neuchâtel

A louer tout de suite

**2 chambres
meublées
indé-
pendantes**

avec salle de bains

et cuisine.

Convient à

demoselles.

S'adresser à l'étude

Jacques Ribaux,

Neuchâtel,

tél. (038) 24 67 41.

OFFRES D'EMPLOI
NEUCHÂTEL

engage pour ses différentes succursales de Bellevaux :

UNE VENDEUSE

Bôle :

UNE VENDEUSE

Colombier :

UNE VENDEUSE

Val-de-Travers :

UN BOUCHER

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres ou se présenter à l'office du personnel, Portes-Rouges 55, tél. (038) 25 37 21, interne 21, Neuchâtel.


Baux à louer

en vente au bureau
du journal

Maison du centre de Lausanne, de moyenne importance, cherche

**technicien ou
ingénieur**

capables de diriger du personnel soudeur ou électromécanicien, connaissant l'électricité, la mécanique et l'hydraulique.

Faire offres, avec références, sous chiffres PG 902146 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Travail à mi-temps possible.

**Urgent
Cherche coiffeuse**

Semaine de 5 jours.

S'adresser à Josiane Gilléron, tél. (021) 34 39 20 ; appartement (021) 35 53 68.

Pour le 1er août ou date à convenir, on demande une

sommelière

Libre le soir et tous les dimanches.

Adresser offres à la confiserie-tea-room Wodey-Suchard, 2000 Neuchâtel, tél. 25 10 92.

**Atelier de haute couture cherche
couturière qualifiée**

Travail très intéressant.

Prière de s'adresser à la maison Marg. Schwarz, 20, Marktgasse, Berne. Tél. (031) 22 16 20.

Pour le 1er août, on demande

sommelière

Débutante acceptée. Samedi et dimanche congé ; 2 services.

Faire offres à l'hôtel de la Gare, Cortaillod, tél. (038) 42 11 98.

Nous cherchons, pour le 1er ou le 15 août,

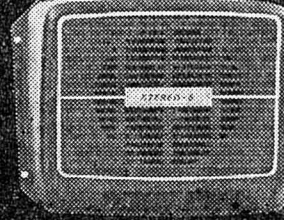
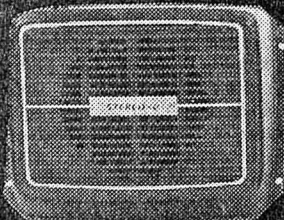
jeune fille

pour aider au ménage et pour garder 3 petits enfants.

Nous offrons : bon salaire, congés réguliers, possibilité d'apprendre l'allemand.

Pour tous renseignements, prière de téléphoner au No (032) 3 42 79.

Ça c'est d'la musique


**Lecteur de cassettes auto-stéréo
à 8 pistes**

Ce lecteur de cassettes auto-stéréo est un nouvel article vedette du BP auto-shop. Au prix choc de fr. 185.— seulement, vous obtenez un appareil de grande marque et de haute qualité. En outre, toutes les stations-service BP portant l'enseigne reproduite ci-dessous vous proposent une vaste gamme de lecteurs de cassettes et de radios portatives.

1 an de garantie! Fr.185,-
(montage en sus)

Maintenant aux stations-service BP

Nobellux

WATCH CO S.A.

cherche, pour date à convenir :

**horloger complet
décoteur
personnel féminin**

pour assemblage de mouvement et posage de cadrans.

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., rue du Seyon, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 16 41.

**Tréfileries
Réunies S.A.
Bienne**

Pour les ateliers de laminage et d'étrépage de notre entreprise, au centre de Bienne, nous cherchons des

COLLABORATEURS

pour les activités suivantes :

LAMINAGE DE PROFILÉS
conduite et surveillance d'un laminier moderne pour la fabrication de profilés d'acier ;

REDRESSAGE DE BARRES D'ACIER
conduite d'une presse de dressage de barres d'acier ;

CISAILLAGE DE FEUILLARD
conduite d'une cisaille circulaire pour fendre des feuillards d'acier.

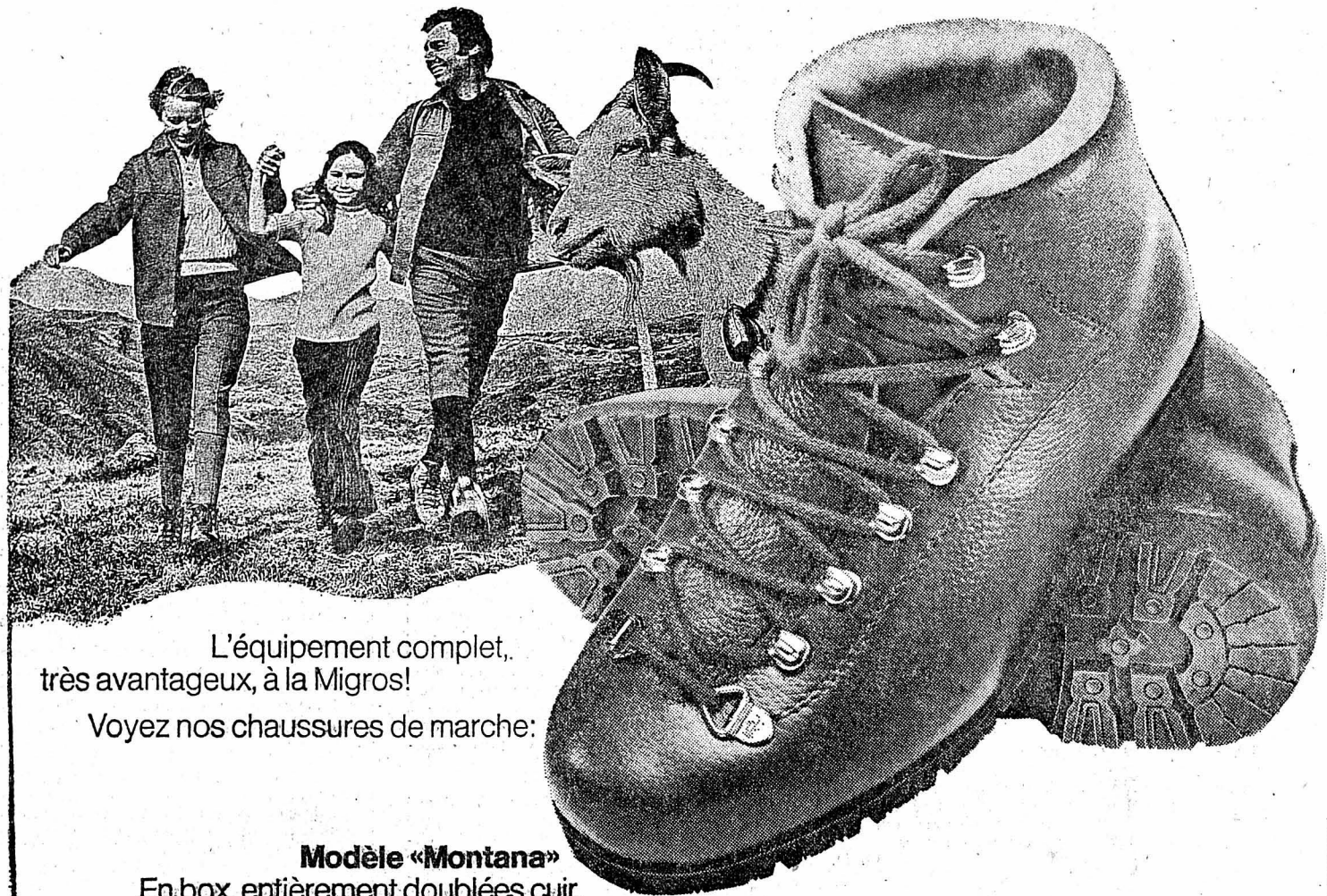
Nous sommes volontiers prêts à vous initier à fond à votre nouveau champ d'activité. Nous vous offrons des conditions d'engagement avantageuses selon le statut des employés, avec salaire mensuel.

Notre bureau du personnel vous donne tous les renseignements détaillés. Nous sommes également à votre disposition le samedi de 8 heures à 12 heures.

TRÉFILERIES RÉUNIES S.A., BIENNE »
rue du Marché-Neuf 33, tél. (032) 2 74 11.

Le renouveau de la marche!

Se promener dans la nature, c'est en admirer la beauté et en respirer l'oxygène... un besoin vital!



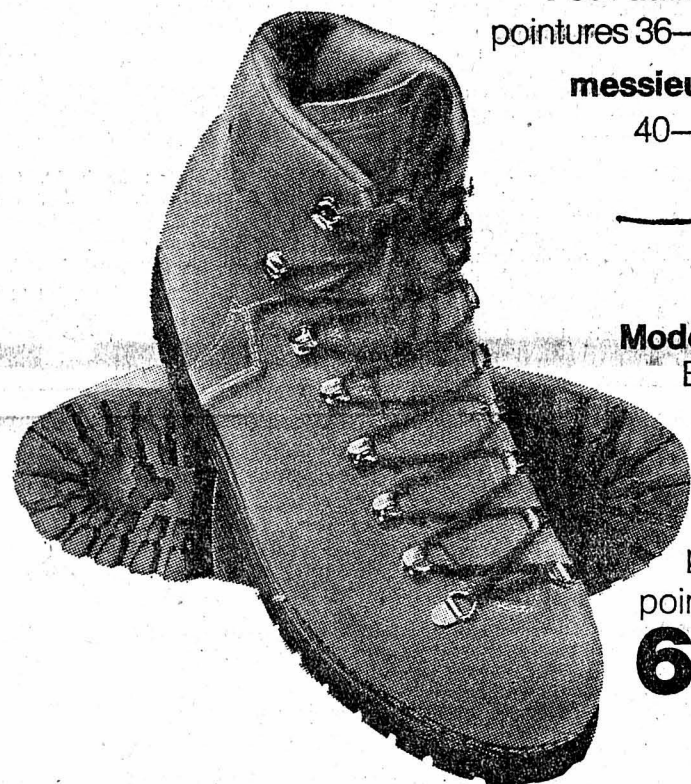
L'équipement complet, très avantageux, à la Migros!

Voyez nos chaussures de marche:

Modèle «Montana»

En box, entièrement doublées cuir, fermeture à jalousies, articulation en acier incorporée; semelle profilée de première qualité.

Pour dames 50.— pointures 36-39
 messieurs 55.— 40-45
 enfants 40.— pointures 27-29
 43.— 30-35



Modèle «Parpan»

En vachette naturelle; graissées, entièrement doublées cuir, langue et talon rembourrés, fermeture à jalousies, articulation en acier incorporée; semelle intercalaire en cuir 4 mm, semelle intercalaire en caoutchouc 2 mm, profilée.

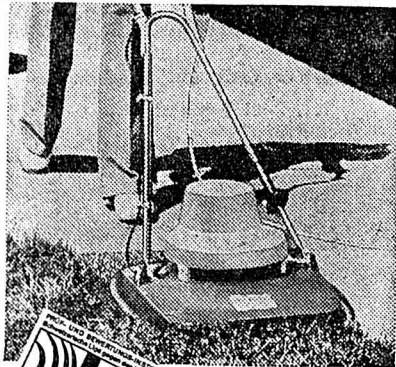
pointures 37-45

60.—

MARCHÉS MIGROS

plexiglas

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesures.
 M. Ch. JAUSLIN S.A., Martinet 17, 1000 Lausanne 16 (Mailley). Tél. 25 46 76.



Flymo Electric

La tondeuse à coussin d'air qui respecte l'environnement. Niveau sonore approuvé et sans gaz d'échappement. 1000 watts, agréée par l'A.S.E., poids 7,5 kg seulement. La Flymo Electric se met en marche et se manie aussi facilement qu'un aspirateur.

Les tondeuses exclusives portent ce signe



A partir de Fr. 360.—

Pour votre sécurité, achetez chez le spécialiste qui vous conseille juste
VISITEZ NOTRE EXPOSITION

Atelier pour la vente et la réparation

Losalli Sport

COLOMBIER - Tél. 41 23 12

Meubles de Jardin - Tennis - Sport

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement. Grand choix d'instruments de toutes marques



Musique Neuchâtel
 Tél. 25 72 12

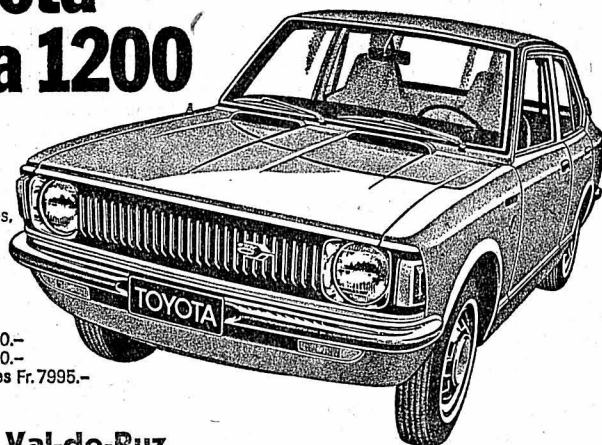
Nouveau Toyota Corolla 1200

Corolla 1200 Sedan Deluxe
 5 places, 4 portes, 1188 cm³, 4 cylindres, 68 CV (DIN) à 6000 1/min., accélération de 0-100 km/h en 16 secondes, vitesse de pointe 145 km/h.

Fr. 8990.—

Corolla 1200 Combi Fr. 9200.—
 Corolla 1200 Coupé Fr. 9300.—
 Corolla 1200 Sedan, 2 portes Fr. 7995.—

Agence principale
Garage du Val-de-Ruz
H. Vuarraz
 2043 Boudevilliers.
 Tél. (038) 36 15 15.



TOYOTA
 en toute confiance
 Le plus grand constructeur d'automobiles du Japon

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Une offre extraordinaire!

Un nouvel arrivage particulièrement intéressant

Afghans et Berbères

à des prix imbattables

Profitez!

Jamais encore de bons tapis Afghans et Berbères à prix si avantageux

Afghans	59 x 43 cm	Fr. 54.—
	89 x 70 cm	Fr. 105.—
	150 x 107 cm	Fr. 350.—
	193 x 132 cm	Fr. 460.—
	288 x 225 cm	Fr. 985.—
	320 x 240 cm	Fr. 1420.—
	334 x 245 cm	Fr. 1610.—
	292 x 189 cm	Fr. 984.—
Berbères	70 x 140 cm	Fr. 125.—
	140 x 200 cm	Fr. 358.—
	170 x 240 cm	Fr. 544.—
	200 x 300 cm	Fr. 765.—
	230 x 320 cm	Fr. 940.—
tour de lit	85 x 340 cm	Fr. 620.—

HASSLER

Hans Hassler S.A., 12, rue Saint-Honoré, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 21 21

Comparez d'abord

FEMINA

chez

NEUCHÂTEL
 3 rue des Epancheurs

ça fait Boum!



CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE DU DISTRICT Histoires d'autos et d'automobilistes

De notre correspondant régional :
Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Fabarger, président, et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, a siégé hier à l'hôtel de district de Môtiers. Il a tout d'abord été donné connaissance d'un jugement relatif à un accident de la circulation survenu le 9 février sur la route Fleurier - les Verrières. C. M., de Fleurier, se rendait aux Bayards. Il était accompagné de sa nièce. Il tenta de dépasser la voiture de A. M. mais son auto alla s'écraser contre un arbre. Le conducteur et sa passagère furent blessés. A. M., ne s'étant aperçu de rien, continua son chemin. Il alla garer sa voiture aux Verrières, son lieu de domicile puis se rendit dans un restaurant où la police le retrouva.

Selon C. M., l'accident serait imputable à A. M., car le véhicule de celui-ci aurait fait un écart à gauche au moment de la tentative de dépassement. A. M. contestait toute faute.

Après avoir entendu plusieurs témoins, le tribunal a estimé que C. M. n'aurait pas dû dépasser à cet endroit et qu'il est le seul fautif.

Pour perte de maîtrise, C. M. écope de 80 fr. d'amende et de 187 fr. 40 de frais. Quant à A. M., il a donc été libéré de la poursuite pénale.

ROUTE BOUEUSE

L. L., de Buttes, et C. P., comparaissent, l'un pour ne pas avoir respecté les horaires de travail de chauffeurs professionnels, l'autre pour ne pas avoir tenu à jour le livret de travail de l'un de ses chauffeurs. Pour sa défense, L. L. dira qu'il ignorait, comme C. P., les dispositions qu'ils auraient enfreintes. L'inspecteur cantonal du travail, qui occupait le siège du procureur général, a demandé la condamnation des deux accusés en laissant au tribunal le soin de fixer l'amende tandis que le mandataire des prévenus a plaidé leur libération, pour erreur sur les faits. La sentence sera rendue lundi prochain.

Le 3 mars, à 17 h 30, venant de Sainte-Croix, A. T. circulait sur la route cantonale menant à Buttes. A la hauteur des gadoues, alors que deux voitures le précédaient, son pare-brise fut maculé par de la boue et il ne vit plus rien. Il perdit la maîtrise de sa voiture qui se jeta contre un rail anti-char. A. T. fut blessé.

En cette fin d'après-midi, la route était recouverte de terre et d'eau la rendant glissante. Cela provenait de transports fait d'un chantier aux gadoues par le personnel de L. L. Dès que ce dernier eut connaissance de l'état de la chaussée, il envoya une équipe pour la nettoyer, mais, trop tard : l'accident s'était déjà produit.

L. L. a pris l'engagement de construire un caniveau pour écouler les eaux dans la cuvette entre la décharge publique et la route cantonale. Son avocat, sans contester les faits, a demandé au tribunal de retenir les regrets sincères de L. L. et de réduire au minimum l'amende de 100 fr. requise par le ministère public. C'est dans une semaine aussi que sera connu le verdict.

RESPONSABILITÉ DIMINUÉE ?

J. A., de Fleurier, a circulé en voiture le 18 avril à Buttes avec un taux d'alcoolémie de 1,93‰. Il a été dénoncé par la police. Alors que son permis lui avait été retiré le 18 mars, il s'est jeté contre un mur en auto. Il disparut dans la forêt et on le retrouva

dans une cabane de bûcherons. De bons renseignements ont été donnés sur lui, mais, à l'époque, il avait un dépit amoureux et noyait son chagrin dans l'alcool. Si les faits étaient admis, son défenseur a obtenu du tribunal que J. A. soit soumis à une expertise psychiatrique car, selon la défense, il s'agit d'un cas où la responsabilité du délinquant est restreinte.

« MIC-MAC » AVEC UNE AUTO

J.-B. E., des Verrières, avait acheté une auto en obtenant d'un établissement spécialisé de Lausanne, un crédit de 2000 francs. Celle-ci, par la suite, reçut en paiement un acte de défaut de bien.

J.-B. E. a vendu la voiture, alors qu'elle faisait l'objet d'une inscription au registre

des actes de propriété de l'office des poursuites de Courtelary. Cette transaction s'est faite le 20 novembre 1971. Or, neuf jours plus tard, J.-B. E. remplissait une déclaration de sinistre pour son assurance casco. La voiture fut endommagée dans la vallée de la Sagne, paraît-il sur une route... verglacée lors de la fête de la mi-été ! Enfin, J.-B. E. a été dans l'impossibilité de présenter sa carte AVS, prétendant qu'un tiers en était le possesseur, ce qui se révéla inexact. Pour abus de confiance, tentative d'escroquerie et infractions à la loi sur l'AVS, J.-B. E. a écopé de deux mois d'emprisonnement sans sursis et de 95 fr. de frais judiciaires.

G. D.

Le compte des constructions du RVT a diminué de 1.300.000 francs

De notre correspondant régional :
Tel qu'il vient d'être soumis à l'approbation des actionnaires, le compte de construction du R.V.T. a diminué de 1.300.000 francs en nombre rond, entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année dernière. Voici du reste le détail des diverses opérations :

DÉPENSES GÉNÉRALES		
Augmentation et diminution	Etat	
Administration et direction des travaux	44.607.06	
Intérêts intercalaires	18.126.39	
ÉTABLISSEMENT DE		
LA LIGNE ET INSTALLATIONS FIXES :		
Terrains Intégrés	14.042.45	
Infrastructures	124.185.85	
Superstructure	847.460.68	
Bâtimens et installations fixes	+ 10.892.—	683.837.39
Bâtiment d'exploitation	+ 50.977.—	1.252.025.80
Installation des stations		103.523.43
Installations et machines		148.410.36
Dépôt et atelier		148.410.36
Installations pour la traction électrique	+ 107.313.40	
	— 9600.—	657.131.67
Installations de télécommunication et de sécurité	+ 146.274.65	
	— 3.000.—	946.890.04
VÉHICULES		
Locomotives électriques	453.016.40	
Automotrices à voyageurs	2.388.219.10	
Véhicules moteurs de service	10.000.—	

VAGONS :	
Voitures à voyageurs	1.671.729.—
Fourgons à bagages et postaux	17.902.44
Vagons à marchandises	11.713.29
Vagons de service	10.661.45
OBJETS MOBILIERS :	
Divers	145.855.64
Baraquement gare provisoire	37.000.—
Véhicules routiers	244.554.70
	9.830.893.74
Solde produit de l'assainissement 1943	— 555.101.89

Complément produit assainissement 1945	— 135.595.—
Solde du produit de l'assainissement 1950	— 479.075.06
Subvention fabrique pâtes de bois, 1956	— 47.716.30
Remise de l'Etat de Neuchâtel sur engagements fixes en 1962	— 65.000.—
Total du compte	1.282.488.25
Alors que ce compte de construction était, douze mois auparavant, de 9.525.553 fr. 14, il a pu être réduit dans de notables proportions malgré le volume de travaux menés à bien et qui représentent 300.000 fr. grosso modo.	8.548.404.89

G. D.

Sports au Vallon : gymnastique

Après la Fête fédérale d'Aarau

Quatre sections de l'Union gymnastique du Val-de-Travers, ont pris part à la fête fédérale d'Aarau. Elles ont obtenu les résultats suivants : Couvet ; 8me division, 16 gymnastes ; école du corps : 28 points ; course de section : 27,58 ; barres parallèles : 27,73 ; jet du boulet et saut en hauteur : 27,57 ; total : 110,88. (A. Rochefort ; 106,95).

Travers : 8me division, 10 gymnastes ; le du corps : 26,90 ; course de section : 26,60 ; barres parallèles : 26,40 ; jet du boulet : 25,98 ; total : 105,88. (A. Rochefort ; 105,40).

Môtiers : 11me division, 10 gymnastes ; école du corps : 26,80 ; course de section : 27,86 ; barres parallèles : 26,36 ; jet du boulet : 26,49 ; total : 107,51. (A. Rochefort ; 105,86).

Saint-Sulpice : 11me division, 10 gymnastes ; école du corps : 26,80 ; course de section : 27,04 ; saut longueur : 26,81 ; jet du boulet : 25,92 ; total : 106,57. (A. Rochefort ; 104,40).

Comme on peut le constater, les sections ont gagné des points, des dixèmes pour l'une des quatre) depuis Rochefort. C'est la preuve qu'elles ont travaillé ces trois dernières semaines.

Couvet a réalisé, une excellente performance à l'école du corps, sa spécialité. Sa note aux barres parallèles est aussi très satisfaisante. Môtiers a obtenu la meilleure note à la course de section. Concernant les gymnastes individuels, ils n'étaient que deux à représenter le Vallon. Michel Vaucher, moniteur de la SFG. Môtiers, a obtenu la couronne fédérale en athlétisme léger en prenant le 150me rang et en obtenant au décaathlon 5642 points. Bernard Schneider, membre de la SFG Couvet, s'est classé dans le même concours au 165me rang, obtenant 5386 p. et ne manquant la couronne fédérale que de 114 points. Le résultat de Michel Vaucher est remarquable et il rejoindra tous les gymnastes de l'UGVT ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la gymnastique.

Le Conseil général de Couvet décide la construction d'une nouvelle route

De notre correspondant :
Trente-trois membres et quatre conseillers communaux ont assisté à la séance du Conseil général de Couvet de vendredi. Le président du législatif, M. Eugène Hasler a souhaité la bienvenue à Mme Jacqueline Jacard (lib.), à MM. Frédy Stürck (Renouveau covasson) et Pierre-André Cand (soc), nouveaux conseillers généraux. Après l'adoption du dernier procès-verbal, le Conseil général a voté à l'unanimité la vente de quatre parcelles de terrain pour la construction de maisons familiales, deux dans la région du Court Champ à l'est du village et deux aux Crêts-de-Côte-Bertin à l'ouest de Couvet. Les quatre arrêtés précisent que le prix du m² est fixé à

8 francs. Dans la discussion qui a précédé le vote, plusieurs membres ont demandé qu'à l'avenir des plans de situation soient annexés au rapport du Conseil communal. A MM. Marius Perret, Jean-Louis Baillois et René Krebs, M. Claude Emery, président de commune, a indiqué que les deux nouvelles propriétés de la région des Crêts-de-Côte-Bertin sortiraient sur la rue de la Flamme et que le plan de lotissement de ce quartier du village serait présenté au Conseil général en automne. Les deux parcelles vendues à MM. Femenia et Blösch correspondent au plan de lotissement des Crêts-de-Côte-Bertin. Concernant les terrains vendus au Court Champ à l'ouest de Couvet, les quatre arrêtés précisent que le prix du m² est fixé à 8 francs. Dans la discussion qui a précédé le vote, plusieurs membres ont demandé qu'à l'avenir des plans de situation soient annexés au rapport du Conseil communal. A MM. Marius Perret, Jean-Louis Baillois et René Krebs, M. Claude Emery, président de commune, a indiqué que les deux nouvelles propriétés de la région des Crêts-de-Côte-Bertin sortiraient sur la rue de la Flamme et que le plan de lotissement de ce quartier du village serait présenté au Conseil général en automne. Les deux parcelles vendues à MM. Femenia et Blösch correspondent au plan de lotissement des Crêts-de-Côte-Bertin. Concernant les terrains vendus au Court Champ à l'ouest de Couvet, les quatre arrêtés précisent que le prix du m² est fixé à

8 francs. Dans la discussion qui a précédé le vote, plusieurs membres ont demandé qu'à l'avenir des plans de situation soient annexés au rapport du Conseil communal. A MM. Marius Perret, Jean-Louis Baillois et René Krebs, M. Claude Emery, président de commune, a indiqué que les deux nouvelles propriétés de la région des Crêts-de-Côte-Bertin sortiraient sur la rue de la Flamme et que le plan de lotissement de ce quartier du village serait présenté au Conseil général en automne. Les deux parcelles vendues à MM. Femenia et Blösch correspondent au plan de lotissement des Crêts-de-Côte-Bertin. Concernant les terrains vendus au Court Champ à l'ouest de Couvet, les quatre arrêtés précisent que le prix du m² est fixé à

Plus longue et plus ardue a été la discussion concernant la demande d'un crédit de 311.500 fr. pour la construction d'une nouvelle route devant relier la rue du Clos Pury (bas du village) à celle des Tilleuls (haut du village, secteur est). Les porteurs de groupes ont regretté le manque d'information du rapport présenté par l'exécutif. La construction de cette route est indispensable, font remarquer plusieurs conseillers généraux, mais que de problèmes en suspens et qui auraient dû faire l'objet de précisions : élargissement de la rue des Tilleuls, installation de l'électricité dans cette région pour établir la boucle devant relier les secteurs sud et nord du village. M. Jean-Louis Baillois, au nom du groupe socialiste, a fait une déclaration de principe mettant en garde le Conseil communal contre la façon avec laquelle les problèmes sont présentés. Au nom du groupe libéral, M. Frédy Juvet a déploré qu'aucun plan ne soit annexé au rapport de l'exécutif et que son parti, favorable à la route, demandait qu'à l'avenir les rapports soient plus complets et plus « étoffés ».

ABSTENTIONS

M. Yves Münger après avoir donné l'avis de la commission financière a posé plusieurs questions dont celles de la circulation future au Clos Pury et à la rue des Tilleuls et la question de la précéction au haut de la rue Ferdinand-Berthoud. M. Emery a rappelé que la maison Dubied accorderait une subvention d'un tiers pour la construction de cette route. Il a défendu le projet du Conseil communal. Plusieurs solutions avaient été envisagées. L'accord des propriétaires de terrain n'a pu être obtenu que le 2 juin. Il a fallu rédiger ensuite le rapport. La question des services industriels n'a pas été abordée ; elle viendra plus tard. Mais le devis pour la pose de l'électricité dans ce quartier est le village est établi. (réd. Il se monte à

L'ancienne laiterie a disparu

(sp) Il n'y a pas si longtemps, Couvet comptait deux laiteries, celle du haut, au pied du Rossier, et celle du bas, près de la gare du R.V.T. Fermées, elles ont été remplacées par un seul centre de distribution rue Emer-de-Vattel. Mais leur bâtiment avait survécu. Or, dernièrement, l'ancienne laiterie du haut, longtemps exploitée par feu M. Edmond Giroud et sa famille, a disparu sous la pioche des démolisseurs. Nivolé, son emplacement sert pour le moment de parc aux camions d'une entreprise locale.

NOIRAIGUE

Constitution de la commission scolaire

(c) La commission scolaire qui s'est réunie vendredi a constitué son bureau comme suit : président : M. Hervé Joly, vice-président : M. Bernard Muller, secrétaire : Mme Rose Hummel.

Dimanche prochain...

(c) Dimanche le village connaîtra une animation inaccoutumée. Ce sera tout d'abord la Fête de la jeunesse qui verra accourir les nombreux amis de l'extérieur venus entourer les enfants au culte du matin et à la sortie de l'après-midi qui cette année aura lieu à la Ferme-Robert où la fanfare « L'Espérance » et le chœur mixte « L'Avenir » prêteront leur concours. Le Maennerchor de Hôngg qui dirige un enfant du village, M. Pierre-Auguste Maeder et qui participera la veille à un concours donné au Palais de Beaulieu à Lausanne pour préparer sa participation à la Fête fédérale qui aura lieu en 1973 à Zurich, fera au retour un croquet par Noiraigue où il arrivera en fin de matinée et où il sera accueilli par le père de son directeur avant de monter lui aussi à la Ferme-Robert pour un repas.

TRAVERS

Votation après les vacances

(sp) Dans sa séance du 27 avril, le Conseil général avait adopté par 17 voix contre 12, un arrêté proposé par le Conseil communal, la commission des services industriels et la commission du budget et des comptes, octroyant un crédit de 45.000 fr. pour l'achat et la pose de compteurs d'eau dans tous les immeubles. Le parti socialiste avait alors lancé un référendum contre cette décision. Il récolta 341 signatures, soit plus du double exigé par la loi. En conséquence, la question sera soumise au verdict du peuple. La votation aura lieu après les vacances.

Reconnaissance

(sp) Le parti radical a exprimé sa reconnaissance, en lui offrant un bronze d'art, à M. Robert Garo qui s'occupa pendant 29 ans de la chose publique. En effet, il fut conseiller général durant treize ans et depuis 1956 conseiller communal, chef des travaux publics.

Transformation de l'immeuble des « Petites familles »

(sp) L'immeuble des « Petites familles », légué jadis par Eugène Rysler, appartient maintenant à la fondation « Carrefour ». Nous avons eu l'occasion d'indiquer à quel but serait affecté cette maison. Les plans de transformations sont dessinés à 650.000 francs. L'argent nécessaire est maintenant trouvé et les travaux pourront débuter le mois prochain.



Devant le tribunal correctionnel Un très mauvais payeur

J.-F.Q. et sa femme, actuellement à Bévillard, avaient tenu le restaurant du Pont de la Roche, entre Fleurier et Saint-Sulpice. Le 19 septembre 1971, J.-F. Q. déroba une somme de 1000 fr. à sa serveuse et utilisa cet argent pour ses besoins personnels. Quelques jours plus tard, il cria « au voleur » et prétendait que des cambrioleurs lui avaient dérobé 93.000 fr. ; il déposa plainte contre inconnu. La police et le juge d'instruction de Neuchâtel ne devaient pas être dupes. Ils arrivèrent vite à la conclusion que le cambriolage n'était qu'une simulation. Non content de cela, J.-F.Q., le 18 juin à Fribourg, avait acheté une auto valant 19.600 fr. en sachant fort bien qu'il était dans l'impossibilité de la payer par acomptes. D'ailleurs, il eut avec cette auto un accident qui provo-

qua pour plus de 14.000 fr. de dégâts. Enfin à Genève, le 12 décembre dernier, il obtint un prêt en disant qu'il lui fallait de l'argent parce que sa femme devait entrer à la maternité et qu'il rembourserait le prêteur — ce qu'il ne fit pas — dans un très court laps de temps, ses parents devant lui envoyer un mandat.

Sur proposition du substitut du procureur général, la chambre d'accusation a décidé de renvoyer J.-F. Q. et sa femme devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers. Les jurés seront M. Roger Chuat (Fleurier) et Mme Denise Emery (Couvet) ; les suppléants seront MM. Victor Barrelet (Môtiers) et Robert Devenoges (Fleurier). L'audience a été fixée au 11 septembre.

G.D.

Les buralistes postaux à Môtiers : prévenir les attaques à main armée

La section de Neuchâtel de la société suisse des buralistes postaux a siégé à Môtiers. Le président, M. R. Comtesse salua MM. R. Moser directeur du quatrième arrondissement postal, A. Matthey adjoint, R. Coste secrétaire au département de l'intérieur ; les représentants des sections vaudoises et genevoises et le président de la section du Jura, M. H. Favre. Le rapport du président est basé principalement sur le développement futur de l'entreprise et sur les résultats et les problèmes de la dernière assemblée des délégués à Morges. Il relate en particulier la protestation des buralistes contre les attaques à main armée toujours plus fréquentes et les moyens de prévention et les mesures de protection à prendre. Le directeur M. R. Moser dans un brillant exposé, relate l'urgence et la nécessité d'améliorer les relations postales avec le secteur horloger. Il en résultera que dès cet automne, des circuits de ramassages seront faits dans les localités horlogères afin que la marchandise déposée à la poste, ou récoltée chez le privé le soir, soit distribuée avant huit heures le lendemain matin et ceci pour tout le canton et le Jura bernois.

L'étude, la mise sur pied et l'organisation de ce système sont dues à l'orateur qui espère par là maintenir la bonne renommée de l'entreprise dans les relations avec les usagers. A l'heure de l'apéritif, les buralistes postaux eurent l'agréable surprise d'être accueillis, au Prieuré Saint-Pierre, par la

fanfare de Môtiers. Le maître de céans souhaita la bienvenue à tous et dans un historique, relata le passé de cette grande et belle demeure qui fait un peu l'orgueil de Môtiers. Lors du repas, M. A. Jéquier, conseiller communal, sut dire à chacun les services qu'ils rendent à la communauté. L'après-midi fut l'heure de la détente et tous se retrouvèrent à la Maison des Mascarons où les joies annexes avaient été parfaitement préparées. Ce fut pour le président le moment de féter les jubilaires. M. U. Wenger de Diesse pour ses 40 ans de services fut très chaleureusement remercié et applaudi ainsi que 8 autres membres pour leurs 25 ans d'activité dans l'entreprise. Tous ces sociétaires ont été récompensés et leurs femmes largement fleuries. Les buralistes ouvrirent le bal qui se prolongea jusqu'en fin d'après-midi.

Le chef-lieu en fête

Môtiers était en fête dimanche soir. En effet, un cortège réunissant les gymnastes retenant de la Fête fédérale d'Aarau, les musiciens qui avaient participé à la Fête cantonale de Bevaix et les samaritains qui avaient eu une réunion fédérale à Lausanne, défila dans les rues du village. Les auto-rités, les accordéonistes de « L'Echo de Riaux » et les musiciens de « L'Harmonie » surent, par des allocutions et des morceaux de musique, témoigner leur reconnaissance aux « ambassadeurs » du chef-lieu.

Carnet de deuil

(sp) Aujourd'hui, on rend les derniers devoirs à Mme Martha Guyenet, née Borno, décédée dans sa 88me année. Mme Guyenet, d'abord avec son mari, puis seule, a tenu pendant de très nombreuses années l'hôtel de ville des Six-Communes à Môtiers, où elle avait réussi à faire de cet établissement un lieu d'accueil particulièrement agréable.

Les gymnasiens de Fleurier chantent à Môtiers

(sp) Ultime concert de la saison, mercredi soir, à l'église de Môtiers : sous la bannette de M. Georges-Henri Pantillon, la Chorale du gymnase pédagogique de Fleurier et de l'Ecole normale, renforcée par des camarades volontaires des gymnases cantonaux de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, chantera deux cantates de Jean-Sébastien Bach. La femme du directeur, Mme June Pantillon, assumera l'accompagnement au piano.

Dirigé par un de leurs camarades, M. Philippe-André Macchi, un double quatuor de normaliens interprétera quelques madrigaux, tandis que de jeunes instrumentistes, notamment des flûtistes, proposeront des intermèdes entre les parties vocales. Un tel concert mérite d'être suivi, surtout s'il atteint le niveau de celui de l'an dernier au cours duquel on entendit les excellentes « Fêtes d'Alexandre », de Heandel.

critique

GLANURES

Le programme d'été a commencé ou va commencer. Déjà les émissions sont moins passionnantes, si tant est qu'elles l'aient été. Elles deviennent plus courtes. De vieux fonds de tiroirs, on ressort des sujets un peu avortés, mal venus, ou des reprises lassantes pour le trop fidèle spectateur.

« Table ouverte », dernière de la saison, présentait son fameux débat de fin de série. Alors que précédemment, les animateurs s'essouffaient en une sorte de dialogue à bâtons rompus entre gens bien informés, ils ont eu l'idée pour cette ultime émission, de convier le président Celio à un exposé sur l'inflation. Comme on pouvait s'y attendre, notre grand argentier est revenu à cette « barre des témoins » tel qu'en lui-même, fidèle à l'image de marque qu'il s'est créée dès son investiture au Conseil fédéral, débonnaire, dynamique, ouvert, faisant preuve d'une grande intelligence et d'une appréciable largesse de vue mais donnant l'impression, une fois encore, d'une certaine impuissance à dominer le problème complexe de l'inflation. Certes, des pouvoirs accrus ont été accordés au Conseil fédéral en matière financière, certes l'arrêté sur la construction pourra-t-il avoir quelque effet, mais en fin de compte le plus haut personnage de l'Etat ne semble pas avoir beaucoup plus de remèdes à apporter à la situation que M. Toule-Monde.

Les journalistes, Jean Dumur qui présidait le débat, Claude Torracinta,

Gaston Nicole, Roland Bahy et Pierre Béguin qui jouaient les faire-valoir, n'ont guère eu la possibilité de s'exprimer tant notre ministre de l'économie a la verbe fluide et intarissable. L'émission aura-t-elle permis à un certain nombre de téléspectateurs de se faire une idée de notre économie, nous le souhaitons.

Une émission, vendredi soir, mérite un accessit, voire même un prix d'excellence. « Musique où es-tu ? », de Christian Liardet, réalisé avec la collaboration du compositeur Arié Dzierlatka, s'était donné pour tâche de démontrer par l'humour les conventions attachées à l'audition d'un concert. Musiciens et chefs d'orchestre en « queue d'hirondelle », public très snob et très compassé, personne ne se présente à un concert en culotte courte, ni exécutant ni auditeur. Pourtant les sons, la qualité musicale, seraient les mêmes. Démystifier en une immense charge faite de sketches complètement farfelus, alternant avec l'exécution d'une œuvre de Mozart, Stravinsky, Schubert, Ravel et Ozierlatka, tout cela en une ambiance follement gaie et au demeurant assez sympathique. Voilà le mot d'ordre que s'étaient donné les réalisateurs. Assez sympathique bien que l'on puisse se demander si quelque convention, ne fût-ce que dans le domaine vestimentaire, n'ajoute pas aux jouissances auditives un plaisir visuel de bon aloi qu'il serait regrettable d'abolir totalement.

G.-A. M.

CARNET DU JOUR

Couvet : Cinéma Colisée : 20 h 30, Concession d'une prostituée, 18 ans, carte d'identité.
Môtiers, musée Rousseau, ouvert.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance, tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale, tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier Vaucher-Bogner, avenue de la Gare, téléphone 61 10 37, les Verrières Banque cantonale neuchâteloise.
Fleurier, service du feu, tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale, tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de Madame Léon JEANNERET remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout spécial au docteur Morales.
Saint-Sulpice et Fleurier, Juin 1972.

AVIS DIVERS

Abbaye de Fleurier
1er, 2 et 3 juillet
La fanfare « L'Ouvrière » engage
SOMMELIERS
et SOMMELIÈRES
pour service à la cantine.
S'adresser à M. Ch.-Emile Suter, Ecole d'Horlogerie 18, Fleurier.
Tél. 61 21 61.

CINEMAX NC-600

Caméra cinéma Super 8
Power-Zoom 8-48 mm
Vitesses : 18-24-32 images/sec.
Prise pour télécommande

Fr. 480.—

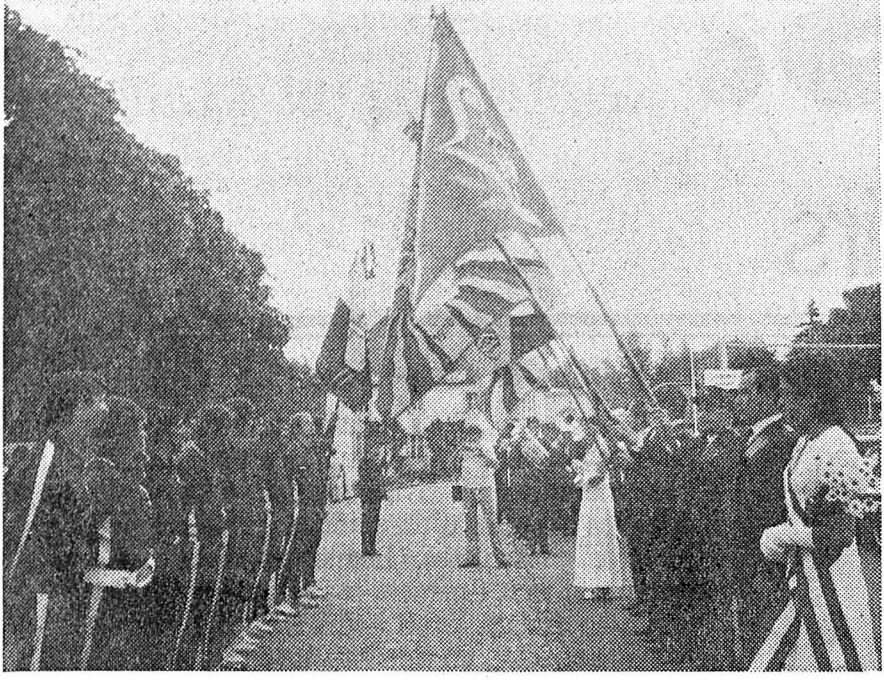
Schelling

photo
ciné
Tél. 61 18 38
Fleurier

Grâce à leur poignée
pliante, les caméras CINEMAX
sont très sportives

LE LOCLE - LE LOCLE

LE LOCLE - LE LOCLE



La réception à la gare.

(Avispress - Février)

De la musique aux Brenets pour la rentrée des gymnastes d'Aarau

Il faudrait parler d'une double réception : celle des gymnastes et celle des membres de la fanfare. En effet, cette dernière n'est venue que pour la Fête cantonale de Bevaix. Malheureusement, cette manifestation n'étant assortie d'aucune sorte de classement, les participants ne recevront qu'un rapport de jury. Le train arriva en gare, salué par

les accents de la fanfare, attendu par les pupilles, les pupillettes et les gymnastes de la Féminine, par la chorale, les autorités et un nombreux public. Au sommet de la hampe de la bannière, se balançait la couronne frange or par obtenue par la société dans le travail en section. Notons que deux distinctions furent obtenues à titre individuel par deux membres de la section au concours de triathlon.

Le président de la société chorale, qui présidait également le comité de réception, accueillit par d'aimables paroles les deux sociétés. Un vin d'honneur fut servi sur l'esplanade de la gare. Un cortège se forma puis parcourut, conduit par la fanfare, les rues du village jusqu'au local.

Là, M. P. Haldimann, nouveau président de commune, ouvrit les joutes oratoires. Il releva la vitalité animant la société et assura les sociétés du village de l'intérêt que les autorités ne cessent de leur porter.

M. Rossettel, président de la SFG, remercia, puis M. P. Griessen rappela la Fête cantonale des pupilles et pupillettes à Couvet. Il remercia moniteurs et monitrices pour le travail accompli, ainsi que les parents qui acceptent, lors de chaque séance, d'assister à la répétition afin de stimuler les jeunes gymnastes.

Maryline Huguenin, monitrice des pupillettes se dit très satisfaite du travail de ses petites filles.

Michel Rossettel constata que quatre gymnastes seulement sont encore dans les rangs de ceux qui participent à la dernière Fête de Berne. La section se présente avec 19 gymnastes dont huit ou neuf travaillaient alternativement dans les diverses disciplines. Il félicita le moniteur en chef, M. Jean Eisnering, dont le dévouement et la patience sont à relever.

Pour faire sortir la région Centre-Jura de l'isolement

Depuis le début de 1971, les représentants des autorités communales du Jura ont pris conscience de la nécessité d'unir leurs efforts, par-dessus la frontière qui sépare Berne de Neuchâtel, pour promouvoir leur région. Un groupe de travail, présidé par M. René Felber, président de la ville du Locle, et groupant des représentants des districts de Courtenay, des Franches-Montagnes, du Locle et de la Chaux-de-Fonds, s'était mis à la tâche.

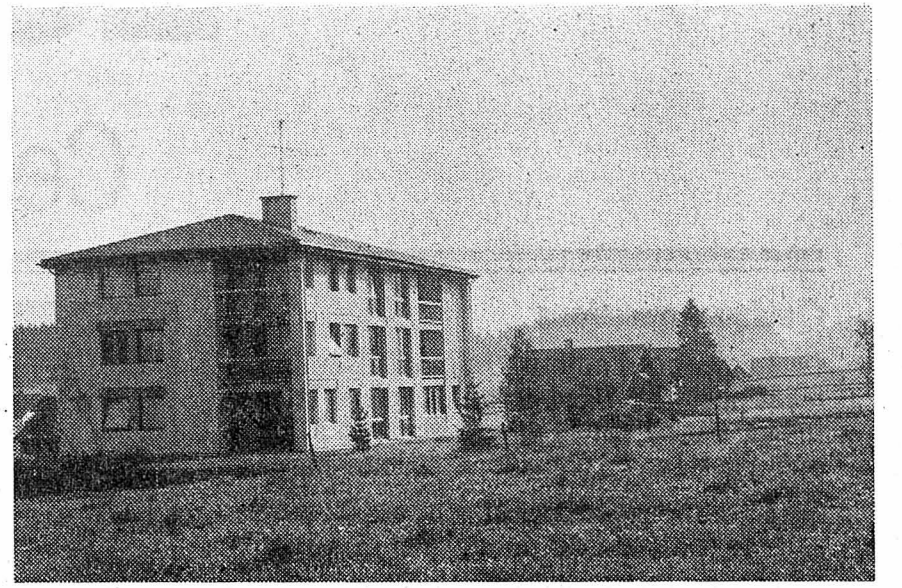
Il a défini d'abord les limites du bassin que l'on pouvait englober sous le vocable de Centre-Jura. De Saint-Brais à la Brévine, il recouvre une bonne partie des Franches-Montagnes, du valon de Saint-Imier et les deux districts des Montagnes neuchâteloises. Samedi à la Chaux-de-Fonds, les représentants de 18 communes de ces quatre districts ont décidé de soutenir les efforts du groupe de travail Centre-Jura.

Une vaste étude économique sera confiée au groupe d'études économi-

ques de l'Université de Neuchâtel dirigé par le professeur Jean-Louis Juvet et M. Denis Maillat, professeur assistant. Les deux spécialistes ont expliqué leur plan d'étude et enregistré les remarques des maires et présidents participant à la séance. Les représentants des autorités constituées ont décidé de se battre afin de mettre en valeur les multiples possibilités de la région et de faire sortir celle-ci de l'isolement où on voudrait l'enfermer.

Ignorés des spécialistes de l'aménagement du territoire de l'Ecole polytechnique fédérale, ils refusent de laisser disparaître leur potentiel économique, leurs traditions et leurs forces vives.

Centre-Jura est le signe d'une prise de conscience qui peut faire de toute la région un centre de vie et d'équilibre face aux grandes concentrations. Centre-Jura ne s'arrête pas aux limites du pays, des contacts ont déjà été pris avec les communes françaises frontalières de Morteau au Russey.



Avec sa nouvelle maison communale la Chaux-du-Milieu a tenu son pari

De notre correspondant :

Samedi, la Chaux-du-Milieu inaugurerait son bâtiment communal. On peut parler de toute la commune, car l'exécutif avait eu l'idée de convier l'ensemble de la population à une manifestation qui, bien qu'officielle, avait toutes les allures d'une fête. Cela était certainement dû à la fierté légitime qu'éprouvaient les gens en voyant, après moins d'une année de travail, cette nouvelle venue parmi les maisons de la vallée.

Dans son allocution, M. D. Sauser, président du Conseil général, apporta le salut et les remerciements des autorités aux maîtres d'état, mais surtout à la population qui, grâce au « oui », qu'elle apporta lors des votations qu'engendra cette construction, s'est prononcée pour le développement du village. L'orateur convia ensuite

toutes les personnes présentes à visiter le bâtiment et principalement le bureau communal. D'une architecture simple et fonctionnelle, il donnera certainement pleinement satisfaction à l'administrateur ainsi qu'aux autorités qui auront à l'utiliser.

Pour l'occasion, on avait accroché aux murs plusieurs toiles d'artistes de la région : Wenker, Montandon et Claudéard. Ce dernier exposait également à la salle du Conseil général une remarquable tapisserie en haute laine. Prirent ensuite la parole le conseiller d'Etat Jacques Béguin, M. René Felber, conseiller national et président du Conseil communal loclois, M. Bernard Vuille, président de la commune de la Chaux-du-Milieu, MM. Zill, conseiller communal et Graber, architecte. La partie officielle s'est terminée autour du vin d'honneur et de la collation offerte par la commune.

Les Ponts-de-Martel: première séance du nouveau législatif

De notre correspondant :

Le Conseil général des Ponts-de-Martel a tenu, dernièrement, sa première séance de la nouvelle législature, avec le traditionnel ordre du jour réservé à la mise en place des autorités et des commissions. Le président du Conseil communal, M. Maurice Ducommun, ouvrit cette soirée avant de laisser la présidence à M. Roger Jeanneret, doyen de l'assemblée.

L'élection du bureau du législatif s'est déroulée tacitement. En voici la composition : président : M. Roger Jeanneret ; vice-président : M. Marcel Fivaz ; deuxième vice-président : M. Roger Guye ; secrétaire : M. Claude Finger ; secrétaire-adjoint : M. Pierre-André Randin ; questeurs : MM. René Haldimann et Willy Robert. Conseil communal : MM. Maurice Ducommun, Char-

les Jean-Mairet, Charles-Henri Montandon, Bernard Perrin et Georges-André Guermann. Pour la petite histoire, relevons que chaque candidat a été élu à l'unanimité des voix.

Commission des comptes et du budget : Mme Renée Banderet, MM. Frédéric Finger, Claude Nicolet, Claude Schwab, André Horni, Jacques Montandon, Pierre-André Randin. Commission scolaire : Mmes Claudine Finger, Janine Maire, Lucette Mojon, Collette Montandon, Marie-Louise Roulet, MM. Roger Banderet, Ami Dubois, Roger Guye, Eric Jean-Mairet, Jean-Marc Leuthold, Jean-Pierre Montandon, Charly Robert, Roger Robert, Charles Soguel, Henri Schurch. Commission des naturalisations et des agrégations : MM. Maurice Ducommun, Claude Finger, Roger Robert, Georges Baillo et Willy Robert.

Les F.A.R. au cirque Knie

A l'occasion du 30ème anniversaire de sa fondation, la caisse de retraite des Fabriciens d'assortiments réunies, au Locle, a eu l'idée de convoquer l'ensemble du personnel et des maisons affiliées, ainsi que les membres retraités, dans la vaste enceinte du cirque national Knie qui avait fait halte pour trois jours à la Chaux-de-Fonds. Après une allocution de bienvenue de M. Jean-Pierre Hainard, directeur, l'actuaire M. Pierre Rieben, a présenté à l'assemblée le compte d'exploitation pour 1971. Les résultats en sont très favorables et la situation de la caisse est excellente.

Immédiatement après ce rapport, une collation a été distribuée pendant que la fanfare des Assortiments faisait entendre quelques airs entraînants. La représentation du cirque a couronné cette fête-anniversaire par un spectacle d'une valeur exceptionnelle, bien digne de la réputation du grand chapiteau helvétique. Ainsi aspects techniques et financiers d'une belle organisation formant un deuxième pilier important, et divertissement de qualité se sont harmonieusement associés en une séance qui restera mémorable.

La Militaire du Locle à la Fête nationale des Suisses de Paris

La musique militaire du Locle a participé à la commémoration de la Fête nationale des Suisses de Paris. Samedi, après le dépôt de la traditionnelle couronne, elle a exécuté, à l'Arc de triomphe, la sonnerie aux morts et les hymnes nationaux suisse et français avant d'aller donner une aubade à l'ambassade de Suisse. Près de 30.000 personnes se sont rassemblées à Joux-en-Josas, dimanche, pour célébrer la Fête nationale. Selon la tradition, les cérémonies religieuses se sont déroulées en plein air. La partie officielle de la manifestation a été ouverte par le consul de Suisse à Paris, M. Marcel Guelat. M. Rodolphe de Planta, président de la Fédération des socié-

tés suisses de Paris a dressé un tableau de l'activité des différents groupements suisses de la région parisienne. Enfin, M. Pierre Dupont, ambassadeur de notre pays en France, s'est penché sur l'ensemble des problèmes de nos compatriotes en France.

Avant le match de football entre le département politique fédéral et quelques membres de l'ambassade suisse à Paris, renforcés par l'Union sportive suisse de Paris, match gagné par l'équipe de Berne (2-1), la section féminine de la Société suisse de gymnastique de Paris, qui avait participé à la Fête fédérale d'Aarau, s'est produite. Des jeux ont enfin eu lieu. La fanfare militaire du Locle a joué tout au long de la journée.

BROT-PLAMBOZ

A la commission scolaire

(c) Récemment à l'issue des examens, la commission scolaire, réunie au collège des Petits-Ponts sous la présidence de Roger Ducommun, a pris connaissance des résultats des deux journées d'examen. En même temps, les dames inspectrices contrôlaient le travail effectué par les filles au cours du 2ème semestre. Elles se déclarèrent très satisfaites.

En fin de soirée, un repas réunit la commission scolaire, les dames inspectrices et le corps enseignant au restaurant des Petits-Ponts où d'aimables paroles furent prononcées à l'intention de Mlle Madeleine Mossoux qui quitte la Suisse après deux ans d'excellent enseignement.

COL-DES-ROCHES

Accrochage entre un camion et une auto

(c) Hier, vers 15 h 15, un camion conduit par M. G. B., domicilié au Col-des-Roches, roulait du Locle en direction de la frontière. Le conducteur, qui avait l'intention de s'engager sur le chantier Merozi, au Col-des-Roches, se déplaça alors sur le centre de la chaussée. Alors qu'il s'apprêtait à bifurquer à droite, il fut dépassé par la droite par une voiture conduite par Mme C.M., domiciliée à Villers-le-Lac. Collision. Pas de blessés, mais des dégâts.

VAL-DE-RUZ

Beaucoup de nominations pour la première séance du législatif d'Engollon

De notre correspondant :

Le nouveau Conseil général a siégé récemment. M. Marcel Besson, doyen d'âge, a ouvert la séance. Le bureau a été constitué ainsi : M. Jean-Daniel Haussener, président ; Mme Dora Comtesse, vice-présidente et M. Edouard Reichen, secrétaire. Sous la présidence de M. Jean-Daniel Haussener, l'assemblée passa à l'élection des membres du Conseil communal et des différentes commissions dans un climat d'entente cordiale. Conseil communal : MM. Marcel Besson, Fritz Nobs, Léo Stauffer (tous trois anciens) et MM. Charly Comtesse et Gilles Haussener (nouveaux). Délégation à la commission scolaire de Fenin-Vilars-Staules et Engollon : MM. Gilles Haussener, Edouard Reichen et Francis Ruchti. Délégation à la commission de l'hôpital de Landevaux : MM. Marcel Besson et Maurice Ruchti. Délégation à la commission de la piscine du Val-de-Ruz : M. Philippe Comtesse. Nomination à la commission de salubrité publique : MM. Francis Ruchti et Maurice Ruchti. Après avoir rendu de signalés services à la commission des dames inspectrices de Fenin-Engollon, Mme Marie Comtesse se retire. Feront partie de cette commission : Mmes Micheline Haussener et Anne-Marie Ruchti.

Durant 24 ans, soit de 1948 à 1972, les conseillers communaux démissionnaires, soit MM. Philippe Comtesse et René Ruchti ont assumé avec compétence et dévouement les responsabilités qui leur avaient été confiées. C'est un très long bail, soit 6 législatures, qui débuta lorsque les problèmes à résoudre étaient moins nombreux et les exigences administratives infiniment moins compliquées. Tous ces problèmes qui concernent notamment l'exploitation des forêts, l'entretien des routes, du service des eaux, de l'électricité et des immeubles communaux ont été abordés avec soin par les membres de l'exécutif.

Ajoutons que M. Philippe Comtesse a assumé la présidence durant 2 législatures, notamment la législature finissante, avec ponctualité et discernement, que M. Marcel Besson, doyen du nouveau Conseil communal collabore aux activités de l'exécutif, et cela depuis 31 ans, et que l'administrateur assure les services du secrétariat et de la comptabilité communale depuis 24 ans. Ayant rendu de précieux services durant 24 ans également au sein du Conseil communal à la tête du diastère des travaux publics notamment, M. Fritz Nobs accepta de bonne grâce une réélection au dit Conseil.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines. Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Constitution de la commission scolaire

(c) Les membres de la nouvelle commission scolaire se sont réunis dernièrement et ont constitué leur bureau comme suit : président M. Germain Marchand ; vice-président M. René Duvoisin ; secrétaire Mme Renée Colomb ; membres Mmes Andrée Guibert, Yvan Langel, MM. André Brauen, Jean-Claude Gueniat, Elibert Jeanrenaud et Marcel Monnier. D'autre part, M. Régis Auderset, délégué du Conseil communal et M. Philippe Schær, maître principal, auront voix consultative.

Réception des gymnastes

(c) La section masculine des Geneveys-sur-Coffrane et Collfrans de la SFG a participé à la fête fédérale d'Aarau. Sous la conduite de leur président, M. Lucio Domini et de leur moniteur, M. André Meigneux, les gymnastes se sont distingués aux barres parallèles, à la course de 100 m, au jet du boulet (5 kg), au saut en longueur et au lancer de la pierre (12 kg 50). Avec un total de 110,52 points pour l'ensemble des disciplines, la section a obtenu une couronne frange or et réalise ainsi le cinquième meilleur résultat du canton de Neuchâtel.

À la gare, la population et les autorités attendaient les pupilles et pupillettes, les dames. Un cortège conduit par «L'Espérance» et «L'Harmonie» conduisit les «héros» du jour jusqu'à la Maison de commune où successivement, MM. Joseph Stalder, président des sociétés locales, Werner Martin, président de commune, félicitèrent les heureux gymnastes avant que M. Lucio Domini, président local SFG, retraçât les hauts faits de ce week-end.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Les fêtes du centenaire de la S.B.S. dans le Jura neuchâtelois

De notre correspondant :

Cent ans de Société de banque suisse : cent ans qui mûit bout à bout, ont fait l'histoire d'un pays. C'est considérable, si l'on songe à travers quels tourments, par-dessus quelles barrières dirigeants et dirigés ont dû passer afin qu'aujourd'hui la Suisse offre le visage que l'on sait. Le centième anniversaire de la Société de banque suisse, au-delà d'une simple chronique, se devait d'être célébré avec solennité. Cela fut fait, dans le pays tout entier. A Neuchâtel récemment, dans le Jura neuchâtelois dernièrement, pour le siège de la Chaux-de-Fonds et la succursale du Locle.

Si nous avons donné un écho des festivités, il y avait encore quelques discours, reflets d'une politique poursuivie sur territoire helvétique. Cette journée officielle, qui s'ouvrit à la Salle de musique de la Métropole de l'horlogerie, réunit près de 2000 personnes dont quantité de représentants du monde économique et des autorités. On eut, certes, l'occasion d'apprécier quelques intermèdes musicaux dus à Mme Christiane Jaccottet, claveciniste, qui jouait sur un instrument Ruckers, d'Aix-en-Provence, d'après un Ruckers 1642, et à M. Heinz Holliger, hautboïste, dans diverses œuvres, dont une du moins, par son caractère réellement avant-gardiste, sut rencontrer l'enthousiasme, mais on entendit également M. André Favre, directeur de la S.B.S. à la Chaux-de-Fonds, saluer ses invités, dont les présidents du Grand conseil et du Conseil d'Etat, MM. Pierre Porret et François Jeanneret.

L'histoire de ce jubilé, c'est également une pierre à ajouter à celles de l'édifice haut-jurassien. M. Favre rappela l'histoire de cette région des Montagnes neuchâteloises, de la diminution des exportations horlogères dès 1921 au chômage des années trente. Il souligna aussi la mission importante de la banque. C'est d'un syndicat de six banquiers privés bâlois, le «Basler Bankverein» qu'est issue, en 1872, la Société de banque suisse. Les étapes suivantes sont connues : spécialisation dans les affaires d'émission, statut de banque commerciale détachée, extension à l'étranger par la création de sièges à Londres en 1898 notamment.

PRÉSENCE SUR LES CINQ CONTINENTS

C'est en 1906 que cette société ouvrit, à Genève, son premier siège de Suisse romande. En 1918, la S.B.S. racheta la banque Reuter, à la Chaux-de-Fonds et la banque du Locle. Grâce à ce qui devint par la suite Métaux précieux S.A., l'un des jalons du développement économique était posé. Il appartenait ensuite à M. Paul Feurer, directeur général de la S.B.S. de souligner cette présence sur les cinq continents et le rôle important joué par notre pays en tant que place financière internationale. En cette période où le nouveau compromis international semble à nouveau compromis, il est peut-être bon de relever cette confiance que placent les

banques vis-à-vis des autorités qui ont à cœur une stabilisation de la valeur de la monnaie. La récente déclaration du conseiller fédéral Celio en est une preuve.

M. JEANNERET ET LE CRÉDIT

Le président du Conseil d'Etat neuchâtelois, M. François Jeanneret, livra quelques réflexions sur ce que l'on nomme le petit crédit. Cela lui permit de rappeler que dans chaque demande, opérée auprès d'un établissement spécialisé, doit se retrouver la réflexion personnelle sur la nécessité de tel ou tel achat. Ce petit crédit « dont on ne va pas ici faire le procès, contribue gravement à l'inflation de notre société de consommation ». Cet appel à la prudence, dont l'Association des consommateurs vient également de se faire le porte-parole, dans d'autres circonstances il est vrai, pourra-t-il être entendu ? M. Jeanneret souligna aussi le rôle important joué par la S.B.S. dans l'histoire du pays, des Montagnes neuchâteloises spécialement. Cette banque à visage humain, cette possibilité et surtout cette recherche du contact entre individus, a permis à l'industrie de trouver ici ses lettres de noblesse. On ne s'adresse pas à un ordinateur, mais à une personne qui connaît les industries qui ressent le poumon d'une région. C'est assez rare pour qu'on le souligne. Ce vœu dédié à la personnalité de l'entreprise, il convient de s'en souvenir et surtout d'y croire. Le développement d'une contrée,

d'un canton dans ses structures, reste lié à cette conception. M. Blaise Clerc, président de la Chambre suisse de l'horlogerie après avoir réalisé une discrète incursion dans le secteur critique tel qu'on conçoit les banques suisses à l'extérieur du pays, rendit hommage à cette présence bancaire qui participe de manière active au développement économique du pays. Lui aussi souligna cette particularité faite d'individualisme et de régionalisme qui permet à de semblables établissements de poursuivre une mission dont l'issue se révèle positive pour les industries locales. L'horlogerie helvétique, et cela fut souligné à maintes reprises ces derniers mois, a besoin de se grouper, de se restructurer. Ces concentrations, vitales pour la plupart des secteurs, exigent d'importants capitaux. Là surtout, subsiste le rôle prépondérant de la banque.

A l'issue de cette cérémonie, qui malgré l'importance de certaines déclarations, se déroula dans une ambiance faite de fleurs et de détente, deux repas officiels, l'un au Locle et l'autre à la Chaux-de-Fonds permirent à diverses personnalités locales de présenter leurs vœux. Et puis ce centième anniversaire permit aux responsables de la S.B.S. de prendre la décision de créer un fond destiné à la culture, à la science et à l'intérêt général. Cela fut dit sans être souligné. Ce choix honore cette commémoration, car il sut être discret.

Ny.

Travaux de nuit à la gare

(c) Les habitants résidant le long de la voie ferrée, en gare de la Chaux-de-Fonds, viennent d'être avisés que, pendant quelques nuits, ils risquent d'être un peu dérangés. En effet, dès hier soir et jusque dans la nuit de mercredi, les CFF procéderont à divers travaux consistant au bourrage des branchements de la gare. La réalisation de ces travaux est impossible de jour, en raison des passages trop fréquents des trains.

Perte de maîtrise : conducteur blessé

(c) Au volant de sa voiture, M. J.-C. M., domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait hier vers 11 h 45 rue de l'Étang, avec l'intention d'obliquer à gauche pour emprunter la rue du Collège. En prenant son virage, l'automobiliste perdit la maîtrise de sa machine qui finit sa course contre un camion en stationnement, à la hauteur de l'immeuble No 60. M. M. souffrant de contusions légères, a été transporté en ambulance à l'hôpital. Il a pu regagner son domicile par la suite. Dégâts.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, «Les Canons de Navarone» (16 ans).
Eden : 20 h 30, «La Vie Sexuelle de Don Juan» (18 ans).
Plaza : 20 h 30, «Les Proies» (16 ans).
Scala : 19 h «Flesh» (20 ans), 21 h «Le Saut de l'Ange» (18 ans).
ABC : 20 h 30, «Elle veut tout savoir» (20 ans).
EXPOSITIONS
Vivarium de la bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée des beaux-arts : Pablo Palazuelo.
Galerie du manoir : affiches de Zulo.
Galerie du Club 44 : instruments de musique de l'ancien Israël et du Proche-Orient.
Club 44 : tapisserie de Michel Vouga.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : COOP, Léopold-Robert 108, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
Memento du Locle

Le Locle

EXPOSITION
Fête du Grand-Cachot-de-Vent : tous les jours de 15 à 21 h, céramiques japonaises.
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : Henri-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38, Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital. Tél. 31 52 52.



Brehmer Top
Le NATUR-A-TOP fait sensation parmi ceux qui portent un postiche. Incroyablement mince et transparent, le «deuxième cuir chevelu», dans lequel chaque cheveu est implanté d'une façon imitant parfaitement la pousse des cheveux naturels. Raie et épi font absolument naturel.
R. KRASSNITZER
Coiffure - Parfumerie
Clos-de-Serrières 1
NEUCHÂTEL
Tél. 31 38 50

Les jeunes.

Ce qu'ils font de leurs loisirs

Quelques questions

Les jeunes d'aujourd'hui sont-ils éminemment sociables? Est-ce qu'ils fuient la solitude? Est-ce qu'ils ne se sentent à l'aise qu'en bandes, en équipes, avec leurs pareils?

Et d'abord, comment se rencontrent-ils: sous le «patronage» de clubs et de sociétés, ou bien au hasard des sorties et des bistrotts?

Comment emploient-ils leurs heures de liberté? Ont-ils tendance à tuer le temps, ou bien cherchent-ils des occupations constructives? Et «constructives», qu'est-ce que ce mot signifie pour la majorité d'entre eux?

Le sondage entrepris à la demande des sociétés d'assurances «La Suisse» Vie et Accidents à Lausanne et «La Suisse» Générale à Zurich par l'Institut d'analyses économiques et sociales de Lausanne permet de répondre à ces questions. En partant d'un échantillon de 1000 garçons et filles, les techniques de recherche les plus récentes et les plus sûres ont donné une image exacte et fidèle de la tranche de la population suisse actuellement comprise entre 15 et 25 ans. Soit un million d'individus. Chiffre considérable, et qu'il faut garder à l'esprit: quand les enquêteurs établissent par exemple — nous l'avons vu précédemment — que 2% des jeunes se révoltent ouvertement contre leurs parents, cette petite proportion, tout de même, représente 20000 révoltés!

Les autres ne sont pas un enfer

Mais, en ce qui concerne la vie sociale, le sondage a démontré, sans le moindre doute, que la génération montante la cultive avec une sorte de passion. Vie sociale, dans ce cas, on l'imagine sans smoking ni robe longue. Vie sociale, au contraire, avec «jeans» et minijupe. Mais vie sociale intense. Les jeunes ne croient pas un instant que, comme l'écrivit Jean-Paul Sartre, «l'enfer, c'est les autres». Sur dix d'entre eux, neuf cherchent, plus ou moins régulièrement, un contact avec autrui. Seul, le dixième reste «presque toujours à la maison». Et s'en explique en soulignant qu'il y gagne — c'est important — davantage de liberté: «Ainsi, dit-il, je peux faire ce que je veux.»

Alémaniques ou Romands, hommes ou femmes, c'est sans importance. Les comportements, comme la statistique l'établit, restent à peu près toujours les mêmes.

En revanche, ils diffèrent notablement selon le lieu de domicile. Dans les villages, un jeune sur six est, comme aurait dit Kipling, un chat-qui-s'en-va-tout-seul. Dans les grandes villes, on ne trouve plus qu'un solitaire sur quatorze. Et l'âge, l'état civil ni le métier n'y changent rien. Une catégorie, cependant, fait exception. Celle des étudiants. Les âmes «casanières» y sont les plus rares: un cas sur 33. Ce qui ne tient pas aux dispositions personnelles des jeunes universitaires, mais aux traditions, aux exigences particulières de la vie estudiantine. Et trois quarts d'entre eux affirment, d'ailleurs, qu'ils «restent volontiers chez eux de temps en temps», même s'ils ont de nouveau besoin, ensuite, de se mêler aux autres.

Les lieux de rendez-vous

Mais ses loisirs, avec qui choisit-on de les passer?

D'abord: avec «un ami» ou «une amie». Réponse donnée deux fois sur trois. Père et mère viennent après dans cette hiérarchie des «bons moments». Suivent les frères et sœurs. Puis les camarades d'école ou de travail. Puis les camarades de sociétés sportives, ceux d'un groupe de jeunesse, enfin les connaissances de rencontre. Bons derniers: les voisins.

Où fait-on de nouvelles connaissances?

Une fois sur cinq, l'aventure (amour ou amitié) est littéralement au coin de la rue. Mais les lieux privilégiés sont les restaurants, tea-rooms et bars, où se tissent des liens. Les vacances, naturellement, brisent aussi les solitudes, parce qu'on y vit intensément. A noter que, de cette brève «parenthèse» dans l'année, les jeunes filles tirent un meilleur parti que les garçons: elles y trouvent beaucoup plus souvent l'occasion de nouer des relations. «Eux» se contentent généralement des endroits où, dans la vie quotidienne, se réunissent des jeunes.



Adolescents à Bienne, pendant la leçon de sport

A vous de jouer!

Que font les jeunes durant leurs loisirs? 1000 jeunes gens et jeunes filles de 15 à 25 ans nous ont dit leurs préférences.

A votre avis: Entre le sport, la danse, la lecture, la musique moderne, qu'est-ce qui vient au 1er rang? au 2e? au 3e? au 4e? Etablissez ici votre classement.

La réponse exacte figure dans le texte de cette page.

1er rang:

2e rang:

3e rang:

4e rang:

«... enfin, quelqu'un a eu le courage d'établir ce rapport...» «J'ai 17 ans, j'attends impatientement la suite...» «... même moi, qui ai 22 ans, j'ai de la peine à répondre à vos questions tests...»

Miracle de l'information! Il suffit d'une petite phrase, glissée dans une page de texte: Avis aux jeunes. Dites-nous ce que vous en pensez, pour que les réponses affluent. De toutes les parties de la Suisse. De France, de Belgique, d'Allemagne. De partout, les jeunes réagissent.

Mais il n'y a pas que les jeunes. Il y a aussi l'Office fédéral de la protection civile, le quartier général de l'Armée du Salut, l'Office des apprentissages de La Chaux-de-Fonds, l'Hôpital de Genève, la Quinzaine culturelle de Moutier, pour ne citer que ceux-là parmi les milliers qui nous ont écrit.

En lançant cette campagne d'information, nous n'avions qu'un but: servir. Ces lettres nous prouvent qu'il est atteint, en bonne partie au moins. Merci à tous ceux qui nous ont écrit, même longuement, établissant ainsi un passionnant et fructueux dialogue.



La Suisse
Sociétés d'assurances sur la vie
et contre les accidents



«LA SUISSE» Générale
Compagnie Anonyme d'Assurances

De votre côté, quoi qu'il arrive.

Tout le monde à ski

Les «moins de 25 ans» consacrent-ils beaucoup de temps au sport?

Question pressante après les exploits suisses de Sapporo. Nos médaillés représentaient-ils vraiment un peuple qui conserve le goût de l'exercice physique, ou bien ont-ils dû leurs succès à leur acharnement exceptionnel et... solitaire?

Première certitude: chez nous, c'est vrai — et le sondage le confirme — tout le monde fait du ski. Et de la nage en été. Ce sont les exercices préférés des jeunes. Avec, chez les femmes, un penchant particulier pour le patinage et pour la gymnastique. Et, chez les hommes, pour le football. L'alpinisme, depuis longtemps du reste, n'est plus l'exclusivité du mâle.

Les deux sexes ont ici des goûts très semblables, et même quand il s'agit de tir ou de hockey sur glace, on trouve — quoique peu nombreuses encore — des «ama-

trices». Une nuance: on constate que les garçons pratiquent volontiers et parallèlement une série de sports, tandis que les filles se concentrent sur une ou deux disciplines.

Et ceux qui ne font rien du tout?

Ils sont encore assez nombreux: 130000 jeunes ne saisissent aucune occasion d'exercer leurs muscles et leurs réflexes. Un sur huit... Messieurs des clubs et des associations, que dites-vous de ce chiffre?

Encore faut-il savoir comment s'établit la moyenne. Car il y a trois fois plus de non-sportifs en Suisse romande qu'en Suisse alémanique! Outre-Sarine, pratiquement, tout le monde s'y met. En deçà, la situation paraît considérablement moins brillante.

Les habitants de la campagne, d'autre part, se montrent plus réticents que les citadins. Faute de clubs actifs et d'installations suffisantes? Ou parce que la vie des champs procure en elle-même le grand air, l'effort physique et le contact avec la nature?

Le public des compétitions

Maintenant, il existe une autre catégorie de sportifs, et qui tiennent à ce titre quand bien même leur activité consiste à s'asseoir dans les tribunes d'un stade et à contempler les efforts des autres. (Beaucoup de ces spectateurs, il faut du reste le reconnaître, sont eux-mêmes tout à fait actifs à leurs heures.) Mais là encore, un nombre étonnant de jeunes manifestent une totale indifférence: un tiers d'entre eux — donc plus de 300000! — ne suivent jamais un match, une course, un championnat.

Quant à ceux qui se déplacent pour une manifestation sportive, interrogés sur leurs préférences, ils désignent, dans l'ordre, le hockey sur glace, le football et le ski. Ce sont trois disciplines hautement prisées. Vient, un peu en arrière, un deuxième groupe: le patinage artistique (chéri des dames), puis l'athlétisme et la gymnastique; et, derrière, le handball, le basketball, le volleyball; et, finalement, le cyclisme.

Il y a même des amateurs «passifs» de l'alpinisme et du tir. Ils sont beaucoup moins nombreux. Mais ils existent et ils regardent!

Ce beau vice, la lecture

A vrai dire, le sport ne vient, parmi les distractions de la jeunesse, qu'à la deuxième place. Or, la première est occupée par la lecture. (Chez les filles surtout, qui dévorent plus de livres que les garçons.) Et la troisième, par la musique moderne. La danse arrive au quatrième rang. Là encore, les filles sont les plus convaincues. Mais elles nous réservent une surprise: elles ont davantage d'enthousiasme que les hommes pour le bricolage. Et pour la musique classique. Et même pour la photographie. «Eux» se rattrapent sur les autos et le film d'amateur.

Soit dit et confirmé par les chiffres en passant: les Suisses alémaniques sont nettement plus nombreux que les Romands à préférer la danse et la musique moderne. La musique classique séduit les vieux: les «20 à 25 ans» l'apprécient mieux que les «15 à 20 ans». Les hommes et les femmes mariés, enfin, s'adonnent à des occupations tranquilles: ce sont eux généralement qui passent des heures à lire ou bricoler.

Au total: les occupations des jeunes sont nombreuses et variées.

Ils aiment indiscutablement le sport.

Ils recherchent avant tout la compagnie de leurs contemporains.

Et ils attachent du prix aux relations humaines qui se créent, chez eux, sans cérémonies.

Ils cultivent les rencontres, les discussions, les contacts. Les jeunes, en général.

Commandez votre exemplaire! Gratuitement!

Intitulé «La Suisse. Portrait de la jeunesse», notre rapport va sortir tout prochainement de presse. Fort d'environ 120 pages, il comporte tous les textes publiés ou à paraître, ainsi qu'une cinquantaine de tableaux statistiques extraits du rapport complet de l'enquête. Il vous est offert gratuitement contre envoi du bon ci-dessous, sous enveloppe fermée, à:

La Suisse,
Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents,
13, avenue de Rumine, 1005 Lausanne.

BON

pour un exemplaire gratuit de «La Suisse. Portrait de la jeunesse».

Nom

Rue

NP/Localité

Quittant les moyennes, pourtant, les enquêteurs se sont aussi penchés sur deux groupes: celui des «longs cheveux» et celui des «minijupes». Isolément pris, ces filles et ces garçons-là professent-ils des opinions, affichent-ils des goûts différents?

Nous livrerons dans une dizaine de jours, ici même, les résultats du sondage sur ce point.

Moutier: le Conseil municipal contre-attaque mais la polémique pourrait bien durer...

Pour donner suite (et fin) à une polémique déclenchée contre lui par un citoyen contestant sa gestion, le Conseil communal de Moutier vient de rendre publique une lettre, intitulée « Réponse à M. Marcel Parod » dont voici les principaux passages :

M. Parod, vous intervenez trop tard, beaucoup trop tard. Vous critiquez et n'apportez rien de nouveau. Vous intervenez ou tentez de le faire maintenant, sur un ton de polémique et c'est encore trop tard, car vous en avez eu l'occasion déjà lors de la dernière législature, étant membre, à la fois de la commission des finances, de celles de taxation, des valeurs officielles, des manifestations culturelles et sportives et de la commission routière, cinq commissions où vous n'avez pratiquement jamais siégé, à tel point que le Conseil d'alors, à la demande de votre Groupement, a dû vous limoger et vous remplacer par une personne qui s'est donné la peine de siéger, elle !

Pourquoi vous êtes abstenus à l'époque de donner à notre politique communale l'impulsion que vous réclamez maintenant ? Quant à nous, nous sommes convaincus de l'importance du rôle joué par les commissions municipales.

Le Conseil municipal n'a pas attendu vos propositions pour étudier et mettre au point la réorganisation de tous nos services communaux, cela sans dictature mais en restant dans la légalité. Vos idées de limogage général relèvent d'un esprit dictatorial que nous nous refusons d'adopter, d'autant plus que le personnel donne dans l'ensemble entière satisfaction ! (...)

N'étant nullement des dictateurs, nous acceptons des suggestions, des propositions et, pour autant qu'elles présentent un intérêt, nous tentons d'en tirer quelque chose. Vos propositions relèvent d'une méconnaissance totale des règlements en vigueur, du Code des obligations et des contrats qui nous lient à notre personnel communal, en particulier.

Enfin, vous faussez sciemment l'opinion publique. Il existe bien à Moutier 1315 personnes qui ont voté « non » au budget. Mais la plupart avait des raisons que vous ignorez et qui ne sont pas nécessairement les vôtres. Vous avez l'outrecuidance de prétendre que ces électeurs sont avec vous, vous faites là une généralisation hâtive et téméraire. (...)

En conclusion (...) nous vous invitons, M. Parod, à mettre fin à cette polémique qui jette le discrédit sur la ville. Pour ce qui nous concerne, nous ne voulons pas continuer à vous suivre sur ce terrain et, dorénavant, nous ne répondrons plus à vos éventuels communiés.

Signé : Le Conseil municipal.

REACTION Comme il fallait s'y attendre M.

Marcel Parod a immédiatement réagi en déclarant : « Après les vacances, avec un groupe de mécontents nous allons lancer l'Action 2000 ».

Cette campagne se fera par quadrillage de la ville de Moutier, 2000 questionnaires sont prêts à être distribués. Les citoyens pourront dire clairement s'ils sont d'accord avec l'attitude du Conseil municipal et du Conseil de Ville, en ce qui concerne le budget et les suites que l'on connaît. D'autre part ils pourront aussi dire s'ils veulent ou non un Conseil de ville ou quels remèdes ils proposent pour changer le système actuel.

MOUTIER Législatif de Moutier : Berne n'a pas encore dit son mot

Hier soir, le législatif de Moutier s'est réuni. Les élections d'enseignants ont été renvoyées, aucun candidat ne s'étant présenté. Diverses nominations de remplacement dans des commissions ont eu lieu. Les comptes communaux sont acceptés. Ils accusent un déficit de 63.000 francs. Le rapport sur la marche financière de la commune est accepté. Un crédit de 40.000 fr. pour la réfection du toit de l'école secondaire et un de 75.000 fr. pour du mobilier d'école sont accordés. La commune adhère à la communauté pour l'aménagement régional. Une délégation s'est rendue hier à Berne à la direction des affaires communales. L'entrevue portait essentiellement sur le budget, par deux fois refusé par le peuple.

Après un long entretien, aucune décision n'a été prise et le Conseil exécutif répondra prochainement.

Déficit

L'état civil de Moutier qui englobe les communes de Roches, Belprahon et Perrefitte a tenu ses assises annuelles. Les comptes présentent un déficit de 12.000 fr. et le budget un autre de 2000 francs. Le comité a été réélu ainsi que son président, M. Ami Rougemont.

BIENNE - BIENNE

Avant la séance du Conseil de ville Bâtiments à protéger et cercle électoral

Deux motions ont été déposées sur le bureau du Conseil de ville, lors de la dernière séance. Elles seront probablement discutées lors de la séance qui aura lieu prochainement. En voici le texte :

« La récente initiative concernant la Vieille-ville de Bienne a illustré clairement le souci que partagent nombre de personnes de voir préserver ce que le passé nous a légué de plus valable du point de vue architectural ou artistique. Les diverses réactions suscitées par la démolition de l'actuelle façade du magasin « Innovation » ont mis en évidence que la ville de Bienne (hors du périmètre de la Vieille-ville) possède des bâtiments dignes d'être conservés (tout ou partie), même si ceux-ci n'ont pas une valeur artistique exceptionnelle.

1. Nous demandons au Conseil municipal qu'il fasse établir, en collaboration avec les divers organismes et sociétés que ce problème préoccupe, une liste des bâtiments qui mériteraient d'être conservés (tout ou partie) dans la ville de Bienne.

2. Nous demandons au Conseil municipal de proposer des mesures concrètes qui permettraient de sauvegarder les bâtiments qui, selon les avis de personnes compétentes, mériteraient d'être. » (Motion de M. Claude Merazzi, soc.)

CERCLE ELECTORAL

« L'idée d'un cercle électoral jurassien a progressé et semble approcher le stade des décisions. La procédure de consultation touche à sa fin. L'examen de cette question et de ses répercussions sur la vie politique biennoise nous paraît être assez urgent. Nous demandons au

Des « FLJ » à retardement et mis à toutes les sauces...

Dans une lettre envoyée à la rédaction jurassienne d'un journal romand, un certain « FLJ » a revendiqué, samedi, l'attentat commis la veille contre le poste de police de Boncourt. Ce n'est pas la première fois que l'on se trouve en face d'une telle reconnaissance tardive de paternité. Il en fut de même lors du vol d'un véhicule des ponts et chaussées à Delémont, lorsqu'un monument historique fut jeté à bas de son socle à Neuenegg, en bien d'autres occasions encore. En trop d'occasions même pour que l'on puisse vraiment croire à l'existence d'un nouveau « FLJ », constitué comme l'était celui des années 1962-1963. Rappels qu'il s'agissait, à cette époque, d'un mouvement organisé, travaillant systématiquement, signant chaque fois ses entreprises d'une manière ou d'une autre.

Ce groupement a été identifié. Ses membres ont été jugés, l'un a payé sa « dette », l'autre s'est évadé du pénitencier et a reçu l'asile politique en Espagne où il se trouve encore actuellement. Le troisième, qui n'était qu'un sous-fifre, a bénéficié d'une condamnation avec sursis.

Depuis l'arrestation des trois

hommes sus-mentionnés en mars 1964, a de très nombreuses reprises le sigle « FLJ » a fait sa réapparition sur des édifices publics, dans des lettres ou dans des communications téléphoniques. En octobre 1965 déjà, un certain « FLJ » faisait savoir qu'il interviendrait lors de l'inauguration de l'Ecole normale ménagère de Porrentruy. En 1966, des inscriptions apparaissent dans le Jura : « Médiation... ou FLJ ». Des affichettes posées la même année dans plusieurs villes suisses portaient ce texte : « provocation bernoise + indifférence helvétique = FLJ ». En 1968, des lettres postées à l'étranger — en France et en Belgique — et adressées à un bureau de presse de Bienne, comportaient des menaces contre les forces motrices bernoises et faisaient état d'une guerre bactériologique au cas où le Jura ne serait pas libéré. Elles étaient signées « FLJ ». En août de cette même année, un prétendu « FLJ » de l'« Extérieur » menaçait de dévaster certaines régions de Suisse alémanique et exigeait l'évacuation de la vallée de Hasli jusqu'au 13 septembre, car le barrage du Grimsel allait sauter. En 1969, des lettres signées « troupes de choc-FLJ » annonçaient de nouveaux actes de

violence, des crimes, des enlèvements, des incendies dans le Jura et le canton de Berne. Leurs auteurs — tout à fait inoffensifs — furent cette fois identifiés et appréhendés, l'un dans le canton de Vaud, l'autre à Bienne.

FACTICES

Nous pourrions rappeler d'autres manifestations de néo-FLJ tout aussi factices les uns que les autres. Dans ces conditions, il nous est difficile de croire à la réapparition d'un mouvement terroriste organisé. Qu'il existe dans le Jura des gens jugeant que les moyens pacifiques et démocratiques de résoudre le problème jurassien sont épuisés et, inopérants, et prêts en conséquence à employer des méthodes violentes, c'est incontestable. Mais jusqu'à preuve du contraire, nous ne pouvons pas croire que ceux qui ont revendiqué ces derniers temps — toujours à retardement — des sabotages et des attentats, sont ceux-là même qui les ont commis. On ne peut d'ailleurs pas exclure non plus que certains personnages ne cherchent à aguilonner des soupçons du côté des autonomistes, pour les discréditer dans l'opinion publique.

Bévi

Sept laïcs, dont deux jeunes gens et deux femmes, élus délégués du Jura au Synode

Dimanche, toutes les paroisses du Jura avaient envoyé leurs grands électeurs à Delémont. Réunis en présence du bureau électoral jurassien présidé par M. Charles Wilhelm, de Saignelégier, ils ont procédé à l'élection de leurs 7 représentants laïcs. Le choix était particulièrement difficile car 128 candidats

avaient été présentés. Trois ont été élus à la majorité absolue lors du deuxième tour de scrutin et quatre autres à la majorité relative lors du 3^e tour. Parmi les élus, il faut relever les noms de deux femmes et de deux jeunes de 20 ans et moins. En voici la liste : M. Yves-Alain Aubry, 1952, mécanicien, Delémont ; M. Daniel Chaignat, 1946, maître secondaire, Tramelan ; M. Jean-Philippe Jeannerat, 1953, étudiant, Evilard ; M. Jean-Louis Joliat, professeur de sports, Delémont ; M. Albert Schwab, horloger, Bienne ; Mme Marie-Thérèse Siegrist, ménagère, Courgenay ; Mme Marguerite Zahno, commerçante, Moutier.

BELLELAY

Un étalon à l'honneur

(sp) L'étalon du domaine de Bellelay « Urfer » a participé aux épreuves de traction et de vitesse pour étalons reproducteurs à Avenches. Il s'y est distingué en obtenant 86 points, meilleur résultat des étalons privés.

COURTELARY

Succès du tournoi à six

(sp) Le tournoi de football à six a connu un éclatant succès. Le samedi était réservé aux équipes enfantines, alors que dimanche 24 équipes de jeunes et d'adultes s'affrontaient sportivement.

PORRENTUY

Elle était la plus ancienne restauratrice d'Ajoie...

Hier est décédée à Porrentruy la restauratrice la plus âgée d'Ajoie, et peut-être aussi la plus connue : Mme Anna Membrez, qui exploita durant de très nombreuses années le restaurant des Deux-Clefs à Porrentruy.

Du monde au cirque et à la ménagerie !

(c) Le dernier passage du cirque Knie à Porrentruy remontait à 1967. Il faut croire que cela manquait aux Bruntrutains : s'il y avait eu 3900 entrées, il y a 5 ans, la semaine dernière, 8200 entrées ont été enregistrées, et 1460 à la ménagerie (770 en 1967). On peut donc supposer que le cirque national reviendra à Porrentruy avant cinq ans.

De l'eau dans le lait ?

Hier matin, à la suite de la rupture d'une vieille conduite d'eau, la cave de la laiterie centrale, à la Grand-Rue, à Porrentruy, a été complètement inondée, y compris les cinquante meules de fromage qui s'y trouvaient et différents produits laitiers. Une rapide intervention a permis d'éviter que les locaux de vente, récemment rénovés, subissent des dégâts.

Autres informations en avant-dernière page

CORMORET

Piéton renversé

(sp) M. Hans Blaser, 79 ans, qui s'était avancé imprudemment sur la route cantonale, a été renversé par une automobile. Transporté à l'hôpital du district, le vieillard souffre d'une épaule luxée et d'une fracture du col du fémur.

Carnet de deuil

(sp) M. Hector Liengme, âgé de 80 ans, est décédé après une longue et douloureuse maladie. Horloger retraité, il était depuis quelques semaines à l'asile de Mon-Repos.

FONTENAIS

Election... sans candidat !

A la suite du décès du secrétaire communal de Fontenais, la place avait été mise au concours. Aucune candidature n'étant arrivée dans les délais légaux, il a été procédé, dimanche, à une élection d'un genre particulier puisqu'il n'y avait aucun candidat proposé... C'est M. Pierre Moirandat, qui exerçait déjà les fonctions de receveur communal, qui a été élu. Il cumulera donc les deux fonctions.

ESCHERT

Pour Hôpital - Urgence

Le petit village d'Eschert, dans la banlieue de Moutier, vient de connaître 3 jours de joie et de fête grâce à la kermesse organisée sous la présidence de M. Neuenschwander, au profit d'Hôpital-Urgence. Un nombreux public s'est rendu à Eschert et y a passé des heures agréables. Le 27 août prochain un grand lancer de ballons sera organisé à Moutier pour Hôpital-Urgence également.

BONFOL

Construction d'une usine

(sp) Réunis en assemblée communale, 55 habitants de Bonfol ont décidé le versement d'une contribution communale de 40.000 fr. en faveur de la construction de l'usine Sicura. Une participation financière à la patinoire couverte d'Ajoie a également été votée ; elle sera de l'ordre de 1000 francs.

Dans les coulisses de la Guilde de carnaval

(c) Excellente, l'idée du président de la Guilde de carnaval, M. A. Blaser, d'inviter les donateurs qui depuis dix ans n'ont jamais eu l'occasion de « voir » leur argent est placée. Ainsi tout récemment, nombreux furent ceux qui visitèrent les locaux où sont entreposés le matériel, les habits et les masques de la société : rue de la Loge, au local-atelier et à l'entrepôt, où se trouvent réunis quelque 300 masques ; à l'immeuble de la rue Gottstadt, avec ses neuf châssis destinés à la traction des chars ; enfin à la Jurintra où sont classés 500 costumes.



Au musée de la Guilde, les grosses têtes... (Avispress - Guggisberg)

Conductrice blessée

Hier, à 14 h, deux automobiles sont entrées en collision au lieu dit « Im Grund ». Une des conductrices, Mme J. Stehli, née en 1940, habitant Bienne, a été blessée à une épaule et a dû être hospitalisée à Vogelsang.

REBEUVELIER

Voiture dans la Birse

Dimanche peu après 22 h un automobiliste de Rebeuvevier a perdu le contrôle de son véhicule à la hauteur de la scierie Steulle. Après avoir fauché un poteau de téléphone, sa machine s'est retournée et est tombée dans la Birse. Pas de blessés mais des dégâts matériels estimés à 15.000 francs.

COURTEDOUX

Chute

M. Jean Rorbach, âgé de 71 ans, de Courtedoux, a fait hier une chute à son domicile et s'est fracturé une jambe. Il est hospitalisé à Porrentruy.

SUITE Est-ce un nouveau FLJ ?

Le 5 mars est un jour anniversaire pour le canton de Berne : l'écrasement de l'ancien régime. Mais, c'est aussi l'anniversaire de la bataille de Neuenegg : ce jour-là, le 5 mars 1798, les armées françaises étaient tenues en échec jusqu'au soir, le long de la Singine, à la frontière fribourgeoise. Un monument a été élevé plus tard en mémoire de ce haut fait de guerre. Or, dans la nuit du 4 au 5 mars dernier, ledit monument était brisé en deux, empêchant le tir traditionnel de se dérouler. Quelques jours plus tard, de nouveau mystérieusement, un certain « FLJ » revendiquait la paternité de cet acte.

Vendredi dernier encore, celui-ci paraissait s'être manifesté. Le poste de garderie de Boncourt, à proximité de la frontière française, dans le Jura, a été endommagé par une charge de plastique. Est-ce là vraiment l'œuvre de ce mystérieux « FLJ » ? Ou s'agit-il simplement de quelques exaltés qui profitent de ce genre « d'accidents » pour apposer cette signature sur ces actes criminels, couvrant ainsi les vrais auteurs ? Un confrère jurassien a reçu, anonymement, ce texte dans la journée de samedi, à propos de l'attentat de Boncourt :

« Le « FLJ » a frappé le 23 juin 1972 à Boncourt. Il a ainsi vengé les Jurassiens lâchement matraqués lors de la manifestation pacifique de Berne. Il répondra à l'avenir à chaque provocation de la police ou des autorités bernoises. Vive le Jura libre. Signé : Front de libération jurassien. »

Faut-il croire que ce communiqué émane d'un nouveau « Front de libération du Jura » ? Les exaltés sont de partout et il serait regrettable que certains reprissent ces faux sentiers de la gloire. Les bêtises de ce genre ne peuvent rien améliorer, alors que la question jurassienne est maintenant en orbite fédérale. Ce sont des gestes irreflexifs qui ne servent et ne servent pas la cause qu'ils sont censés défendre.

Marcel PERRET

FRIBOURG - FRIBOURG

A Ecuwillens, un parachutiste biennois reste suspendu à 30 m. du sol pendant 4 heures

De notre correspondant : Une bien drôle d'aventure est arrivée à un parachutiste biennois, M. Ernest Sommer, participant à un exercice dimanche, peu après 11 heures, au-dessus de l'aérodrome d'Ecuwillens.

Largué à quelque mille cinq cents mètres, il eut un ennui d'ouverture (double coupole) et dut avoir recours à son parachute de secours (ventral). A partir de ce moment-là, il n'a plus pu se diriger et s'est finalement retrouvé suspendu entre deux arbres dans le bois des Cornards, à trente mètres du sol. On s'efforça immédiatement de le secourir, mettant en œuvre tous les moyens habituels, mais en vain. Il fallut faire appel aux pompiers de Fribourg, qui arrivèrent avec leur camion-échelle. Mais le lourd véhicule s'embarqua dans le chemin forestier une dizaine de fois, alors qu'une trentaine de personnes poussaient de toute leur force. Une heure fut nécessaire pour parcourir seulement... cent mètres.

Enfin arrivés sur place, les pompiers déployèrent leur grande échelle. Malheureusement, elle était encore trop courte pour atteindre le malchanceux parachutiste gigotant entre ciel et terre. Il fallut déployer tout un jeu de cordes pour l'atteindre et ce n'est qu'après

quatre heures de laborieux efforts que M. Sommer a pu être ramené sain et sauf sur la terre ferme, au grand soulagement de sa femme et de ses deux enfants, ainsi que de tous les spectateurs de ce sauvetage insolite.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Mgr Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg : Mgr Raymond Schmidt, vicaire épiscopal pour le canton de Vaud, est nommé curé de Vevey, est Raymond Meyer, curé de Vevey, est nommé vicaire épiscopal pour le canton de Vaud, dès le 1er septembre ; le chanoine Joseph Vonlanthen, chanoine de l'évêché, est nommé curé de Tavel ; l'abbé Antoine Troxler, directeur de la mission catholique de langue allemande à Lausanne, est nommé chanoine de l'évêché ; le chanoine Paul André, curé de Delley, est nommé aumônier de l'hôpital de la Gruyère, à Riaz ; l'abbé Paul Sturny, vicaire à Wuennelwil, est nommé directeur de la mission catholique de langue allemande à Lausanne.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS Apollo : 15 h et 20 h 15, Continental circus. Capitole : 20 h 15, dimanche 15 h et 20 h 15, Jeune fille bien pour tous les rapports. Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 45, 20 h 15, Jeux d'amour dangereux. Lido : 15 h et 20 h 15, Il était une fois dans l'Ouest. Métro : 15 h et 20 h 15, Cinq hommes armés - Tarzan et le jaguar maudit, Palace : 15 h et 20 h 15, Kunderart Dr Froehlech. Rex : 15 h et 20 h 15, La 7^{me} victime. A 17 h 45 : Tom Jones.

DIVERTISSEMENTS Danse : Chambord - Fantasio - Domino. Musique : Chartreuse - Astoria - City Center - Saint-Paulus - Stadthaus Nidau - Pickwick. EXPOSITIONS Galerie Lydie Ray, place de la Fontaine, exposition permanente. Galerie de l'Estampe : exposition permanente, Jean-Claude Kunz. Galerie Forum-Light : céramique Alma Rosini. Galerie Fluri : 20 artistes. Galerie 57 : 9 artistes bernoises. Galerie d'art, Lyss : Willy Reiser. Galerie d'art, la Neuveville : M. Linck et G. Bregnard. Pharmacie de service de nuit et du dimanche : pharmacie Meier, Pont-du-Mulin, tél. 2 27 77. Service permanent du jeudi : pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2 52 57, pharmacie Centrale, Dr Joissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13, pharmacie Stern, T. Demény, rue des Marchaux 9, tél. 2 40 05. Médecin pour cas urgents : jeudi et dimanche, tél. 6 55 66. Piscine couverte : ouverte. Plage : ouverte. Bureau de renseignements, tél. 6 62 62.

Un nouveau centre commercial



La maquette de « City », vu de l'est.

A Fribourg, se forge actuellement l'un des maillons de la chaîne « City » de Coop Suisse. « City », situé à la rue Saint-Pierre, est en voie d'achèvement. On y trouvera toute l'alimentation, mais aussi le textile, les articles de ménage, l'ameublement, un restaurant, un bureau de voyages, une banque. Au quatrième étage sera amé-

nagé un centre de loisirs, avec ateliers divers, salles de cours, laboratoire de langues, salle de gymnastique et de danse.

Un grand garage souterrain permettra à la clientèle motorisée d'aborder sans problème ce nouveau centre commercial.

7UP
La boisson aux extraits de citron et limette la plus vendue dans le monde
Soyez « In » : prononcez Sévenap

Seven-Up
The International Drink

GAULOISES



Prenez la vie par le bon bout. Avec une Gauloise!

Le nez en l'air mais les pieds sur terre, soyez fidèles à vous-mêmes. Moquez-vous du qu'en dira-t-on et prenez les gens comme ils sont. Préférez un ours en peluche à un ours mal léché. Détachez-vous des conventions, recherchez ce qui est authentique et essentiel.

Avec une Gauloise!... dont vous apprécierez toujours l'arôme franc et naturel.



PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

Choisissez votre CYCLOMOTEUR
chez le spécialiste
CILO, PIONIER-PUCH
CADY, ALLEGRO, MOOR

RENÉ SCHENK

Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

R. MARGOT

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
NEUCHÂTEL

Ø 2 lignes 25 66 20 - 25 66 21

Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

F. GROSS & FILS

Appareillage - Ferblanterie

Installations sanitaires

Machines à laver « Schultess »

Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

RITZ & C^{ie}

MENUISERIE

ÉBÉNISTERIE

Neuchâtel

Ecluse Tél. 25 24 41

NETTOYAGES

Villas, appartements, bureaux, etc.

G. ZÜRCHER

Débarras en tous genres

Tél. 41 26 72 Tél. 25 99 36

J.-J. LUDI

**CLÔTURES BOIS
MÉTAL
BÉTON**

Location pour manifestations

CORCELLES 038 / 31 76 78

privé 41 26 15

NEUCHÂTEL SERBATEC 24 20 66

Achetez un pot à fleurs



Le meilleur pot pour toutes vos plantes
avec réserve d'eau pour 2 à 3 semaines
Chez votre grainetier, quincaillier, fleuriste

Nettoyages en tout genre

Appartements, caves, locaux, etc.

Exécution rapide et soignée
☎ 24 63 46

Un seul principe la propreté
à des prix « robotés » très
bas.

**La vie est belle
au Pavillon**

Tél. 25 84 98

Qui prendrait

enfant

de 9 ans
à la campagne,
pendant la saison
des vacances
du 10 juillet au
12 août ?

Faire offres à
Jean-Claude Pellaton,
Hans-Waldmann-
strasse 3, 6340 Baar.



Tapis de fond

Rideaux

Coupons

Milieux

Plaques de tapis

Tapis d'Orient

Do it yourself

Miniprix Hassler

6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

**CLÔTURE-
TOUT**

41 29 47

41 13 62

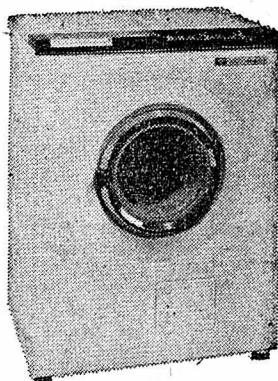
Verger 1

COLOMBIER

TOUTES BARRIÈRES

**LE PALAIS DES
MACHINES À LAVER**

Le plus grand choix



Entièrement automatique, 5 kg
de linge sec, 10 programmes,
économiseur, filtre de sécurité.

Prix discount **748.-**

Modèle grand luxe, 5 kg de linge,
prélavage, lavage et Comfort,
12 programmes Bio-automatique,
sans fixation.

Prix conseillé 1690.-

Notre prix **1190.-**

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménagère

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Nixdorf Computer SA

NIXDORF COMPUTER SA, LE PLUS GRAND CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'ORDINATEURS
VOUS INVITE A VISITER SON EXPOSITION AU

GRAND HOTEL CHAUMONT/GOLF
CHAUMONT S/NEUCHÂTEL

DU MARDI 27 AU MERCREDI 28 JUIN.

NIXDORF SE FERA LE PLAISIR DE VOUS PRESENTER SES DERNIERS MODELES SUS-
CEPTIBLES DE RESOUDRE TOUS VOS PROBLEMES D'ORGANISATION.

L'EXPOSITION SERA OUVERTE DE 09.00 A 19.00 HEURES, SANS INTERRUPTION.

vous invite

Le Conseil national vote un crédit de 275 millions pour l'aide technique

De notre correspondant :

Au début de la séance d'hier, consacrée en majeure partie à la coopération technique avec les pays en voie de développement, le Conseil national a procédé à l'assimilation de la douzième femme admise à la Chambre du peuple. Il s'agit de Mme Hélène Meyer (PDC, ZH).

Le débat d'entrée en matière sur l'arrêté fédéral prorogant la coopération technique par un nouveau crédit de 275 millions a permis un large échange d'idées sur la conception de l'aide technique et le développement du tiers monde, des problèmes qui posent beaucoup de questions.

Le crédit demandé par le gouvernement a été adopté par 128 voix sans opposition. Il porte sur une période de deux ans et demi. Il s'y ajoute les soldes des crédits-programmes antérieurs.

M. Baechold (soc-VD) constata que l'aide ne devait pas consister, pour être efficace, en un saupoudrage. On ne peut, d'après lui, cloisonner sans nuire à son résultat. Il préconise donc une direction unique de l'aide au tiers monde.

M. Zisterer (soc, CH), voudrait que l'aide au développement vise des objectifs toujours mieux adaptés aux circonstances sans prétendre à des niveaux intellectuels. Il se fait du souci pour notre aide au Chili devant les nationalisations de biens suisses réalisées ces derniers jours.

INTERVENTION NEUCHÂTELLOISE

Quant à M. Jean-François Aubert (lib-NE), il s'attacha à bien faire la part des choses dans les différents formes d'aide publique et privée, bilatérale et multilatérale. Mais c'est aussi l'absence de base légale qui l'éleva pour demander d'accélérer les travaux de préparation d'une loi en la matière. En passant, il déclara attendre également une loi pour le Fonds de la recherche scientifique qui distribue des centaines de millions chaque année, sans que le peuple suisse puisse exercer un contrôle direct sur ces dépenses.

Dans une même préoccupation, M. Schwarzenbach (rép., ZH) proposa, par un amendement, de soumettre l'arrêté au référendum facultatif, ce qui fut combattu cependant par plusieurs orateurs dont M. Albert lui-même précisément dans la certitude qu'une loi est en préparation pour l'aide au développement.

M. Schwarzenbach s'en est pris également à l'aide multilatérale et lui préfère l'aide bilatérale. Il accusa même la Banque mondiale d'être un instrument de domination économique du tiers monde. M. Copt lui donna la réplique en louant au contraire l'action de cet organisme qui met à disposition des fonds à des conditions très avantageuses et saines. A ceux qui parlent d'autoprotecteur pour l'objectif de permettre au pays du tiers monde de rattraper les nations industrialisées, M. Copt (rad, VS) a rappelé que « l'utopie est la réalité de demain ».

LA PAROLE A M. GRABER

M. Graber, tout en estimant que le constat d'échec de l'aide fait par Mme Nanchen (soc, VS) ne se justifie pas, admet que les progrès peuvent être pas assez satisfaisants mais, ils sont néanmoins incontestables. L'endettement du tiers monde ne provient du reste pas tant des crédits d'investissement, mais plutôt des crédits à la consommation que consentent des pays vendeurs.

A propos d'une proposition de M. Mehen (BE), de réserver la prime de l'aide aux pays qui pratiquent une politique de stabilisation démographique, M. Graber a relevé qu'une telle politique marque des

Caritas : l'enquête n'est pas terminée

(c) Beaucoup de monde lundi après-midi lors de l'assemblée générale de Caritas à Lucerne, assemblée présidée par son président, M. Enrico Franzoni. Parmi les nombreuses personnes présentes, on remarquait l'évêque Anton Haenggi et le président de Caritas internationale, ainsi que le juge fédéral Max Stoffel, président de la commission chargée de l'enquête au sein de Caritas, après « l'affaire Kuhn », qui avait fait, on s'en souvient, la une de la presse mondiale.

Après avoir constaté que l'année 1971 avait été synonyme d'intense activité pour Caritas suisse, M. Enrico Franzoni devait être catégorique, lorsqu'il déclara qu'il n'existait plus en Suisse de rivalité entre les différentes organisations d'entraide, mais une collaboration bienvenue et bienfaisante. Parlant des difficultés auxquelles Caritas eut à faire face après « l'affaire Kuhn », l'orateur a tenu à préciser qu'il était réconfortant d'avoir à ses côtés des amis, même et surtout pendant les périodes difficiles. M. Fridolin Kissling, le directeur de Caritas suisse, a tenu à préciser quant à lui, que le budget de Caritas pour l'aide suisse était plus élevé que celui de l'aide à l'étranger, ce qui prouve de façon éloquente, et concrète, que Caritas agit de façon indépendante. M. Trautwein a été entendu sur le plan helvétique. Relevons encore à ce sujet que les dons, enregistrés par Caritas en 1971, s'élevaient à 18,7 millions de francs.

L'ENQUÊTE N'EST PAS ENCORE TERMINÉE

Profitant de la présence du juge fédéral Stoffel, les représentants de la presse ont eu l'occasion de s'entretenir avec le président de la commission d'enquête. Ce dernier a précisé que « le travail à accomplir était gigantesque, raison pour laquelle il ne lui était pas possible de fixer une date, même approximative, concernant la publication du résultat de l'enquête menée contre Peter Kuhn, l'ancien directeur de Caritas suisse. Pas moins de 22 personnes ont été interrogées. Ce n'est qu'en mai de cette année

Mesures pour la mise en valeur des abricots

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé d'encourager la vente des abricots par l'octroi de contributions visant à réduire leur prix, a annoncé le département fédéral de l'économie publique. Des mesures semblables ont déjà été prises dans le passé. Cette année cependant, elles innoveront en ce sens qu'elles faciliteront aussi le placement à l'intérieur du pays, des fruits écoulés en petits emballages. Etant donné qu'il faut s'attendre, au moment de la récolte, à des importations assez considérables d'autres fruits d'été, la commercialisation des abricots pourrait rencontrer des difficultés. Les dépenses de la Confédération au titre de ces contributions sont estimées, pour 1972, à 4,7 millions de francs, bien que la récolte prévue soit légèrement inférieure à celle de l'année dernière.

POUR LES ECOLES

En ce qui concerne les contributions en faveur de l'école primaire publique, c'est en vertu des résultats du recensement fédéral de 1970 que le gouvernement a déterminé le montant des nouvelles subventions allouées aux cantons pour l'aide à l'école primaire publique. La contribution annuelle de la Confédération destinée aux cantons s'élève, pour l'année 1972, à 5.334.972 francs et sera versée au printemps 1973. La subvention précédente avait été de 4.765.720 francs. Le nombre des enfants déterminant pour l'allocation s'élève à 853.657. La subvention de base est de

progrès dans le monde mais tous les pays sous-développés ne souffrent pas de sous-population. La mesure serait donc discriminatoire.

J.-P. G.

MISSION DIPLOMATIQUE AU BANGLA DESH

La loi portant création d'une mission diplomatique au Bangladesh est ensuite adoptée par 111 voix contre 7 (républicaines).

SECTEUR LOCATIF : EXAMEN DES DIVERGENCES

La Chambre du peuple en vient à l'élimination des divergences qui la sépare du Conseil des Etats en ce qui concerne les mesures urgentes contre les abus dans le secteur locatif.

Après les explications des rapporteurs,

Nouvelles subventions fédérales

De notre correspondant :

Le Conseil fédéral a décidé d'encourager la vente des abricots au moyen de subventions visant à diminuer les prix et qui sont estimées pour cette année à 4 millions 700.000 francs.

Franchise douanière pour certains tissus faits à la main prorogée, telle est la décision que vient de prendre également le Conseil fédéral dans le but de venir en aide aux pays en voie de développement. Ainsi l'arrêté du Conseil fédéral du 6 avril 1970 sera-t-il valable jusqu'au 28 février 1982. Jusqu'ici il a été notamment appliqué pour les tissus de soie et de coton en provenance de l'Inde.

POUR LES ECOLES

En ce qui concerne les contributions en faveur de l'école primaire publique, c'est en vertu des résultats du recensement fédéral de 1970 que le gouvernement a déterminé le montant des nouvelles subventions allouées aux cantons pour l'aide à l'école primaire publique. La contribution annuelle de la Confédération destinée aux cantons s'élève, pour l'année 1972, à 5.334.972 francs et sera versée au printemps 1973. La subvention précédente avait été de 4.765.720 francs. Le nombre des enfants déterminant pour l'allocation s'élève à 853.657. La subvention de base est de

Le concordat des caisses maladie rejette le « modèle de Flims »

BADEN (ATS). — Réunie samedi à Baden, l'assemblée des délégués du concordat des caisses-maladie suisses s'est prononcée à une forte majorité contre le « modèle de Flims » élaboré par la commission fédérale d'experts. Rappelons que ce projet scinde en deux branches distinctes l'assurance des soins médicaux et pharmaceutiques qui forme actuellement un tout, c'est-à-dire qu'il prévoit l'assurance obligatoire pour les frais hospitaliers seulement et maintient

VAUD

Une auto se retourne sur l'autoroute Lausanne - Genève : deux blessés

(c) Hier vers 14 h 30, une voiture allemande roulait sur l'autoroute Genève - Lausanne en direction de cette ville. Le conducteur, qui s'était probablement assoupi, a perdu la maîtrise du véhicule qui a fait une embardée entre Coppet et Nyon, sur le territoire de la commune de Céligny. Après avoir heurté le poteau d'un signal routier, la voiture s'est retournée. Son conducteur, M. Joseph Kienzler, 21 ans, domicilié à Schönach, et son passager, M. Udo Balke, 22 ans, domicilié à Triberg en Allemagne de l'Ouest, ont été éjectés. Souffrant d'une commotion cérébrale, de plaies et de contusions diverses, ils ont été transportés à l'hôpital de Nyon.

M. Thalmann à Belgrade

BELGRADE (AFP). — Des conversations politiques se sont ouvertes lundi à Belgrade entre M. Ernesto Thalmann, secrétaire général du département politique suisse et M. Jakša Petric, suppléant du secrétaire fédéral yougoslave aux affaires étrangères.

La visite en Yougoslavie de M. Thalmann entre dans le cadre d'une tournée des capitales des pays socialistes européens, destinée notamment à présenter le « système européen de règlement pacifique des différends » élaboré par la Suisse en prévision de la conférence de la sécurité européenne. M. Thalmann séjournera en Yougoslavie jusqu'au 28 juin.

Ses entretiens de Belgrade, indique l'agence Tanjug, relèvent des consultations bilatérales régulières entre la Yougoslavie et la Suisse.

Les interrogatoires se sont achevés, provisoirement du moins. Le juge fédéral a, d'autre part, précisé que Peter Kuhn, qui est représenté par un avocat, avait été entendu à plus d'une reprise.

FES (AP). — Comme nous l'avons annoncé, trois militaires espagnols, déserteurs de la garnison de Melilla et assassins de deux touristes suisses ont été arrêtés par les forces de police et de gendarmerie marocaines qui avaient organisé une véritable chasse à l'homme.

Les déserteurs qui avaient été signalés le mardi 20 juin à Meknès où ils ont abandonné une « 2 CV » volée, ne furent attrapés que le lendemain à Fès qu'ils s'approprièrent à quitter pour la frontière maroco-algérienne.

Les trois hommes, Ramon-Dalego Garrido, Jose-Paon Escobar et Antonio-Ortiz Martinez, qui avaient jusqu'ici déjoué tous les barrages de gendarmerie, notamment celui dressé à la sortie de la ville de Meknès, sur la route de Fès, en abandonnant la voiture volée, n'ont pas hésité à ouvrir le feu sur leurs poursuivants à la sortie de Fès et ce n'est qu'après une chasse effrénée qui amena les recherches dans une ferme de la région que les forces de police réussirent à encercler et désarmer les assassins des deux touristes suisses, MM. Hansruedi Staub et HansUlrich Grollmund, de Soleure.

Au moment de leur arrestation, mercredi 21 juin à 16 h 30, ils portaient des effets vestimentaires qui avaient appartenu à leurs victimes, abattus froidement d'une balle dans la nuque une semaine avant, dans une forêt de la région de Larache, à 80 km au sud de Tanger.

Sur eux, les gendarmes devaient découvrir non seulement les papiers d'identité des deux malheureux Suisses, mais aussi deux revolvers et huit chargeurs. Exténués, affamés par deux jours de marche sans vivres, les trois déserteurs ne tardèrent pas à passer aux aveux.

Tout avait commencé au début du mois où ils décidèrent de désertier leur garnison se trouvant à Melilla (nord-est du Maroc). Cependant au lieu de se diriger vers la frontière algérienne toute proche, ils résolurent de suivre un long détour qui devait passer par Tetouan, Tanger, Larache, Meknès, Fès, Taza, et Oudja. L'explication est toute simple : la plupart de leurs camarades déserteurs qui avaient tenté de gagner la frontière algérienne par le chemin le plus proche

avaient été arrêtés par la police marocaine, tout de suite alertée par les autorités espagnoles.

Le trajet Melilla-Tanger se passa sans embûche. Ils trouvèrent même dans les deux Suisses deux cœurs compatissants et antifranquistes pour les prendre à bord et les accompagner « chez des amis à Rabat ». Mais, à Larache, les trois déserteurs qui avaient médité leur coup

Industrie suisse des machines: un accord sur la collaboration des employés dans l'entreprise

ZURICH (ATS). — L'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie (« ASM »), l'Union des associations d'employés des industries mécaniques, électriques et appareillées (« VSAM »), la Société suisse des contremaîtres (« SSC ») et la Société suisse des employés de commerce (« SSEC ») communiquent :

La convention révisée de 1971, entre l'ASM et les associations d'employés, prévoit aussi l'encouragement à la création de représentations des employés. Pour faire suite à cette déclaration de principe les partenaires sociaux ont trouvé un accord sur la collaboration des employés dans l'entreprise.

Les buts de cette collaboration sont entre autres : l'épanouissement personnel de chaque employé, le renforcement des droits de collaboration et du sens de la responsabilité ainsi que le développement de la capacité de rendement des entreprises et le développement d'un bon climat de travail.

LES BUTS DE CETTE COLLABORATION

Les buts de cette collaboration doivent être développés en premier lieu au niveau de la place de travail. Pour ce faire, tout style de direction donnant à l'employé des devoirs clairs, conformes à ses compéten-

ces et à ses responsabilités, est recommandée. Ceci doit permettre d'utiliser les connaissances et les capacités de l'employé le plus complètement possible.

Plus développer la collaboration dans un sens plus large que celle existant à la place de travail, il faudra créer dans toute entreprise où le nombre des employés le justifie et, dans tous les cas, là où les employés le désirent, des représentations des employés. Leurs droits de collaboration seront définis dans l'accord. La condition préalable et la base de cette collaboration est l'information à laquelle une grande importance sera donnée. Puis, on règlera les domaines de la discussion et de la participation des représentants des employés. Le cadre général sera fixé par la direction et par la représentation des employés conjointement, d'après les domaines. Toutes les affaires ainsi désignées seront discutées avec les représentations des employés. Si la direction devait prendre une décision qui ne correspond pas à la prise de position des représentants des employés, elle devra alors motiver cette décision.

ACCORD MUTUEL

Pour certaines questions, une réglementation, allant plus loin, pourra être définie, en commun avec la direction et la représentation des employés, qui stipulera ainsi

« Suisse Alemannique »

Précisions après un drame de la montagne en pays uranais

(c) A peine l'été a-t-il débuté que les premiers victimes de la montagne sont à déplorer. Comme nous l'avons brièvement relaté dans nos éditions d'hier, trois jeunes gens se sont écrasés dans le massif du « Clariden », après une chute libre de 220 mètres. Les corps des trois malheureux sont restés pris dans des broussailles, sans que les trois alpinistes auraient fait une chute de 500-600 mètres. Comme devait nous le confirmer lundi l'un des sauveteurs, l'accident, qui a eu lieu dimanche, a eu pour théâtre la face nord du Clariden, à 2700 mètres d'altitude. C'est à 10 h 30, soit 3

heures après l'accident, que les sauveteurs ont été alertés. Deux autres cordées d'alpinistes, qui se trouvaient derrière les trois victimes, durent rebrousse chemin, avant de pouvoir alerter la colonne de secours et un hélicoptère de la Garde aérienne de sauvetage, qui a été à pied d'œuvre à 11 h 40.

Lundi a également été révélée l'identité des trois victimes. Ils s'agit d'un jardinier biommois, Martin Keller, âgé de 26 ans, habitant Nestal et de deux ressortissants autrichiens, Walter Schluchter et Anton Erlacher, âgés tous deux de 21 ans et travaillant dans la commune glaronnaise. Le lieu d'origine des deux victimes autrichiennes n'a pas été communiqué par la police. Précisons encore que les trois alpinistes étaient bien équipés, mais leurs connaissances en matière d'alpinisme semblaient insuffisantes pour vaincre la face nord du Clariden, qui a déjà fait de nombreuses victimes.

L'aviation qui s'est écrasé au Julier volait trop bas

BERNE (ATS). — Le bureau d'enquête sur les accidents d'avions de l'Office fédéral de l'air a indiqué lundi matin que l'avion privé allemand qui s'est écrasé samedi à une cinquantaine de mètres de la route du col du Julier volait trop bas.

En ce qui concerne l'accident qui a coûté la vie à un pilote de planeur, dimanche dans le Fricktal, il n'est pas encore possible de formuler une hypothèse.

Canton de Zurich

Un pas important vers la suppression de l'interdiction du concubinage

ZURICH (ATS). — L'interdiction du concubinage dans le canton de Zurich doit être levée et l'article y relatif de la loi cantonale d'exécution du code pénal suisse (CPS) supprimé. Telle est la décision prise lundi matin par 68 voix contre 39 par le Grand conseil zuricois, décision qui doit encore être ratifiée par le peuple.

Les victimes sont : Mlle Denise Brovelli, 30 ans, employée dans une galerie d'art à Genève, M. Gérard Du Bois, 31 ans, originaire du Caire, banquier à Genève, M. Claude Schneider, 31 ans, originaire de Paris, fondé de pouvoir dans une compagnie d'assurance genevoise.

Et enfin le pilote, M. Branislav Blagovic, 29 ans, de nationalité yougoslave, domicilié à Genève et membre de l'Aéro-club suisse depuis huit ans.

Les gendarmes de Colmar-les-Alpes, ont tenté d'entrer en contact par radio avec l'appareil alors que celui-ci, visiblement désemparé, tournait en rond au-dessus de la vallée. En vain, hélas ! car l'avion s'écrasa quelques minutes plus tard.

L'enquête a indiqué que le « Piper » avait heurté une ligne à haute tension et qu'il y avait eu une fatale erreur du pilote.

R.T.

GENEVE

Un avion de tourisme s'écrase en France

Quatre habitants de Genève sont morts

(c) Lundi matin ont pu être révélées les identités des quatre habitants de Genève qui ont trouvé la mort tragiquement, dimanche soir, dans un avion qui a percuté une ligne électrique, en Haute-Provence.

Rappelons que l'appareil était un « Pipertype Cherokee » de l'Aéro-club de Genève.

Les victimes sont : Mlle Denise Brovelli, 30 ans, employée dans une galerie d'art à Genève, M. Gérard Du Bois, 31 ans, originaire du Caire, banquier à Genève, M. Claude Schneider, 31 ans, originaire de Paris, fondé de pouvoir dans une compagnie d'assurance genevoise.

Le meurtre de deux Soleurois au Maroc

avaient été arrêtés par la police marocaine, tout de suite alertée par les autorités espagnoles.

Le trajet Melilla-Tanger se passa sans embûche. Ils trouvèrent même dans les deux Suisses deux cœurs compatissants et antifranquistes pour les prendre à bord et les accompagner « chez des amis à Rabat ». Mais, à Larache, les trois déserteurs qui avaient médité leur coup

profitèrent d'une halte pour « se débarrasser de témoins gênants ».

Le coup n'était apparemment pas l'œuvre de novices ou de jeunes gens affolés. Les gendarmes qui avaient retrouvés les corps le vendredi 16 juin, n'avaient relevé aucune trace de lutte, ni de balles perdues. Les deux malheureux victimes avaient chacune une balle dans la nuque tirée à bout portant.

Congrès annuel de l'association des maîtres ferblantiers et appareilleurs

LUCERNE (ATS). — L'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs a tenu à la fin de semaine à Lucerne son congrès annuel de trois jours, sous la présidence de l'ancien conseiller national Karl-E. Scherrer, président central. La réunion a été placée sous le signe de la jeunesse et des problèmes d'apprentissage. Elle groupait plusieurs centaines de personnes, 80 personnes ont reçu leur diplôme de maîtrise. Deux orateurs, le conseiller national O. Fischer, et le professeur R. Dubs, de l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall ont parlé, le premier, de menées extrémistes au sein des syndi-

cats, le second, problèmes de formation professionnelle.

Pour le conseiller national Fischer, radical, l'un des problèmes les plus importants, si ce n'est le plus important de notre temps, est l'augmentation très forte des revenus. On peut s'étonner, estime-t-il, du fait que l'insatisfaction des travailleurs augmente à une époque où pratiquement chacun gagne suffisamment. Le danger d'extrémisme qui menace certains travailleurs et les syndicats emmenés par de jeunes gauchistes ne doit pas être sous-estimé. C'est pourquoi il faut encourager du côté patronal également le dialogue avec les syndicats.

Les exigences présentées en son temps par les associations patronales de notre pays en ce qui concerne les termes du traité de libre échange entre la Suisse et la CEE ont été satisfaites. Il est donc du devoir de chaque patron de soutenir le texte de l'accord qui sera soumis au peuple à la fin de cette année.

Sur la base d'études scientifiques, le professeur Dubs a ensuite tracé un tableau de la crise qui menace la main-d'œuvre de notre pays. Dès 1990, il sera nécessaire de conclure de 29.000 à 34.000 contrats d'apprentissage de plus qu'actuellement pour couvrir les besoins. Pour tenter d'atténuer ce danger, il faudra prendre des mesures pour favoriser la formation, augmenter les possibilités d'études pour les femmes, améliorer la qualification des travailleurs étrangers et empêcher que 3000 à 4000 jeunes quittent leur profession en cours d'apprentissage, chaque année.

Loterie suisse à numéros: trois gagnants au premier rang

Liste des gagnants du 24me tirage du samedi 24 juin :

3 gagnants avec 6 numéros :	125.608 fr. 50
238 gagnants avec 5 numéros :	1583 fr. 30
8789 gagnants avec 4 numéros :	42 fr. 85
149.521 gagnants avec 3 numéros :	2 fr. 50

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l'avion de tourisme suisse qui s'est écrasé dans le sud de la France.

Sept alpinistes sont morts, trois lorsqu'une cordée a dévié dans la paroi nord des Clarides, dans le canton d'Uri, trois autres lors de deux accidents distincts survenus dans le massif des Gastlosen en pays fribourgeois, et le dernier dans une crevasse du glacier valaisain de Ferpècle.

Les accidents de la route ont également fait des victimes. Au moins neuf personnes sont mortes, dont cinq dans le canton de Zurich et deux dans le canton de Neuchâtel.

Relevons enfin qu'une collision ferroviaire qui s'est produite vendredi en fin d'après-midi en gare de Berne a fait 24 blessés.

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l'avion de tourisme suisse qui s'est écrasé dans le sud de la France.

Sept alpinistes sont morts, trois lorsqu'une cordée a dévié dans la paroi nord des Clarides, dans le canton d'Uri, trois autres lors de deux accidents distincts survenus dans le massif des Gastlosen en pays fribourgeois, et le dernier dans une crevasse du glacier valaisain de Ferpècle.

Les accidents de la route ont également fait des victimes. Au moins neuf personnes sont mortes, dont cinq dans le canton de Zurich et deux dans le canton de Neuchâtel.

Relevons enfin qu'une collision ferroviaire qui s'est produite vendredi en fin d'après-midi en gare de Berne a fait 24 blessés.

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l'avion de tourisme suisse qui s'est écrasé dans le sud de la France.

Sept alpinistes sont morts, trois lorsqu'une cordée a dévié dans la paroi nord des Clarides, dans le canton d'Uri, trois autres lors de deux accidents distincts survenus dans le massif des Gastlosen en pays fribourgeois, et le dernier dans une crevasse du glacier valaisain de Ferpècle.

Les accidents de la route ont également fait des victimes. Au moins neuf personnes sont mortes, dont cinq dans le canton de Zurich et deux dans le canton de Neuchâtel.

Relevons enfin qu'une collision ferroviaire qui s'est produite vendredi en fin d'après-midi en gare de Berne a fait 24 blessés.

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l'avion de tourisme suisse qui s'est écrasé dans le sud de la France.

Sept alpinistes sont morts, trois lorsqu'une cordée a dévié dans la paroi nord des Clarides, dans le canton d'Uri, trois autres lors de deux accidents distincts survenus dans le massif des Gastlosen en pays fribourgeois, et le dernier dans une crevasse du glacier valaisain de Ferpècle.

Les accidents de la route ont également fait des victimes. Au moins neuf personnes sont mortes, dont cinq dans le canton de Zurich et deux dans le canton de Neuchâtel.

Relevons enfin qu'une collision ferroviaire qui s'est produite vendredi en fin d'après-midi en gare de Berne a fait 24 blessés.

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l'avion de tourisme suisse qui s'est écrasé dans le sud de la France.

Sept alpinistes sont morts, trois lorsqu'une cordée a dévié dans la paroi nord des Clarides, dans le canton d'Uri, trois autres lors de deux accidents distincts survenus dans le massif des Gastlosen en pays fribourgeois, et le dernier dans une crevasse du glacier valaisain de Ferpècle.

Les accidents de la route ont également fait des victimes. Au moins neuf personnes sont mortes, dont cinq dans le canton de Zurich et deux dans le canton de Neuchâtel.

Relevons enfin qu'une collision ferroviaire qui s'est produite vendredi en fin d'après-midi en gare de Berne a fait 24 blessés.

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l'avion de tourisme suisse qui s'est écrasé dans le sud de la France.

Sept alpinistes sont morts, trois lorsqu'une cordée a dévié dans la paroi nord des Clarides, dans le canton d'Uri, trois autres lors de deux accidents distincts survenus dans le massif des Gastlosen en pays fribourgeois, et le dernier dans une crevasse du glacier valaisain de Ferpècle.

Les accidents de la route ont également fait des victimes. Au moins neuf personnes sont mortes, dont cinq dans le canton de Zurich et deux dans le canton de Neuchâtel.

Relevons enfin qu'une collision ferroviaire qui s'est produite vendredi en fin d'après-midi en gare de Berne a fait 24 blessés.

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l'avion de tourisme suisse qui s'est écrasé dans le sud de la France.

Sept alpinistes sont morts, trois lorsqu'une cordée a dévié dans la paroi nord des Clarides, dans le canton d'Uri, trois autres lors de deux accidents distincts survenus dans le massif des Gastlosen en pays fribourgeois, et le dernier dans une crevasse du glacier valaisain de Ferpècle.

Les accidents de la route ont également fait des victimes. Au moins neuf personnes sont mortes, dont cinq dans le canton de Zurich et deux dans le canton de Neuchâtel.

Relevons enfin qu'une collision ferroviaire qui s'est produite vendredi en fin d'après-midi en gare de Berne a fait 24 blessés.

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l'avion de tourisme suisse qui s'est écrasé dans le sud de la France.

Sept alpinistes sont morts, trois lorsqu'une cordée a dévié dans la paroi nord des Clarides, dans le canton d'Uri, trois autres lors de deux accidents distincts survenus dans le massif des Gastlosen en pays fribourgeois, et le dernier dans une crevasse du glacier valaisain de Ferpècle.

Les accidents de la route ont également fait des victimes. Au moins neuf personnes sont mortes, dont cinq dans le canton de Zurich et deux dans le canton de Neuchâtel.

Relevons enfin qu'une collision ferroviaire qui s'est produite vendredi en fin d'après-midi en gare de Berne a fait 24 blessés.

qu'une décision ne pourra intervenir que si les deux parties sont en accord mutuel. Enfin, pour des questions appropriées, il est prévu une administration autonome par les représentations des employés.

Pour certaines questions particulières, la collaboration peut avoir lieu grâce à des commissions spéciales qui, selon leurs tâches, travaillent et se composent de différentes manières. La délégation des employés dans de telles commissions sera désignée par les représentations des employés.

En ce qui concerne la formation des représentants des employés, une communauté paritaire de travail sera créée par les associations signataires et les représentants recevront des congés de formation payés dans le même cadre que les membres qui représentent dans les commissions d'entreprise le personnel d'atelier.

Un autre accord sur les modes de collaboration prévoit des institutions mutuelles et des actions, de même que des contributions que l'ASM octroie aux associations d'employés en reconnaissance de leurs efforts accomplis dans l'intérêt commun des employeurs et des travailleurs.

Par ces deux accords, l'ASM et les associations d'employés ont apporté leurs contributions réelles à l'élaboration contractuelle d'un droit de collaboration dans l'entreprise et à la participation.

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l'avion de tourisme suisse qui s'est écrasé dans le sud de la France.

Sept alpinistes sont morts, trois lorsqu'une cordée a dévié dans la paroi nord des Clarides, dans le canton d'Uri, trois autres lors de deux accidents distincts survenus dans le massif des Gastlosen en pays fribourgeois, et le dernier dans une crevasse du glacier valaisain de Ferpècle.

Les accidents de la route ont également fait des victimes. Au moins neuf personnes sont mortes, dont cinq dans le canton de Zurich et deux dans le canton de Neuchâtel.

Relevons enfin qu'une collision ferroviaire qui s'est produite vendredi en fin d'après-midi en gare de Berne a fait 24 blessés.

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l'avion de tourisme suisse qui s'est écrasé dans le sud de la France.

Sept alpinistes sont morts, trois lorsqu'une cordée a dévié dans la paroi nord des Clarides, dans le canton d'Uri, trois autres lors de deux accidents distincts survenus dans le massif des Gastlosen en pays fribourgeois, et le dernier dans une crevasse du glacier valaisain de Ferpècle.

Les accidents de la route ont également fait des victimes. Au moins neuf personnes sont mortes, dont cinq dans le canton de Zurich et deux dans le canton de Neuchâtel.

Relevons enfin qu'une collision ferroviaire qui s'est produite vendredi en fin d'après-midi en gare de Berne a fait 24 blessés.

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l'avion de tourisme suisse qui s'est écrasé dans le sud de la France.

Sept alpinistes sont morts, trois lorsqu'une cordée a dévié dans la paroi nord des Clarides, dans le canton d'Uri, trois autres lors de deux accidents distincts survenus dans le massif des Gastlosen en pays fribourgeois, et le dernier dans une crevasse du glacier valaisain de Ferpècle.

Les accidents de la route ont également fait des victimes. Au moins neuf personnes sont mortes, dont cinq dans le canton de Zurich et deux dans le canton de Neuchâtel.

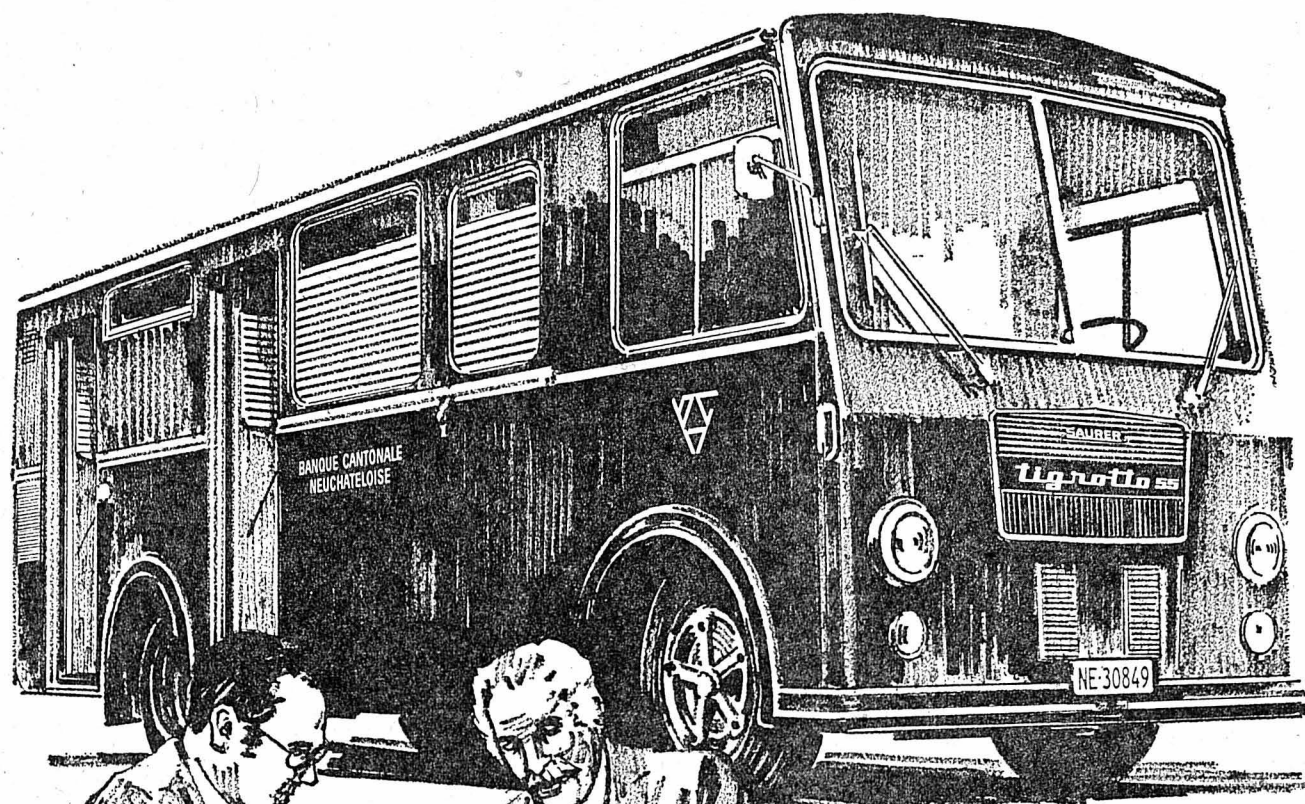
Relevons enfin qu'une collision ferroviaire qui s'est produite vendredi en fin d'après-midi en gare de Berne a fait 24 blessés.

Un week-end tragique en Suisse

BERNE (ATS). — Cinq personnes ont perdu la vie dans les deux accidents d'avions qui se sont produits ce week-end en Suisse et quatre autres ont péri dans l

la BCN vient à vous...

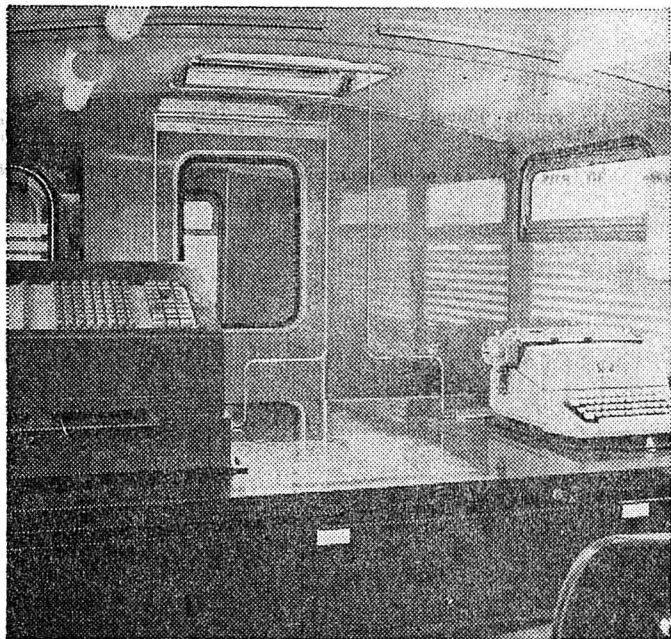
avec son nouveau
camion-banque!



Un camion-banque:
Disposez-vous d'une
agence de la Banque
Cantonale Neuchâteloise
dans le voisinage de votre

L'itinéraire: BOUDRY (devant
le magasin COOP)
Dès le 28 juin 1972,
le camion-banque de la BCN
parcourra votre région
selon l'itinéraire suivant:

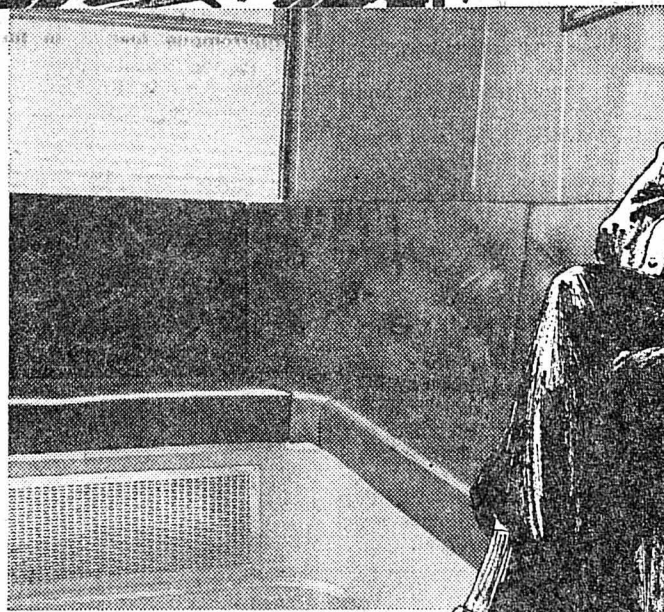
mardi 10h.00 - 11h.00
mercredi 10h.00 - 12h.15
jeudi 10h.00 - 11h.00
vendredi 15h.15 - 16h.45



domicile? Si tel n'est pas le cas, vous deviez, jusqu'ici, entreprendre une véritable expédition pour vous y rendre. Dorénavant, avec le nouveau camion-banque, tout est changé: la banque viendra chez vous sans que vous ayez à vous déranger.

Un isoloir:

Cette banque roulante se présente sous la forme d'une agence mobile. Le guichet: un isoloir où vous serez reçu, avec autant de compétence que de cordialité, par notre agent, Monsieur Amez-Droz. Son seul contact avec l'extérieur: une liaison radiotéléphone permanente avec le siège central de la banque.



**Une salle d'attente
confortable:**

Conçu en fonction du bien-être et de la sécurité, le camion-banque est un bureau bien agencé. Et pour vous permettre de patienter avec bonne humeur, une salle d'attente dont le confort vous étonnera. La BCN vous apporte ainsi une preuve tangible de son dynamisme.

BEVAIX
(devant la Poste)

lundi 15h.45 - 16h.45
mardi 08h.15 - 09h.45
mercredi 08h.15 - 09h.45
jeudi 08h.15 - 09h.45

SAINT-BLAISE
(nord de la Poste)

lundi 14h.00 - 15h.00
mardi 14h.00 - 15h.00
jeudi 14h.00 - 15h.00
vendredi 10h.15 - 12h.15

CORTAILLOD-HAUT
(place du Collège)

mercredi 14h.00 - 15h.00
vendredi 14h.00 - 15h.00

CORTAILLOD-BAS
(arrêt du tram)

mardi 11h.15 - 12h.30
jeudi 11h.15 - 12h.30

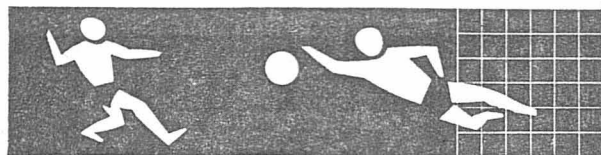
MARIN
(vis-à-vis de la
Maison de Commune)

mardi 15h.30 - 16h.45
mercredi 15h.30 - 16h.45
jeudi 15h.30 - 16h.45
vendredi 08h.30 - 10h.00



Banque Cantonale Neuchâteloise

Un service personnalisé



football

Le «onze» de France n'ayant pas franchi l'ultime obstacle Argentine, Portugal et Yougoslavie sont qualifiés pour la phase finale de la Coupe de l'Indépendance

La dernière journée éliminatoire de la Coupe de l'Indépendance n'a pas donné lieu à des surprises : l'Argentine, le Portugal et la Yougoslavie ont assuré leur qualification pour les demi-finales.

LA FRANCE ÉLIMINÉE

Les surprises ne pouvaient venir que de Salvador et de Manaus et non de Recife, où le Portugal était déjà pratiquement qualifié. A Salvador, où l'on avait préalablement enregistré le premier et net succès

d'une équipe africaine retrouvée aux dépens de la Colombie (3-0), l'Argentine et la France pouvaient prétendre à la qualification.

Les Français se devaient de l'emporter. Pour les Argentins, dont la différence de buts était supérieure, un match nul suffisait. C'est finalement ce qu'il advint, non sans que les Français aient crânement disputé leur chance, menant quelques bons mouvements offensifs mais trouvant sur leur chemin un gardien excellent en la personne de Santoro. Les Argentins, jouant plus posément et avec assurance, n'ont pas dominé leur adversaire mais ils n'en ont pas moins eu des actions tranchantes. Pour avoir triomphé de la sélection d'Amérique centrale et de la Colombie par une marque plus élevée que la France, l'Argentine participera aux demi-finales de la Coupe de l'Indépendance.

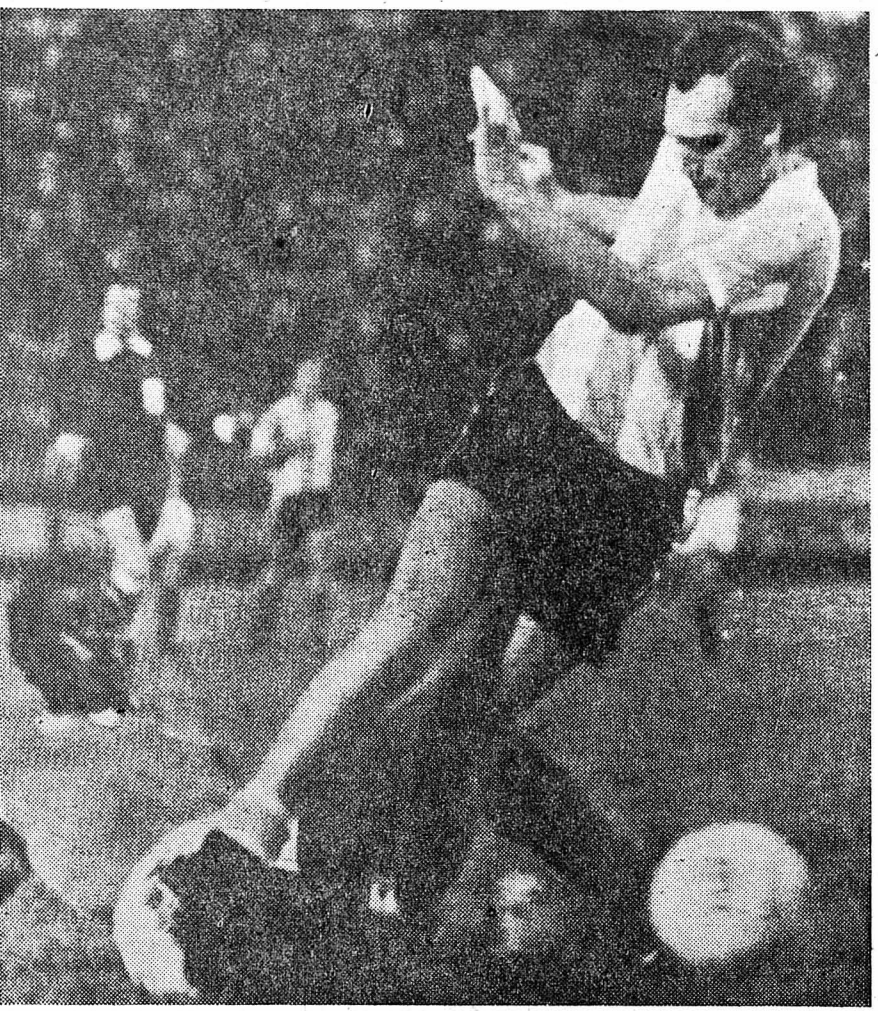
qui lui posa quelques problèmes, l'équipe de Jose Augusto a triomphé par 2-1, ce qui lui ouvre officiellement le chemin de Rio où, en demi-finale, pour sa première rencontre, il affrontera l'Argentine.

LA PHASE ÉLIMINATOIRE EN BREF

● Sont qualifiés pour les deux poules demi-finales : Groupe 1 : l'Argentine après trois victoires et un nul (Afrique, 2-0,

Amérique centrale 7-0, Colombie 4-1 et France 0-0). Groupe 2 : le Portugal après quatre victoires (Équateur 3-0, Iran 3-0, Chili 4-1, Éire 2-1). Groupe 3 : la Yougoslavie après trois victoires et un nul (Venezuela 10-0, Paraguay 2-1, Pérou 2-1, Bolivie 1-1).

Ces trois équipes accèdent aux demi-finales, la Yougoslavie dans le groupe du Brésil, de la Tchécoslovaquie et de l'Ecosse, le Portugal et l'Argentine dans celui de l'URSS et de l'Uruguay.



ACTE FINAL. — Une phase du match Argentine - France qui a permis aux Argentins d'accéder aux demi-finales. (Téléphoto AP)

LA PHASE FINALE

Demi-finales : Groupe A : Brésil, Tchécoslovaquie, Ecosse et Yougoslavie. Groupe B : URSS, Uruguay, Portugal et Argentine.

● mercredi 28 juin, poule A, à Rio : Brésil - Tchécoslovaquie

● jeudi 29 juin, poule A, à Belo Horizonte : Ecosse - Yougoslavie. Poule B, à Sao Paulo : URSS - Uruguay ; à Rio : Argentine - Portugal

● dimanche 2 juillet, poule A, à Sao Paulo : Brésil - Yougoslavie. A Porto Alegre : Ecosse - Tchécoslovaquie. Poule B, à Rio : Uruguay - Portugal. A Belo Horizonte : URSS - Argentine

● mercredi 5 juillet, poule A, à Rio : Brésil - Ecosse

● jeudi 6 juillet, poule A, à Sao Paulo : Tchécoslovaquie - Yougoslavie. Poule B, à Sao Paulo : URSS - Portugal. A Porto Alegre : Uruguay - Argentine.

Les vainqueurs de chacune des poules de demi-finales joueront la finale de la Coupe de l'Indépendance le dimanche 9 juillet au stade Maracana et leurs seconds la finale pour les troisième et quatrième places, en lever de rideau.

FOUR RIEN...

A Manaus, le Paraguay avait tout d'abord soigné sa différence de buts devant la Bolivie (6-1), ce qui, en cas de succès du Pérou sur la Yougoslavie, aurait pu lui assurer sa qualification aux dépens des Péruviens. Les efforts des Paraguayens furent vains car la Yougoslavie, non sans mal certes, parvint à s'imposer devant le Pérou (2-1). C'est grâce à Bajević, le meilleur réalisateur de la phase éliminatoire, que la Yougoslavie a assuré sa victoire et sa qualification. Bajević a marqué les deux buts de son équipe au 3me et 37me minutes alors que Ramirez a sauvé l'honneur pour le Pérou à la 10me minute.

Quant au Portugal, il a été le seul des participants de la phase éliminatoire à remporter ses quatre matches. Devant l'Éire,

Allemagne de l'Ouest Corruption encore!

La commission de discipline de la Fédération ouest-allemande de football (DFB) a prononcé un nouveau verdict dans l'affaire de corruption concernant l'équipe de «Bundesliga» de Hertha Berlin. Après avoir frappé d'interdit pendant deux ans 9 joueurs de ce club, elle a condamné, 48 heures après, un 10me joueur, Jürgen Weber, qui évolue actuellement avec Werder Brême. Comme ses camarades, Weber a été suspendu pour deux ans et devra payer une amende de 15.000 DM.

La Fédération reproche aux joueurs de Hertha Berlin de s'être partagé, au lendemain de la dernière journée du championnat 1971 et de leur match contre Arminia Bielefeld, des pots de vin d'un montant de 250.000 DM. Cette rencontre s'était terminée à l'avantage de Bielefeld et la commission de discipline a estimé que les joueurs berlinois avaient favorisé cette victoire, contrevenant ainsi à la loi du sport.

Coupe suisse des jeunes NEUCHÂTELOIS ÉTRILLÉS

Groupe 1 : Berne Nord - Neuchâtel 6-1 ; Genève 5, 7 ; 2. Genève 5, 7 ; 3. Soleure 5, 4 ; 4. Neuchâtel 5, 2.

Groupe 2 : Zurich Ville - Tessin 3-1 ; Suisse primitive - Suisse orientale nord 0-3. Classement : 1. Zurich ville, 5, 7 ; 2. Tessin 5, 6 ; 3. Suisse orientale nord 5, 5 ; 4. Suisse primitive 5, 2.

Groupe 3 : Vaud - Berne sud 1-3 ; Argovie - Valais 1-2. Classement : 1. Berne sud 5, 6 ; 2. Valais 5, 6 ; 3. Vaud 5, 5 ; 4. Argovie 5, 3.

Groupe 4 : Suisse orientale sud - Suisse du nord-ouest 2-1 ; Fribourg - Zurich campagne 4-3. Classement : 1. Suisse du nord-ouest 5, 8 ; 2. Suisse orientale sud 5, 7 ; 3. Fribourg 5, 4 ; 4. Zurich campagne 5, 1.

● Les vacances approchant, l'École de football de Neuchâtel Xamax est interrompue jusqu'à la fin des vacances scolaires.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Espagne

Quarts de finale de la coupe, matches retour : Atletico Bilbao - Real Sociedad 2-0. Atletico Madrid - FC Barcelone 1-0. Celta Vigo - FC Valence 0-1. Atletico Bilbao, Atletico Madrid et Valence se sont déjà qualifiés pour les demi-finales. Reste à jouer Espagnol Barcelone - Real Madrid.

Allemagne

Championnat de la «Bundesliga» : Eintracht Brunswick - FC Kaiserslautern 1-1 (0-0). Borussia Dortmund - Bayern Munich 0-1 (0-0) Rotweiss Oberhausen - Borussia Moenchengladbach 0-4 (0-2). FC Cologne - MSV Duisbourg 4-1 (3-1). Schalke 04 - VfB Stuttgart 2-1 (1-1). Werder Brême - SV Hambourg 4-0 (2-0). Fortuna Düsseldorf - VfL Bochum 3-1 (3-1). Hertha Berlin - Arminia Bielefeld 1-1 (1-1). Eintracht Francfort - Hanovre 96 3-1 (1-0). Classement après 33 journées : 1.

Bayern Munich 53 p. 2. Schalke 04 52. 3. Borussia Moenchengladbach 42. 4. FC Cologne 42. 5. Eintracht Francfort 37. 6. Hertha Berlin 37.

Poule de promotion en «Bundesliga»

Groupe 1 : VfL Osnabrück - Bayern Hof 4-3 ; SV Wuppertal - Borussia Neuenkirchen 3-2. Classement final après 8 matches : 1. SV Wuppertal 16 points ; 2. VfL Osnabrück 8 ; 3. Borussia Neuenkirchen, 6 ; 4. Bayern Hof 5 ; 5. Tasmania Berlin 5.

Groupe 2 : Kickers Offenbach - FC Saint-Pauli 6-0 ; Roehling Woelklingen - Rotweiss Essen 1-2. Classement final après 8 matches : 1. Kickers Offenbach 13 p. (29-7 buts) ; 2. Rotweiss Essen 13 (22-6) ; 3. FC Saint-Pauli Hambourg 7 ; 4. Wacker 04 Berlin 5 ; 5. Roehling Woelklingen 2.

● L'AS Rome a remporté la coupe anglo-italienne en battant en finale Blackpool par 3-1 (mi-temps 0-0) au stade olympique de Rome.

DERNIERS RÉSULTATS

Groupe 1 (Salvador) : Afrique - Colombie 3-0 ; Argentine - France 0-0. Classement final : 1. Argentine 4, 7 (13-1) ; 2. France 4, 7 (10-2) ; 3. Afrique 4, 3 (3-4) ; 4. Colombie 4, 2 (7-13) ; 5. Amérique centrale 4, 1 (3-16).

Groupe 2 (Recife) : Chili - Iran 2-1 ; Portugal - Éire 2-1. Classement final : 1. Portugal 4, 8 (12-2) ; 2. Chili 4, 6 (7-7) ; 3. Éire 4, 4 (7-7) ; 4. Équateur 4, 1 (4-9) ; 5. Iran 4, 1 (3-8).

Groupe 3 (Manaus) : Paraguay - Bolivie 6-1 ; Yougoslavie - Pérou 2-1. Classement final : 1. Yougoslavie 4, 7 (15-3) ; 2. Paraguay 4, 6 (12-4) ; 3. Pérou 4, 4 (5-3) ; 4. Bolivie, 4, 2 (4-12) ; 5. Venezuela 4, 1 (3-17).

Demonstration Kundenberatung **Do it yourself** MIGROS für den Bastler

MIGROS

Notre spécialiste M. Tödli se fera un plaisir de vous conseiller

Avis aux bricoleurs !

Du mardi 27 juin au samedi 1er juillet
notre camion de démonstration

«Do it yourself»
stationnera sur les places de parc à l'intérieur du
Marché Migros, Portes-Rouges

Notre spécialiste M. Tödli se fera un plaisir de vous conseiller

NOUVEAU!

Pfister vous présente **VARINA** — le fauteuil à éléments qui invite à la détente!

... incroyablement confortable et moelleux
... d'une élégance qui ne passera par de mode
... se combine à votre gré, s'adapte partout et, surtout,

d'un prix irrésistible 195.-

livré franco domicile, seulement

VARINA vous permet de vivre à votre aise — pour bavarder, suivre la télévision, vous presser, vous de tendre.

Vous devez absolument l'essayer!

Chez le spécialiste des meubles à éléments disposant du plus grand choix d'Europe:

Pfister ameublements sa

VARINA composition d'un ensemble de 5 pl. seul. 975.-

VARINA composition d'angle à 6 pl. seul. 1170.-

Piscine privée «APOLLO»

Se baigner chez soi dans de l'eau non polluée!

PISCINE APOLLO : montage et démontage faciles (environ 1 heure) ; se pose sur gazon, sable, terre, béton, etc. ; également escamotable ; n'exige aucun entretien ; profondeur env. 1 mètre ou plus.

PRIX IMBATTABLE : Ø 4 m 70, environ 18.000 litres, Fr. 2300.- ; Ø 7 m 40, environ 44.500 litres, Fr. 3300.-.

Pour les amateurs de camping

tente IGLOO

montage 3-5 minutes - poids total à partir de 9 kg ; type 160 - 2-3 personnes, à partir de Fr. 398.- ; type 205 - 3-4 personnes, 5 ans de garantie ; type 320 - 5-6 personnes.

Exposition permanente - vente - renseignements

REPABAD H. Brühlhart, Berg 3185 Schmittlen. Tél. (037) 36 17 14. Prospectus à disposition.

OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

ORGANISATION INTERNATIONALE

(SUISSE - FRANCE - BELGIQUE - CANADA)

cherche tout de suite

● 2 responsables de secteur

capables d'animer et d'organiser une équipe de vente.

● 10 jeunes gens / filles

- Suisses ou permis C
- Stage de formation rémunéré
- Possibilités réelles de gros gains
- Minimum garanti
- Adresses fournies par notre ordinateur
- Prestations sociales.

M. J. REY recevra personnellement les candidats.

Présentez-vous directement entre 11 h et 15 h ou 17 h et 19 heures.

BIENNE	le 27 Juin	Hôtel Continental, Aarbergstrasse 29
LAUSANNE	le 28 Juin	Hôtel Château d'Ouchy
FRIBOURG	le 29 Juin	Brasserie Viennoise, place Georges-Python
LAUSANNE	le 30 Juin	Hôtel Château d'Ouchy (de 10 à 12 h)

1972 - ANNÉE DU LIVRE - 1972 - ANNÉE DU LIVRE - 1972

- ANNÉE DU LIVRE - 1972 - ANNÉE DU LIVRE - 1972

MADAME
MADEMOISELLE

Si vous désirez

- CHANGER D'ACTIVITÉ
- REPRENDRE UNE ACTIVITÉ

avec un horaire personnalisé

LEADER MONDIAL DU LIVRE

vous offre des possibilités étonnantes en créant des emplois nouveaux et à votre mesure, dans votre canton.

PROFITEZ DE L'ÉTÉ 1972 POUR DEVENIR

INFORMATRICE

en suivant nos cours gratuits de formation.

ÉTÉ 1972 FRIBOURG

Un simple coup de téléphone de votre part et nous vous accorderons un entretien.

Tél. (038) 24 70 65, le matin de 8 h 30 à 12 h 30.

- ANNÉE DU LIVRE - 1972 - ANNÉE DU LIVRE - 1972

1972 - ANNÉE DU LIVRE - 1972 - ANNÉE DU LIVRE - 1972

Un métier passionnant :

RÉVISEUR

à notre service de l'Inspectorat, à Genève.

Tous les candidats bénéficiant d'un apprentissage bancaire et d'une expérience équivalente seront mis au courant sur place et bénéficieront d'un cycle de perfectionnement sous forme de séminaires.

Prendre contact directement par téléphone avec notre inspecteur, M. Walter Zwick, ou adresser des offres écrites à notre service du personnel, 8, rue du Rhône, 1211 Genève 11.



Union de Banques Suisses

Genève

Bureau d'ingénieurs
R. ROTHPLÉTZ Ing. civil SIA dipl. EPFZ cherche

INGÉNIEUR-TECHNICIEN ETS

en génie civil

Demande :

- Bonnes connaissances de statique
- Quelques années d'expérience de surveillance des travaux
- Programme de travaux intéressants et variés dans les domaines du béton armé et de la construction métallique

Offre :

- Horaire au choix
- 13^{me} salaire
- 4 semaines de vacances
- Fonds de prévoyance.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire, à R. ROTHPLÉTZ Ing. SIA, Bourguillards 14, 2072 Saint-Blaise.

Madame, Mademoiselle

Si vous aimez la précision et que vous cherchez un travail propre et agréable, nous pouvons vous offrir une activité qui correspond à vos goûts en vous confiant des opérations D'ASSEMBLAGES DE MOUVEMENTS dans notre atelier.

Nous assurons votre formation en cas de besoin et vous offrons une bonne rémunération en fonction de vos capacités, avec les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Merci d'avance de nous téléphoner ou de vous présenter à

Ogival S.A.

Fabrique d'horlogerie
chemin des Saules, Colombier.

Tél. (038) 41 21 68.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la
Feuille d'avis de Neuchâtel

DRAIZE

Nous cherchons une personne possédant le permis de conduire catégorie A, pour le poste de

Commissionnaire

Cet emploi conviendrait parfaitement à monsieur à l'âge de la retraite.

Faire offres à

DRAIZE S.A.

SERVICE DU PERSONNEL
Rue des Draizes 51
2006 Neuchâtel. Tél. (038) 31 24 15.

DRAIZE

Clinique La Rochelle (31 lits) 2028 Vaumarcus (NE) cherche

INFIRMIÈRE EN SOINS GÉNÉRAUX
ou SSP

ou

INFIRMIÈRE ASSISTANTE

Travail en équipe ou l'essentiel est la relation avec les malades (en majorité des dépressifs légers).

S'adresser à M. Jeanneret, directeur,
tél. (038) 55 26 55.Neuchâtel engage pour
LA CITÉ UNIVERSITAIRE :
dans des locaux ultra-modernesUNE AIDE DE BUFFET
UN COMMIS DE CUISINECONGÉ LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS.
Petit appartement à disposition. Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à M. Straumann, tél. (038) 24 68 05.

ZENITH TIME S.A.

Nous désirons engager au plus tôt un

CHEF
de fabrication

pour notre département d'assemblage de montres manufacturées.

Connaissances requises :

- Assemblage des mouvements d'horlogerie mécanique et électroniques
- Habillage de la montre
- Expérience du réglage
- Contrôle statistique
- Méthode de travail
- Aptitudes à diriger du personnel.

Le titulaire sera responsable de la production de son département et de la qualité du travail.

Préférence sera accordée aux candidats bénéficiant d'une formation de base horlogère et du diplôme de technicien d'exploitation.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. J.-Cl. Theurillat, directeur technique de ZENITH TIME S.A., 2400 le Locle, tél. (039) 31 44 22.

FAN

Afin de compléter nos services techniques, nous cherchons

AUXILIAIRE
D'IMPRIMERIE

pour collaborer à la confection de nos journaux.

Nous désirons personne agréable, débrouillarde. Nous offrons place stable, dans une bonne ambiance, et salaire en rapport avec les capacités.

Veuillez téléphoner au (038) 25 65 01, interne 253, pour fixer un rendez-vous.

Fabrique de pierres fines pour l'horlogerie

JEAN TANNER FILS S.A.

2525 le Landoner,

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir.

quelques
ouvrières

suisses ou étrangères avec permis C.

Prière de se présenter ou de téléphoner au No (038) 51 23 12.

Nous cherchons pour notre important rayon de

DISQUES ET MUSICASSETTES

1 VENDEUSE

ayant de l'expérience dans cette matière ou connaissant bien les diverses musiques.

Nous offrons : un travail intéressant, des avantages sociaux dans une entreprise moderne ainsi que deux matinées de congé par semaine.

Les candidates sont priées de bien vouloir téléphoner au (038) 25 75 44 pour fixer rendez-vous.

TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A.
5, rue des Fausses-Brayes - 2000 NEUCHÂTEL.

FTR

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons, pour le service de comptabilité industrielle, un ou une

employé(e) de commerce

qui sera chargé(e) de l'établissement des décomptes destinés aux autorités douanières.

Dans cette fonction, notre futur(e) collaborateur(trice) sera en liaison étroite avec nos divisions Informatique et Production pour le contrôle des données et les statistiques de production.

Il s'agit d'un travail exigeant beaucoup de précision, le goût des chiffres et une très grande faculté d'adaptation. Ce poste conviendrait particulièrement à un employé de commerce de langue maternelle française désirant se créer une situation stable dans une entreprise en plein développement pouvant lui assurer un salaire adapté aux conditions actuelles et des prestations sociales intéressantes.

Nous vous assurons de notre entière discrétion.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 - 2003 NEUCHÂTELPrésente dans
l'aventure spatiale!

LUNAR ROVING VEHICLE

Êtes-vous un jeune employé de commerce ?
Cherchez-vous une place dans une entreprise internationale à même de vous offrir de bellespossibilités de développement
et d'avancement ?

Si oui, n'hésitez pas, sollicitez une

POSITION DE DÉPART

au sein de notre département des finances.

Nous vous offrons la possibilité de vous familiariser dans l'une ou plusieurs sphères d'activité ci-dessous désignées, inhérentes à notre comptabilité ultra-moderne :

costing
calculation
révision interne
analyse financière
contrôles des budgets

Ecrivez-nous ou téléphonez-nous et demandez notre formule d'inscription. Tél. (032) 2 61 61, interne 578, M. Willen.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance. C'est avec plaisir que nous vous donnerons tous renseignements désirables.

General Motors Suisse SA 2501 Bienne

CHEVROLET · PONTIAC · OLDSMOBILE · BUICK · CADILLAC · OPEL
VAUXHALL · RANGER · BEDFORD · GM DIESEL · FRIGIDAIRE · DELCO

ÉCOLE MODERNE

NEUCHÂTEL, place Numa-Droz 12
Tél. (038) 24 15 15

Rentrée 1972 : 4 septembre

LABORATOIRE DE LANGUES

MÉTHODE AUDIO-VISUELLE

Seule école privée du canton pour l'enseignement secondaire complet, secrétariat médical et tourisme.

CLASSES SECONDAIRES : II, III, IV. Programme des sections scientifiques en langues, sciences, mathématiques. Préparation aux écoles techniques, de commerce, supérieure de jeunes filles, aux apprentissages. Devoirs scolaires sous surveillance.

COURS DE SECRÉTARIAT COMMERCIAL, MÉDICAL, DE TOURISME, D'HOTESSES

Méthode active ; cours intensif et pratique. Programme de l'examen final d'apprentissage. Formation de secrétaires de médecins et d'hôpitaux. Agences de voyages.

COURS DE FRANÇAIS : jour et demi-journée ; compléments de langues et commerce.

COURS DU SOIR : Dactylographie. Sténographie. Correspondance commerciale. Langue (audio-visuel) ; entraînement intensif en laboratoire.

ADMINISTRATION : PTT - CFF - DOUANES.

VACANCES : cours à Neuchâtel et en Allemagne, en été.

CERTIFICAT ET DIPLOME

Nous cherchons une

personne

s'intéressant à la vente.

Faire offres à ELEXA S.A.,
rue du Seyon 10, Neuchâtel.

Nous cherchons pour date à convenir

employé(e) de bureau

de langue maternelle française, avec de bonnes notions d'allemand, pour s'occuper de divers travaux de bureau.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo, références et prétentions de salaire, à Kellenberg & Cie S.A.,
Signaustasse 9, 8032 Zurich.

Bureau d'architecture et de construction engage

UN (E) EMPLOYÉ (E)

de bureau, connaissant la sténo, la comptabilité et ayant le sens de l'organisation, pour diriger le secrétariat de l'entreprise. Conditions intéressantes, à discuter avec Etienne Maye, architecte.
2013 Colombier.

Tél. (038) 41 38 21.



Voit des voitures de sport dans son rétro.

Car la nouvelle RX3 possède un moteur à pistons rotatifs MAZDA. Une tenue de route exemplaire. Des freins assistés à double circuit, à disques à l'avant. En plus, l'équipement luxueux, la proverbiale qualité MAZDA, le rapport prix/performance vous séduisent. La RX3: cylindres 2 x 491 cc (l'équivalent d'un moteur conventionnel de 2 litres), 110 CV SAE. Un moteur à peine audible. Même à 160 km/h. Accélération fulgurante.

Mazda de Fr. 7.750,- à Fr. 15.200,-
17 modèles MAZDA: 1100 7120,- 1100 8150,- 1100 STD 9450,-
DX 9900,- Coupé 10700,-, Combi 10950,-, 616 STD 9900,-, DX 10950,-, Coupé 11950,-, Autom. 12250,-
R100 11950,-, RX3 DX 13500,-, Coupé 13600,-, RX3 SDX 14700,-, Coupé 15200,-

Plus de 210 concessionnaires et agents MAZDA en Suisse

Importateur Blanc & Paiche S.A., Genève (022) 46 89 11 - Neuchâtel, Garage-Central Hubert Patthey (038) 24 44 24. - Peseux, G. Perriard (038) 31 34 35. - Saint-Blaise, Garage du Terminus L. Blaser (038) 33 28 77. - Buttes, J.-D. Grandjean (038) 61 25 22.

24 44 24
GARAGE CENTRAL
Hubert Patthey
NEUCHÂTEL - PIERRE À MAZEL

Aujourd'hui

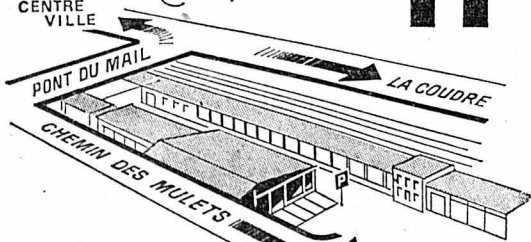
début de la Quinzaine de la coupe enfant

ARMAND Haute coiffure

Tél. (038) 25 27 60

QUINCAILLERIE OUTILLAGE

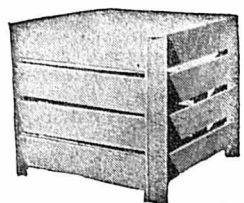
(038) 211 21



CENTRE HAEFLIGER+KAESER S.A.

Silos à compost

« Eternit » - Pieds métal galvanisé



Prix : Fr. 179.-

Chemin des Mulets 1-3 - NEUCHÂTEL

Place de parc

OFFRES D'EMPLOIS



Pour le service des assurances véhicules à moteur (responsabilité civile, occupants et casco) de notre siège de Genève, nous cherchons un

collaborateur

de langue maternelle allemande, ayant de bonnes connaissances de français, pour seconder efficacement le chef de ce service. En cas de convenance, nous aimerions confier à ce spécialiste la responsabilité des affaires de Suisse alémanique dans ce secteur. Nous offrons à un candidat qualifié un poste intéressant, susceptible de développement.

Excellentes caisses de pension et prestations sociales.
Prière d'adresser offres au chef du personnel.
Discrétion assurée.

Direction générale
Place de Hollande 2, 1211 Genève 11
☎ 022 - 25 03 88

On cherche jeunes représentants

Débutants acceptés. Excellentes possibilités offertes à personnes capables et désirant améliorer leur situation. Nous offrons fixe, frais de voyage, forte commission, 80 % du salaire en cas de maladie ou accident. Tél. (037) 31 16 23, le soir de 19 à 22 heures.

La maison RENÉ ROSSEL

INSTALLATIONS DE CHAUFFAGES
chemin des Pavés 67
2000 Neuchâtel
cherche

monteurs et aides-monteurs

ainsi qu'apprentis
Places stables et bien rétribuées.
Tél. (038) 25 50 74.

LE PRÉLET S.A.

Fabrique de cadrans

ESCO S.A.

Fabrique de machines

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

engagent, tout de suite ou pour époque à convenir

OUVRIER (ÈRE)

sobre et de confiance, possédant le permis de conduire pour voitures, disposé(e) à assurer, matin et soir, le transport de personnel par minibus de :

NEUCHÂTEL AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE, et retour.

Préférence sera donnée à personne domiciliée à l'est de Neuchâtel, ou dans la banlieue est. Possibilité de recevoir une formation soit en mécanique, soit sur une partie du cadran. Faire offres ou se présenter sur rendez-vous téléphonique préalable, (038) 57 12 12.

ELECTRONA

Pour faire face au constant développement de notre entreprise qui produit des accumulateurs, des appareils de télécommunication, des pièces en matière plastique moulées et injectées, nous désirons engager tout de suite ou pour une date à convenir :

ELECTROMÉCANICIENS

ÉLECTRICIENS

MÉCANICIENS

SERRURIER ET SOUDEUR

Nous sommes en mesure d'offrir un emploi stable, une activité intéressante et variée dans le cadre de petits groupes de travail où une grande place est laissée à l'initiative et à l'autonomie personnelle.

Les candidats qui s'intéressent à l'une de ces activités sont priés de nous faire parvenir leurs offres de service ou de se mettre en rapport par téléphone avec

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 Boudry
Tél. (038) 42 15 15, interne 497.

CADRAL SA FABRIQUE DE CADRANS

cherche :

ouvrières et emballeuse

Formation assurée par nos soins. Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

OSCAR REY Chauffages centraux
Brûleurs à mazout
cherche

MONTEUR DE SERVICE

pour brûleurs à mazout

Les candidats électriciens, monteurs en chauffage, aimant prendre des responsabilités et ayant le sens de l'organisation, trouveront dans notre entreprise une ambiance agréable. En cas de convenance, une promotion rapide interviendra. Nous offrons un salaire en rapport avec les responsabilités et des prestations sociales avancées.

Ecrire ou téléphoner à Oscar REY, Vy-d'Etra 33, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 33 26 57.

METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche une jeune

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour divers travaux de secrétariat et pouvant assumer occasionnellement la fonction de

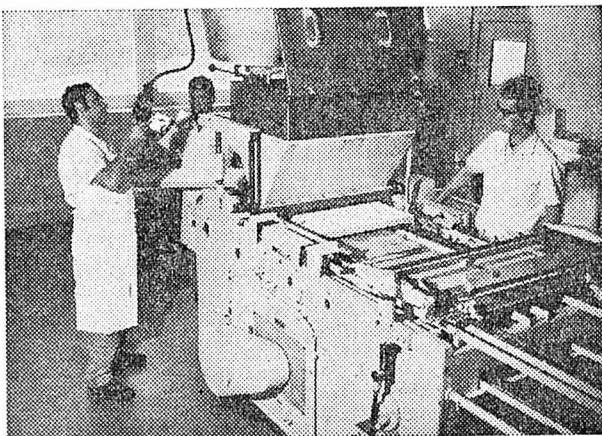
TÉLÉPHONISTE

Qualités requises : habile dactylographe possédant de bonnes connaissances d'allemand.

Nous offrons place stable et bien rémunérée, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Tél. (038) 25 72 31.

METAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel.



Nous engageons à notre service de développement un

confiseur professionnel

intéressé à la recherche dans le domaine des produits en chocolat et des articles de confiserie, de langue maternelle française ou allemande, sachant parler et lire la seconde langue.

Nous répondrons volontiers et sans engagement de votre part à toutes vos questions concernant ce poste.

Veillez vous adresser à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55, interne 456



motocyclisme

Championnat suisse à Oberhallau

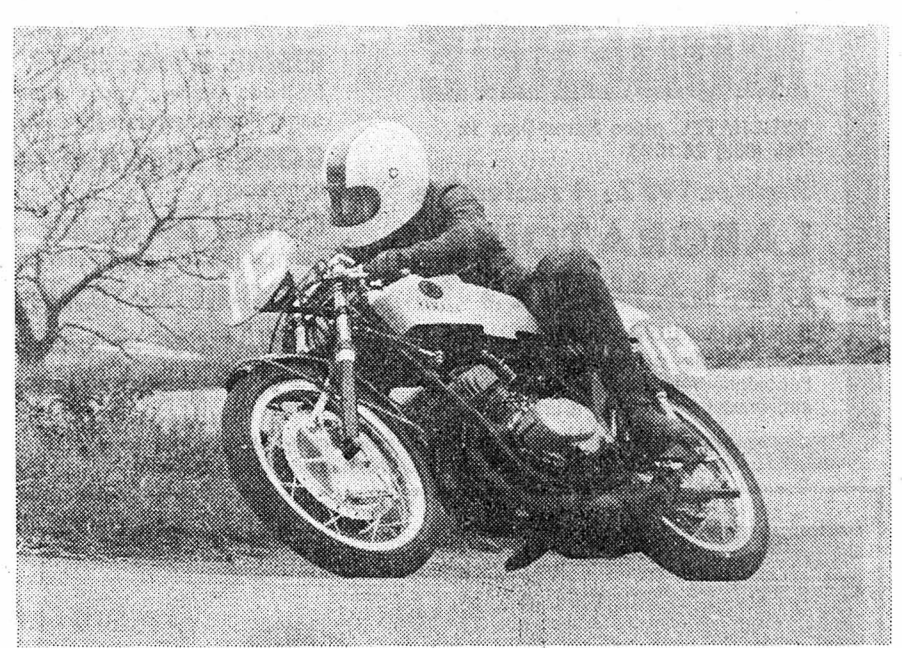
Le Neuchâtelois Philippe Schreyer signe le meilleur temps absolu de la journée

Seule course de côte motocycliste se déroulant en Suisse...

Pour la sixième fois de la saison, le meilleur temps de la journée a été réalisé dans les grosses cylindrées.

fort bien placé avec ses deux victoires acquises à Eclépens et à Monthey.

Une victoire inattendue du Valaisan Pierre Fornerod (Yamaha) en 125 cmc et une autre prévisible du Bernois Rolf Blatter (Kreidler) en 50 cmc.



VERS LA CONSÉCRATION. — Le Biennois Coulon a virtuellement acquis le titre national des 250 cmc.

athlétisme

Exploit du Zurich Inter-clubs : nouveau record suisse

Pour sa première tentative comptant pour le championnat suisse inter-clubs, le LC Zurich a réussi un coup de maître sur le stade de l'Utoground.

GG Berne (14.006) et TV Laenggasse Berne (13.952).

LA SURPRISE

La principale inconnue de cette huitième manche résidait dans la présence du Biellois Werner Pfirter.

Résultats

- Jusqu'à 50 cmc : 1. Rolf Blatter (Berthoulier) sur Kreidler, 2'01"1; 2. Josef Kullmer (Birsfelden) sur Van 't Ven-Kreidler, 2'02"6.

natation

Une révélation

Le bilan de la réunion de Santa Clara

Pour la première fois depuis neuf ans qu'elle est organisée, la réunion internationale de Santa-Clara, qui se déroule sur trois jours, n'a donné lieu à aucun record du monde.

Hall, triple vainqueur (400 m libre, 200 et 400 m quatre nages).

cyclisme

Le cadre national d'Oscar Plattner

L'entraîneur national Oscar Plattner a renseigné les coureurs faisant partie des cadres olympiques sur leur programme de préparation en vue des Jeux de Munich.

Allemagne de l'Est : Excellents résultats

Après les deux exploits de Monika Zehrt, qui a battu puis égalé un jour plus tard le record d'Europe du 400 m féminin en 50"1, les championnats d'Allemagne de l'Est ont pris fin à Erfurt, sans qu'aucun autre record ne soit battu.

ski

Le Sédunois Philippe Henchoz nouveau président

Le colonel-brigadier Philippe Henchoz (56 ans) a été élu président de la Fédération suisse de ski par acclamation au cours de l'assemblée des délégués, tenue à Adelboden.

Assemblée des délégués de la fédération suisse à Adelboden

Le Sédunois Philippe Henchoz nouveau président

Tresch, Fluri Koch, Werner Geeser, Ueli Wenger et Hans Schmid — Russi, Bruggmann et Alois Kaelin avaient déjà reçu auparavant cette distinction — se sont vu décerner la médaille d'or du mérite.

escrime

Tournoi à l'épée de Flims

La Suisse battue en finale

La Suède a remporté le Tournoi international à l'épée de Flims qui réunissait une concurrence exceptionnelle et auquel ont pris part des concurrents de 5 nations (Suède, Norvège, Allemagne de l'Ouest, Autriche et Suisse).

SEMAMINE NORDIQUE

Une proposition de l'association grisonne — organiser les championnats nordiques au cours d'une « semaine nordique » (de dimanche à dimanche) dans un but de démocratisation — a été acceptée.

tennis

L'Américain Stan Smith favori du tournoi de Wimbledon

La plus prestigieuse compétition de tennis dans le monde, le célèbre tournoi de Wimbledon, a débuté sur les 15 courts en gazon de la banlieue londonienne pour s'achever le samedi 8 juillet.

volleyball

Lokomotive Prague ce soir au Panespo

Pour clore la saison, le VBC Neuchâtel organise ce soir au Panespo, un grand match international de volley-ball masculin.

DES RÉCOMPENSES

Le mérite du président sortant Karl Glatthard est d'avoir redressé une situation compromise — échec des Jeux olympiques de 1964 — par une remarquable réorganisation technique et administrative.

tir

Siggenthal champion suisse à Bienne

A Bienne, Siggenthal s'est adjugé pour la troisième fois, après 1966 et 1968, le championnat suisse de groupes au petit calibre.

hockey sur glace

Assemblée extraordinaire Neuchâtel : un pas en avant !

Tenue hier soir, l'assemblée extraordinaire de Neuchâtel s'est donné un comité directeur de trois membres : MM. Albert Wittwer (ancien président), Willy Moser (ancien président du Groupement corporatif neuchâtelois de football), Eric Benoit. Ce triumvirat aura pour tâche de diriger le club jusqu'à la nomination d'un président.

Infanterie Neuchâtel champion cantonal 1972

Les dix meilleurs groupes neuchâtelois se sont retrouvés au stand du Locle pour prendre part à la finale cantonale. Comme en 1971, c'est le groupe de l'Infanterie de Neuchâtel qui s'est attribué le titre de champion cantonal.

perrier 100% naturelle. Eau minérale gazeuse naturelle.

Première journée

Consacrée au premier tour du simple messieurs, la première journée a été marquée par la victoire de l'Américain de 19 ans Jim Connors, sur le Sud-Africain, Robert Hewitt (tête de série numéro 7) en trois sets.

SPORT-TOTO

- Liste des gagnants du concours No 24 des 24-25 juin. 1 gagnant avec 12 points : 51.251 fr. 75

football

La vaise des entraîneurs

On change beaucoup d'entraîneurs dans les clubs de la vallée de Tavannes : Michel Silvant, de Bienne, a été nommé à Reconville; Charles Fasola, ex-Moutier, entraîneur à Bévilard; et François Ciaque, ex-Reconvilier et Moutier, entraîneur dorénavant le FC Tavannes.

CYCLISME

En accord avec le directeur sportif de la marque Florent Van Vaerenbergh, le responsable de la marque Rokado, Robert Kahl, a décidé de ne pas engager le vainqueur du Tour de Suisse, Louis Pfenninger, au Tour de France.

UNADVERTISING

SPORTS dernière

UNADVERTISING

P.-H.B.



Logos - 20 brunes 'nature'

Recto bleu foncé. Verso bleu foncé.
La seule différence: une petite étiquette
blanche, toute simple.
Un paquet de Logos s.v.p.
20 cigarettes Maryland avec filtre



Fr.130

POUSSINES
Babcock blanche et Warren brune, ainsi que croisée Leghorn Hampshire de 2 1/2 à 6 mois.
Santé garantie. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS
1599 Henniez (VD) — Téléphone (037) 64 11 68

La **COUPE HARDY** est l'affaire du spécialiste...

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

La bonne friture au Pavillon
Tél. 25 84 98

Accordage de pianos
Révision, démitage.
François André, la Chaux-de-Fonds, case postale 237.
Tél. (039) 22 38 40.

Grâce à cette clef, vous faites le plein à des

PRIX SELF
normale **65** super **68**

24 heures sur 24
Pas de pourboire...
1 facture mensuelle...

Station-service et self-service des **Deurres CLERG & LOEW**

Renseignements: **Ø 31 32 32**

Herzog
MAISON SPÉCIALISÉE DANS LA CONFECTION DAMES ET GIRLS
Seyon 14 Grand-Rue 1a

CASINO-KURSAAL Interlaken

12^{me} Festival d'Interlaken
du 24 juin au 7 juillet 1972

Dimanche 2 juillet, à 20 h 30

Soirée de ballets
Ensemble de ballets du Grand Théâtre de Genève
Orchestre: Collegium Academicum Genève (36 musiciens)
Chorégraphie: Georges Balanchine

Au programme:
W.-A. Mozart: Divertimento No 15 en mi bémol majeur (KV 113)
Igor Stravinski Apollon Musagete
Georges Bizet: Symphonie en ut majeur

Location et renseignements:
Chaque jour de 10 à 14 h et de 19 à 21 h
Tél. (036) 22 17 13

l'argent tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-
confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No. _____
Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur (aucune demande de renseignements) _____
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc) par mois Fr. _____

Signature: _____

X plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 68
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

LE MAROC

Le Maroc offre un grand choix: villes modernes à l'élégance européenne, des agglomérations arabes très idylliques où le temps semble s'être arrêté, des plages sablonneuses étendues et, bien entendu, le Sahara qui fascine tous ses visiteurs.

8 jours de Zurich, dès Fr. 495.-
15 jours de Genève, dès Fr. 655.-

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux.

chez Raymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

VOYAGES AMV
NEUCHÂTEL
Moullins 9 - Tél. (038) 24 46 86

Gosallit sport, à COLOMBIER
Tél. 41 23 12 livraison franco

Au jardin, les meubles doivent être pratiques et 100% inaltérables.
EN STYLE MODERNE OU FER FORGÉ
nous avons en magasin ce qu'il vous faut.

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

Inter Discount
Grande rue/Angle chavannes
Neuchâtel

TV noir/blanc, écran de 61cm dès 597.-
Location par mois dès 59.70

TV couleur, écran de 43 cm dès 1750.-
Loc. par mois, avec service dès 2200.-

TV couleur, écran de 67 cm dès 2200.-
Loc. par mois, avec service dès 74.70

Conseils et service par des techniciens TV qualifiés
Nous tenons toutes les marques connues comme Philips, Nordmende, Grundig, Blaupunkt, Graetz, Sony, Hitachi, etc.

Mesdames...
Pour être vite et bien servies, téléphonez au **25 19 42** la veille ou le matin avant 8 h.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE C. SUDAN
avenue du Vignoble 27, la Coudre-Neuchâtel.

TV
couleur noir et blanc

Vente Location Echanges

Service impeccable, rapide et consciencieux par personnel spécialisé

hug
Neuchâtel Radios - TV
Tél. 25 72 12.

Plus grande que de plus arandes!

Avec le confort routier de la classe moyenne supérieure. 70/6,56 CV dynamiques et silencieux jusqu'à 150 km/h. Traction avant. Une des meilleures suspensions du monde, avec 4 roues indépendantes. Limousine 4 portes, 5 places. Cabriolet, Coupé et Break «Super Luxe».

PEUGEOT 304

Demandez une documentation. Mieux encore: profitez d'un essai sérieux et agréable, sans engagement, chez:

GARAGE du LITTORAL M. et J. - J. SEGESSEMAN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - NEUCHÂTEL: début route des Falaises, tél. 25 99 91

A Fleurier: Garage de la Place-d'Armes, Paul Joss. A Dombresson: Garage A. Germond. A la Neuveville: Garage du Château, E. Richard & Fils.

Discount Portes-Rouges

Discount Serrières

Ananas	Heaven Temple	la boîte de 8 tranches	-.80	
INCA DORO	café liophilisé sans caféine	le bocal 180 g	11¹⁰	au lieu de 13.85
Salade russe	« MIDI »	la boîte de 600 g	1²⁰	au lieu de 1.50
Banago	boisson instantanée au cacao	la boîte de 1 kg	5⁸⁰	au lieu de 8.30
Palmolive vaisselle		le flacon	1⁷⁰	au lieu de 2.70
Jus de pommes	naturel, sans alcool	le litre	-.95	au lieu de 1.15
				+ verre

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la place cherche

RADIO-ÉLECTRICIEN

Possibilité de se perfectionner en TV couleur.

Avantages sociaux, ambiance agréable, semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres AG 1539 au bureau du journal.

Bureau de la place cherche une

secrétaire

aimant les chiffres, sachant l'allemand, si possible l'italien, et désirant trouver une place stable. Ambiance jeune et agréable. Semaine de 40 heures. Conditions sociales avancées.

Faire offres sous chiffres DG 1521 au bureau du journal.

GÉRANTE

Pour notre magasins des Geneveys-sur-Cofrane (NE), nous cherchons une

Préférence sera donnée à personne dynamique, consciencieuse, ayant de l'initiative, possédant une bonne formation commerciale.

Il s'agit d'un poste intéressant et varié.

Place stable et bien rémunérée.

Tous les avantages sociaux d'une grande maison.

Faire offres au chef du personnel qui garantit toute discrétion.

armourins
neuchâtel

BAUX A LOYER
en vente au bureau du journal

DEMANDES D'EMPLOIS

Ecolière 3^{me} classe (15 1/2 ans) cherche

place de vacances

auprès d'enfants, dans famille ou dans pouponnière, pour 4 à 5 semaines, dès le 8 juillet.
Tél. (052) 25 26 55.

Secrétaire d'hôtel

cherche place à Neuchâtel ou aux environs pour le 15 juillet. Connaissances : allemand, anglais, français.
Adresser offres écrites à MP 1571 au bureau du journal.

Jeune comptable

cherche emploi à temps partiel dans bureau. Adresser offres à case postale 1046, 2001 Neuchâtel.

Dem. à acheter

ACHAT de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE

Portes-Rouges 46 Immeuble Marché-Migros. Tél. 25 20 81, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Apprenti Ferblantier-appareilleur

(Entrée : fin scolarité 1972.)

F. GROSS & FILS, Cop-d'Inde 24, Neuchâtel. Tél. 25 20 58.

La Fiduciaire Schenker Manrau S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel, engagerait

une apprentie de commerce

pour l'automne 1972 ou date à convenir. Prendre contact par téléphone au 24 43 25.

Je cherche, pour mi-août, une

apprentie décoratrice

tanner-décoration
tél. 24 70 46
ou 24 72 42.

Tapissier

trouverait place intéressante dans notre service.

pose Rideaux-Tapis

Emploi stable, travail varié et indépendant.

Très bon salaire, prestations sociales avantageuses pour candidat capable, désirant se créer situation convenable. Permis de conduire souhaité.

Ecrire sous chiffres A. K. 1574 au bureau du journal.

MIGROS

cherche pour son Marché, rue de l'Hôpital, Neuchâtel :

VENDEUSE-CAISSIÈRE

— pour son Marché av. des Portes-Rouges Neuchâtel

VENDEUSE-CAISSIÈRE

VENDEUR

au rayon photos

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M - PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, Service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel tél. 33 31 41.

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

cuisinier

et

femme de chambre

Couple accepté.

Téléphoner au (038) 33 30 31.

BAR DU CHATEAU

Moullins 3, Neuchâtel

Tél. (038) 24 68 68

cherche

sommelières

Bons gains, horaire régulier, congé le dimanche, service non compris.

Peintre

sachant travailler seul est demandé pour entrée immédiate.

Plâtrerie-Peinture, Auguste Rusconi. Tél. 24 21 10.

Je cherche

jeune fille

pour aider la maîtresse de maison.
Tél. (038) 33 33 55.

Cuisiniers cuisinières

sont demandés pour la restauration sur assiette. Congé le samedi.

Fille de buffet dame de buffet aide de ménage

Horaires rotatifs : 1 semaine de 6 h 30 à 15 h ; 1 semaine de 15 h à 22 h 30. Congés réguliers, nourris, chambres indépendantes.
Téléphoner au (038) 24 10 98 - 25 66 15.

Je cherche

chauffeur-mécanicien

Bon salaire à personne capable.
Tél. (038) 33 33 55.

Nous cherchons **sommelier (ère)**

connaissant les 2 services. Deux horaires. Bon gain. Cercle National Neuchâtel, tél. (038) 24 08 22.



je t'aime

NOTRE FEUILLETON

Le Diamant bleu

par ANNIE ACHARD

Quand se furent écoulées les premières semaines de ce qu'elle appelait encore ses « vacances », Mlle Henriette voulut connaître ce qu'étaient les projets plus ou moins précis de Marie-Josèphe.

— Il est temps de prendre une décision pour la suite de tes études, chérie, dit-elle. Tu envisageais diverses activités... J'ai voulu laisser ton choix tout à fait libre, mais le moment est venu de le fixer. Te décides-tu pour des études de médecine, pour une licence de sciences... ou pour une licence d'anglais ? Tu avais paru préférer, tour à tour, l'une ou l'autre chose... Je le répète, le moment est venu de prendre un parti... et de te faire inscrire à la Faculté ou à l'Ecole correspondant à ton choix.

— Déjà !... murmura la jeune fille d'un air désolé. Je suis si bien ici...

Un sourire indulgent de Mlle Laurens lui répondit d'abord. — Tu t'y trouves bien et je m'en réjouis comme je me réjouis de t'avoir près de moi, ma chérie, mais la joyeuse bande d'amis qui t'entoure en cette saison ne sera plus là cet hiver et l'existence dans notre petit village te paraîtra fort ennuyeuse. Et pour parler plus sérieusement, il est nécessaire

de songer à ton avenir. Tu dois, comme toutes les femmes le font maintenant, acquérir un bagage suffisant pour te créer une situation active et capable d'assurer ton existence... surtout si, comme moi, mais je ne le souhaite pas, tu devais rester célibataire. Alors...

— Rester célibataire... oh ! marraine... Ça non. Mais bien sûr, ce n'est pas ici que je rencontrerai ce qu'on appelle « le prince charmant » et à moins d'épouser Étienne...

L'éclat de rire moqueur qui accompagna ces paroles fut pénible à Mlle Laurens : — Ce n'est pas bien de railler ainsi, dit-elle. Étienne est le plus honnête et le plus loyal garçon du monde. Je ne l'ai jamais associé à ton avenir mais je souhaiterais que le mari que tu choisiras, ait les qualités profondes que je lui connais. Ceci nous éloigne de l'objet de notre conversation. J'insiste pour que tu arrêtes sans retard tes projets, ma petite fille. Nous reparlerons de ceci dans deux jours. D'ici là tu auras réfléchi.

Un peu de sévérité se reflétait dans ses paroles.

Cette sévérité disparut vite lorsque Marie-Josèphe, repentante, exubérante de tendresse, vint d'un élan se blottir dans ses bras et l'embrasser passionnément.

× × ×

Deux jours plus tard, la jeune fille, de nouveau interrogée par sa « marraine », se résolut enfin à prendre une détermination. Cette détermination amènerait par ses conséquences un total bouleversement dans la vie si bien réglée de Mlle Laurens.

— « Maman », dit Marie-Josèphe, employant son appellation préférée, je ne me sens décidément aucun goût pour des études de médecine trop longues et trop sévères. Une licence de sciences... Non plus. L'anglais, soit. Je le parle déjà fort bien et je vais l'étudier à fond. Je voudrais aussi apprendre une autre langue... une langue que peu de personnes connaissent, de préférence le russe... ou le persan... ou le turc... Mlle Laurens essaya de plaisanter :

— Quelle étrange idée, mon enfant... Pourquoi pas le chinois pendant que tu y es ?

— Pourquoi pas, en effet ? Mais non, je n'irai pas chercher si loin. Il me suffira de choisir parmi celles dont l'une aurait pu m'être familière... Vous ne m'avez pas caché, maman, que si vous ignorez mon origine, vous avez tout lieu de croire qu'elle est orientale. Malgré tout ce qui m'attache ici... je ne peux l'oublier.

— Mon enfant chérie, dit Mlle Henriette émue à ce rappel d'un lointain et énigmatique passé, je n'ai pas cru devoir te cacher, lorsque tu as été en âge de comprendre, les circonstances singulières qui t'avaient fait naître dans cette maison et t'avaient ainsi donnée à moi... J'ai essayé de remplacer la famille que tu n'avais pas...

Marie-Josèphe vint se blottir auprès d'elle :

— Comme vous avez été bonne... Que serais-je devenue sans vous ? Et vous n'avez jamais rien pu savoir ? ...

— Non. Comment chercher, d'ailleurs ? Cette voiture passée sur cette route, en pleine nuit... Impossible d'en voir les caractéristiques. Cette jeune femme qui exigeait une aide immédiate. Moi, seule avec une servante... Sur ta pauvre maman rien qui put me permettre de l'identifier...

— Vous n'avez rien pu supposer...

— Rien. C'était une époque troublée et des changements politiques bouleversaient le Proche-Orient. Y avait-il à un rapport avec le passage sur cette route peu fréquentée de la voiture qui s'est arrêtée devant ma maison ? Je l'ignore. Et pour quelle raison ceux qui me laisserent la jeune femme ne sont-ils jamais venus te rechercher ? Ils avaient su ta naissance... et c'est sur leur indication que tu as été nommée après Joseph : Indji-Indji, c'était le nom de ta mère... Mais avec ce seul jalon, comment engager la moindre recherche ? ...

Un instant, toutes deux demeurèrent silencieuses, songeant à l'impénétrable mystère qui avait fait d'elles, si dissemblables d'origine, une mère et un enfant. Mlle Laurens, la première revint à l'heure présente. La décision de sa fille la surprenait mais elle la considérait comme justifiée. La jeune fille avait

vraiment reçu le don des langues et la facilité avec laquelle elle avait appris l'anglais, compris et quelque peu parlé l'italien et l'espagnol avec des familles émigrées venues se mêler aux habitants du village pendant les travaux de l'été, en faisait foi. L'atavisme qui était en elle lui permettait assurément d'assimiler facilement la langue en usage en Orient qu'il lui plairait de choisir.

Avec un tel bagage linguistique, son avenir serait assuré, Mlle Laurens n'en doutait pas.

Devrait-elle, pour mieux vivre, se servir de ce qu'elle aurait ainsi appris ? Mlle Henriette n'oubliait pas qu'une petite fortune sous la forme du diamant trouvé sur la jeune morte, était promise à Marie-Josèphe le jour où il serait utile d'en réaliser la valeur. De cette valeur, Mlle Henriette n'avait qu'une idée approximative. Le bijoutier de la petite ville auquel elle l'avait montré avait affirmé qu'elle devait être grande sans pouvoir pourtant la préciser.

Cette pierre présente des caractères particuliers et que je crois très rares. Son poids à lui seul la rend certainement d'un grand prix. Il serait nécessaire de la faire examiner par un lapidaire très au courant des diverses variétés de diamant. Ce n'est guère qu'à Paris, je crois, que vous trouverez un tel spécialiste, avait dit le joaillier en question.

Elle n'avait jamais longuement parlé à sa filleule de ce bijou, lui en ayant seulement révélé l'existence mais évitant de lui attribuer beaucoup d'importance. Elle avait craint d'éveiller chez la très jeune fille des espoirs exagérés, en même temps qu'une tendance à renoncer à toute étude faite en vue d'un avenir rémunérateur.

La conversation de ce jour, où Marie-Josèphe, après avoir annoncé son dessein d'acquiescer la connaissance de deux ou trois langues vivantes, venait de questionner sa marraine sur l'énigme de son origine, faisait surgir en Mlle Laurens l'idée que par ce bijou de qualité exceptionnelle, elle pourrait peut-être parvenir à découvrir quelque indice permettant de retrouver son dernier possesseur.

(A suivre)

Informations de toute la Suisse

L'« affaire » de la centrale nucléaire de Kaiseraugst : d'échelon en échelon jusqu'au Tribunal fédéral?...

De notre correspondant de Bâle :
Ainsi, comme on pouvait s'y attendre, le Conseil municipal de Kaiseraugst a fait sienne la volonté de l'assemblée communale, qui avait repoussé par 279 voix contre 88 le projet de construction d'une centrale nucléaire sur le territoire de la localité : il a refusé le permis de construire au consortium patronné par la « Motor Columbus ». Ce n'est qu'un épisode de plus, et sans doute pas le dernier, d'une histoire déjà longue. L'affaire risque d'aller maintenant, d'échelon en échelon, jusqu'au Tribunal fédéral.

une solution satisfaisante. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, il y a plus que des nuances entre les opinions des experts. Exemple : alors que ceux de la « Motor Columbus » affirment qu'il n'y aurait pas lieu de prévoir une évacuation de la population, même en cas d'accident grave au réacteur, le professeur américain Tsvigolou — chargé par les gouvernements des deux Bâles d'enquêter sur la situation de Kaiseraugst — fait de très nettes réserves à ce sujet et met en doute les doses de tolérance de la radioactivité fixées par les experts. Or Kaiseraugst ne sera pas la seule usine nucléaire en amont de Bâle : celles de Bessau I et II, sur l'Aar, fonctionnent déjà, et celle de Mühleberg, près de Berne, sera mise en service cette année encore, soit avec quelques mois de retard dus à un incendie qui ravagea un groupe de machines ; viendront ensuite celles de Goessgen, entre Olten et Aarau, puis de Leibstadt et de Schwoerstadt, entre

l'embouchure de l'Aar et Kaiseraugst. Beaucoup d'usines, on le voit, et beaucoup de risques d'« accidents » aussi, même en temps de paix...
La seconde crainte des habitants de la région est que les tours de refroidissement ne viennent en modifier le climat, et cela de deux façons : en lançant dans l'atmosphère des quantités astronomiques de vapeur d'eau et en élevant la température du fleuve. Ici encore les experts ne sont pas unanimes : ceux de la couronne prétendent qu'il n'en sera rien et rappellent, à ce propos, que le réchauffement de l'eau ne doit en aucun cas dépasser 3°C. Mais d'autres sont moins optimistes et la « Commission fédérale pour les tours de refroidissement » elle-même admet qu'elles ne seraient pas de « dangers majeurs ». Qu'est-ce qu'un « danger majeur » ? C'est ce que les habitants de la région bâloise, qui tirent la plus grande partie de leur eau potable des nappes souterraines de la Hardt (formées par le Rhin), et du Rhin lui-même, aimeraient bien savoir. Et puis, certains météorologistes prétendent que ce réchauffement de l'atmosphère et du fleuve pourrait provoquer, durant les mois d'hiver, des formations de brouillard peu propices à la navigation et désagréables pour chacun.

ET LE PAYSAGE...

Enfin, troisième et dernière source d'opposition, le paysage... Nombre de citoyens, dans la petite cité touristique de Rheinfelden notamment, se demandent l'effet que pourraient produire les deux mastodontes de Kaiseraugst, avec leurs 115 mètres de haut et leurs 92 mètres de diamètre. A l'heure où l'on ne parle plus que de protection des sites et de l'environnement, ils trouvent la pilule un peu dure à avaler ! D'autant plus que personne ne songera à détruire ces tours (toute l'installation de Kaiseraugst aura coûté au bas mot 1 milliard et 200 millions) le jour où les savants atomistes auront découvert un système de refroidissement moins encombrant.

L'affaire, nous l'avons dit, n'est certainement pas terminée, partisans et adversaires disposant encore de plusieurs possibilités de recours. Et la coûteuse propagande à laquelle se livrent certaines entreprises électriques de la région bâloise laisse prévoir que, du côté des partisans tout au moins, on est bien décidé à aller « jusqu'au bout ». Les adversaires du projet ne nient d'ailleurs pas que le pays a besoin de nouvelles sources d'énergie, ils demandent simplement qu'on ne les installe pas dans une contrée où elles pourraient modifier et même compromettre un jour les conditions de vie d'un demi-million d'habitants.

Un avion s'écrase en Argovie : un mort

BERNE (ATS). — Un avion s'est écrasé, dimanche après-midi, dans le Frikktal argovien. Il s'agissait d'un appareil du type « K-8 ». Il avait deux personnes à bord. Le pilote a réussi à sauter en parachute alors que le passager est resté à bord et a péri dans les débris de l'appareil.

Pour le maintien du Ciné-journal suisse

INTERLAKEN (ATS). — L'Association cinématographique de Suisse allemande et du Tessin, réunie récemment en assemblée générale à Interlaken, a décidé, conformément à la proposition de son comité, de maintenir jusqu'à une date indéterminée l'obligation pour ses membres d'être abonnés au Ciné-journal suisse et de le projeter dans leurs cinémas. Cette décision met un point final à cinq ans de controverse et de lutte pour le maintien du Ciné-journal que certains jugeaient superflu en raison des multiples éditions quotidiennes du Téléjournal.

La poste aérienne en plein développement

Il y a 25 ans un quadrimoteur de Suisseair quittait pour la première fois le sol suisse à destination de l'Amérique du Nord. Pour le commandant de bord, il ne s'agissait pas seulement de franchir l'Atlantique sans encombre, mais encore d'arriver à New-York le jour même afin que les quelque cent mille cartes postales et lettres affranchies avec le timbre spécial des PTT puissent être oblitérées deux fois à la même date. En effet, ce premier vol était organisé à la demande des postes qui avaient promis aux philatélistes que leur courrier serait oblitéré à Genève et à New-York le même jour.

La poste aérienne était née en Suisse une trentaine d'années plus tôt : au début de la Première Guerre mondiale, le courrier postal est transporté par la voie de l'air entre Bâle et Liestal, puis sur le parcours Zurich-Berne-Lausanne. En 1922, s'ouvre la première ligne aboutissant à l'étranger, à Nuremberg, et dix ans plus tard la création de notre compagnie nationale d'aviation contribuera à l'essor du service postal aérien. Ainsi, aujourd'hui il est possible d'atteindre rapidement tous les points du globe, puisque les centres de l'économie mondiale sont régulièrement reliés par des communications aériennes.

40 JOURS PLUS TOT

Si, lorsqu'on parle de poste aérienne, l'on songe de prime abord aux lettres, il ne faut pas oublier les documents financiers ou diplomatiques ainsi que les colis, généralement utilisés pour l'expédition de marchandises de valeur mais de peu de poids.

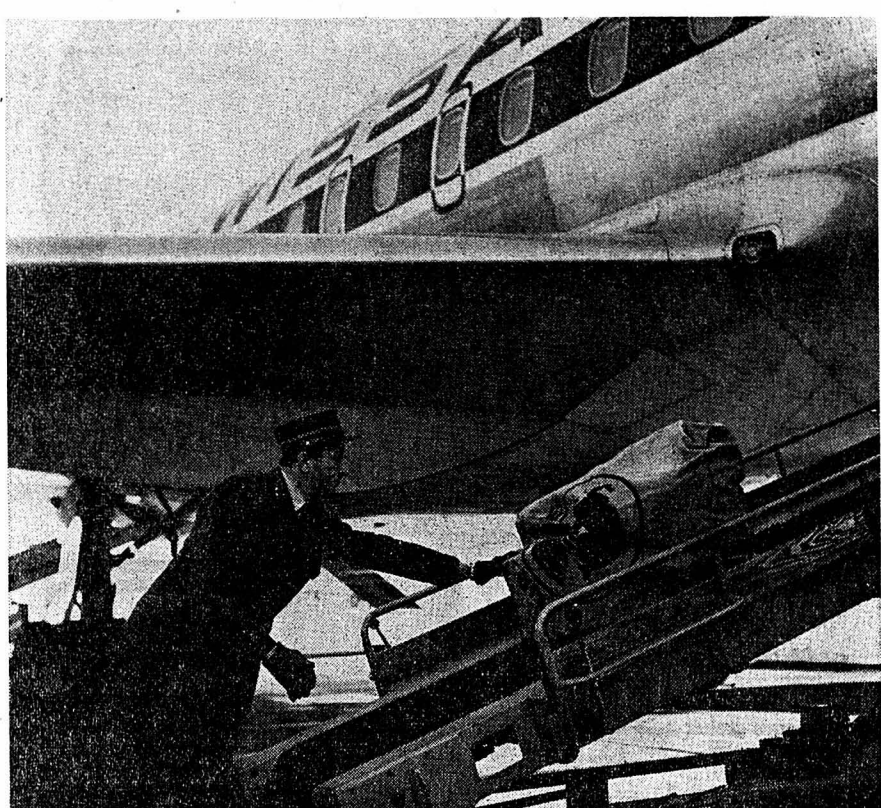
Tout ce trafic postal est pris en charge par des bureaux dits d'échange et chargés des opérations d'expédition et de réception. Deux bureaux, à Klotten et à Cointrin, assurent le traitement du courrier partant, arrivant et en transit. Ces deux offices sont tout particulièrement chargés d'établir les documents de chargement ; leur exactitude déterminera l'exécution impeccable des opérations de transit lors des escales intermédiaires, ainsi que le calcul des rémunérations re-

LE LOCLIE

Après l'audition des élèves de la Musique scolaire

Ne sont-ils pas ravissants ces petits musiciens de la Musique scolaire du Locle ? Eh oui ! comme notre correspondant l'a signalé dans notre dernière édition, l'audition des élèves de la Musique scolaire est maintenant devenue une tradition bien établie dans la vie de la cité locloise.

Après le concert de mercredi, rappelons néanmoins que la qualité de l'audition fut encore supérieure à ses devancières. Et au Locle, les élèves ont juré de faire encore mieux la prochaine fois... (Avispress Robert).



Trafic intercontinental actuel : en Suisse, chaque jour, les grands appareils intercontinentaux embarquent pour l'Europe et les pays d'outre-mer des centaines de kilos de poste aérienne.

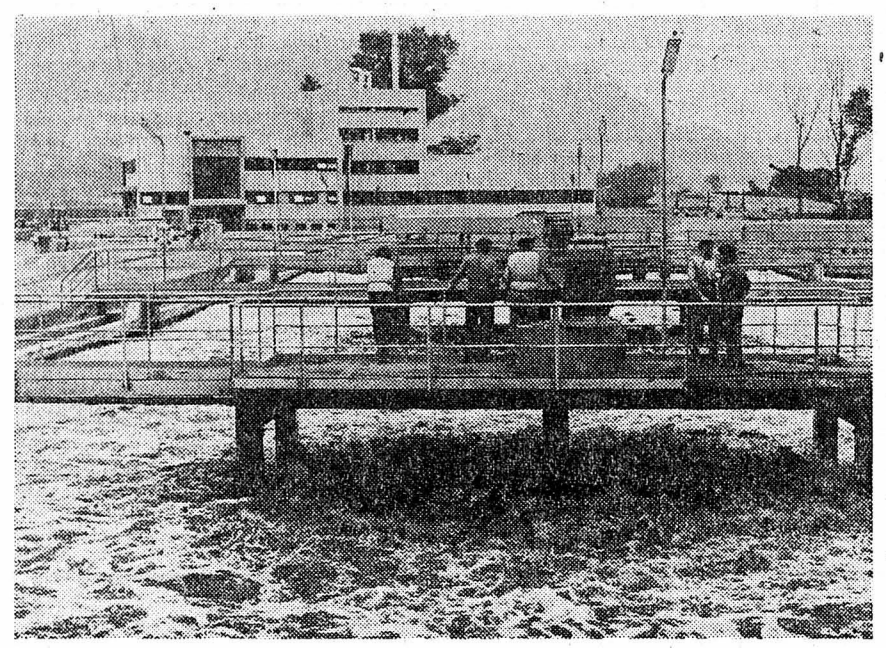
venant aux différentes compagnies aériennes ayant participé au transport.

L'année dernière, les services postaux suisses ont traité environ 300 millions d'objets de correspondance à transporter par avion ; ce qui représente près de la moitié de l'ensemble du trafic international. Pour les pays européens, plus de 90 % des lettres et cartes postales empruntent la voie de l'air alors que cette proportion est de 75 % pour le trafic international. Dans le trafic postal, comme dans celui des voyageurs, l'avion ne doit pas être considéré comme un concurrent des autres moyens de transport, mais comme un complément. Il suffit, à ce propos, de songer aux nou-

velles possibilités de transaction que le courrier par avion a apportées à l'économie suisse grâce au gain de temps réalisable avec les liaisons aériennes intercontinentales par rapport aux liaisons terrestres ou maritimes. Aujourd'hui, expédiée par avion, une lettre parvient aux Etats-Unis 10 jours plus tôt, 20 jours plus tôt en Afrique du Sud, 30 au Japon et 40 en Nouvelle-Zélande.

L'augmentation du trafic postal international et l'intégration du commerce mondial posent sans cesse aux PTT des problèmes nouveaux. Leur solution doit permettre à la Suisse de participer toujours plus activement aux échanges internationaux.

La plus grande du Valais



Comme nous l'avons annoncé dans nos éditions de samedi, la nouvelle station d'épuration de Monthey, la plus grande du Valais, a été inaugurée à la fin de la semaine. Elle a été créée en collaboration entre la commune de Monthey et les usines Ciba-Geigy et les travaux se chiffrent à 21 millions de francs. (Valpresse)

Assemblée générale de la Fédération routière suisse

BERNE (ATS). — La Fédération routière suisse (FRS) a tenu jeudi à Berne sa 27^e assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. J.-P. Marquart, président, directeur du TCS.
« Etatisation de la prévention routière ? » c'est le thème de l'exposé que fit M. Marquart. Constatant qu'il n'existe pas de panacée en matière d'éducation routière et de prévention des accidents, l'orateur a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser rationnellement tous les moyens possibles, qu'ils soient privés ou publics. En 1971, les membres de la FRS ont consacré près de 12 millions à ce domaine. Il est réjouissant de constater dans le message du Conseil fédéral de 1971 que la Confédération envisage de participer aussi financièrement aux efforts de prévention.
Pour l'instant, dit M. Marquart, deux mesures peuvent être qualifiées de prioritaires : la limitation générale de la vitesse à 100 km/h, dont l'efficacité sera examinée scientifiquement pendant trois ans. Le port de la ceinture de sécurité, qui sera introduit dans peu de temps, dès que l'étude de certains détails techniques aura été achevée. Certes, a poursuivi le président, pour commencer une thérapie efficace, il faut poser un diagnostic. Etant donné les importants travaux de recherches entrepris à l'étranger, il faut se limiter dans notre pays à l'étude de quelques points précis. La création d'un Institut suisse de sécurité ne se justifie pas.

FRIBOURG

Dès l'an prochain des cerfs dans les Préalpes fribourgeoises ?

— Verra-t-on à nouveau des cerfs dans le canton de Fribourg ? Plusieurs régions s'y prêtent et il est fort possible que des lâchers d'animaux importés aient lieu l'an prochain. Le président des chasseurs de la Gruyère, M. Ernest Toffel, est en contact avec un médecin neuchâtelois qui serait tout disposé à fournir des animaux. Bien que le projet ne soit encore pas précis, on pense que les vallées de la Trême et du Javroz, en Gruyère, pourraient accueillir les animaux. Pour sa part, M. Toffel se souvient d'avoir vu des cerfs au-dessus de Cerniat, il y a plus de vingt ans. Il s'agissait d'animaux de passage. Depuis, il semble qu'on n'en ait point signalé.
Indépendamment de cette première initiative, la société cantonale des chasseurs envisage, elle aussi, d'importer des cerfs l'an prochain et de les lâcher dans les forêts des Préalpes du canton. On pense, particulièrement, à la région du Passelschlund.

Au zoo de Bâle : naissance rare de trois petits makis varis

De notre correspondant de Bâle :

Les makis varis sont un rameau de la grande famille des primates et plus particulièrement des lemuriens, autrefois répandus dans toute l'Afrique et une bonne partie de l'hémisphère nord. On ne les trouve plus aujourd'hui qu'à Madagascar et l'éminent zoologue Grzimek, directeur du zoo de Francfort, les considère comme l'une des espèces les plus menacées de disparition complète.

Le zoo de Bâle eut la chance, en 1970, de pouvoir faire venir de leur île natale quatre de ces charmants petits animaux nocturnes, aussi vifs qu'adroits grimpeurs. Le seul malheur est que le groupe ne comptait qu'une seule femelle, condition peu propice à la création d'un élevage prospère. On put heureusement échanger un des mâles contre une gentie demoiselle avec un petit zoo privé des Etats-Unis, ce qui permit d'installer confortablement deux couples dans un bel appartement du pavillon des singes.

Mais l'histoire ne finit pas là : les makis varis nocturnes ont la déplorable habitude d'accompagner leurs ébats de cris perçants, qui semèrent vite la terreur parmi leurs voisins — de vrais singes ceux-là — dont quelques-uns furent atteints de diarrhée... Force fut donc de transférer les deux ménages dans deux cages séparées et insonorisées de la grande volière, où ils se sentirent d'emblée chez eux.

Ils s'y sentirent si bien chez eux que la femelle venue d'Amérique commen-

ça de construire un nid au début d'avril, nid dans lequel la gardienne de service découvrit trois petites boules brunâtres le 10 mai. La mère les couve depuis lors à la façon des oiseaux, les lèche et les cajole tout en leur offrant, au choix, ses trois paires de mamelles. Quant à l'heureux père, il monte une garde vigilante, toujours prêt à attaquer l'intrus qui voudrait troubler ce charmant tableau familial. Les petits faisaient leur premier essai de sortie à l'âge de dix jours et sont, aujourd'hui déjà, des acrobates accomplis. On suppose — mais on ne fait encore que supposer — qu'il s'agit d'une fille et de deux garçons.
Un exemple de plus de l'utilité des zoos pour sauver d'une disparition totale les animaux menacés par la cupidité des hommes.

FRANCE VOISINE

Un barman tire sur un client

ANNECY (AFP). — A la suite d'une altercation, un barman a tiré deux coups de pistolet 9 mm sur un client qui a été grièvement blessé à la tête, dans la nuit de vendredi à samedi dans un cabaret de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie). La victime, M. Marcel Rostain, 27 ans, ouvrier, domicilié à Malchamps (Haute-Savoie), a été hospitalisé à Genève. Son antagoniste, Hilmi Seuil, 43 ans, sujet turc, a été arrêté.



Vive le

tissu éponge

aux belles couleurs gaies!


Résiste à la cuisson; pur coton.

- Linges de toilette 5⁵⁰
- 38x62 cm 2 linges
- 50x100 cm le linge 5⁵⁰
- Lavettes 3²⁰
- 27x27 cm 3 lavettes
- Linge de bain 16.-
- 100x150 cm le linge

et principaux libres-services

MARCHÉS

MIGROS


FRAISES DE WAVRE
Vacances au Tessin

Maison tranquille et ensoleillée dans village typiquement tessinois, à 6 km au nord de Lugano (près de l'entrée de l'autoroute). Toutes les chambres avec eau courante; terrasse; grand jardin ombragé. Chambre avec petit déjeuner et souper, 22 francs.

Restaurant-pension LA PERGOLA, 6911 Bedano.

Tél. (091) 9 52 14 - 3 71 04.

Prop.:
Famille A. Baratti-Schreiber.
Distractions publiques au village, piscine couverte - équitation - sauna - excursions.

De l'allure, du chic


Voyez nos vitrines

Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18

FAN

Acheter, vendre, chercher,
c'est le moyen que nos

PETITES ANNONCES

vous offre
pensez-y et profitez-en!

FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle
ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

TENTE DE CAMPING 3 places, avant-toit, très bon état, 250 fr. Muffang Henri Uttins 15 Peseux.

1 REFRIGERATEUR Forster, 150 litres; 1 cuisinière électrique Siemens, 4 plaques. Téléphonez dès 19 heures au 31 29 86.

LIT D'ENFANT, pousse-pousse pliable, siège à fixer à la table, baby-sitter. Kimono judo 7 ans. Tél. 33 11 69

1 PIANO SCHMIDT-FLOHR, 1 clarinette, 1 clarinette à mazout 1000 litres, 1 fourneau à mazout, 1 secrétaire ancien, 2 fauteuils. Téléphone 24 34 47.

CARAVANE 6 PERSONNES, stationnée dans camping. Tél. 25 28 74.

CUISINIERE ELECTRIQUE 4 feux; robe de mariée taille 38-40. Tél. 25 72 63.

CUISINIERE ELECTRIQUE 3 plaques, en bon état. Tél. 25 24 53.

BRULEURS A MAZOUT occasions, différents modèles. Prix très avantageux. Tél. 33 26 57.

BELLE POUSETTE DE CHAMBRE en parfait état, tissu écossais, avec literie et draps, 180 fr. Tél. (038) 57 14 33.

TAPIS MOQUETTE 350 x 250, fond belge, peu usagé, 140 fr. Tél. 25 58 04.

ROBES D'ETE, taille 40, le lot 45 fr. Téléphone 24 22 90.

ROULOTTE ANCIENNE en bois, 3 x 2 1/2 m environ; cheminée Désarnaud. Tél. 33 20 35, après 19 heures.

MOBILIER neuf, rabais intéressant. Tél. (038) 57 14 36, le soir.

BELLE CHAMBRE à coucher acajou, 790 francs. Tél. 31 40 87.

BEAU BUFFET de service, bas prix. Téléphone 31 51 67.

FRIGO BOSCH, état de neuf, 140 litres, 180 francs. Tél. 24 19 39, 18 à 20 heures

BUFFET DE SERVICE noyer pyramide, avec vitrine, bar, tiroir pour couverts, longueur 180 cm, largeur 50 cm, hauteur 132 cm. Parfait état. Tél. 41 27 84.

1 MACHINE A COPIER Photorapid et à stencils. Tél. (038) 31 11 51, de 7 à 11 heures.

CHIOTS DE GARDE et de défense bergers allemands et belges. Elevage du Seignat. Tél. (039) 61 14 07.

MATERIEL DE CHAUFFAGE CENTRAL, soit 1 chaudière, 1 boiler de 100 litres combiné, 1 chaudière à lessive, 1 cage à chien. Tél. 33 20 76, heures des repas et dès 18 h.

A louer

A CERNIER, pour le 1er novembre 1972, dans villa locative, 1 appartement de 3 chambres, bains, balcon, jardin Loyer mensuel 200 fr. plus charges. Adresser offres écrites à 276-448 au bureau du journal.

A PARTIR DU 1ER JUILLET, village Haute-rive, chambre meublée tout confort (télé + radio) à deux lits, avec douche et cuisine communes. Tél. 33 40 04, dès 20 heures.

CHAMBRE-STUDIO à jeune fille, dès 1er juillet. Tél. 25 46 72.

ALMERIA (Espagne), appartement de 4 pièces, cuisine, libre immédiatement, jusqu'à fin septembre. Tél. (024) 2 41 20.

BELLE GRANDE CHAMBRE à 2 lits, bains. Tél. 25 97 22.

APPARTEMENT 5 PIECES, vue, confort, grand balcon à Neuchâtel, loyer 250 fr. Ecrire à case postale 478, Neuchâtel.

BELLE CHAMBRE à 5 minutes de la gare et du centre, à personne s'absentant le week-end. Tél. 25 35 06.

POUR LE MOIS D'AOUT, chambres, cuisine, salle de bains, au centre de la ville + 1 studio Tél. (038) 24 07 27 entre 11 et 12 heures.

LA TOURNE, dès le 15 juillet, chalet simple. Tranquillité. Accès voiture. Tél. 25 78 48, dès 13 heures.

JOLIE CHAMBRE, part à la salle de bains. Tél. 25 50 42.

COLOMBIER, 3 PIECES, cuisine, salle de bains, cave, galetas, garage, libre tout de suite ou date à convenir. Faire offres sous chiffres GR 1580 au bureau du journal.

PRES DE LA GARE de Gorgier, grande chambre avec douche, tout confort. Téléphone 55 20 51.

LE LANDERON, APPARTEMENT neuf de 3 pièces, rez-de-chaussée, tout confort, pour juillet. Tél. 51 23 38.

Demandes d'emplois

JEUNE HOMME, 25 ans, maturité commerciale, permis de conduire, cherche travail pendant le mois de juillet. Tél. 25 34 06, la journée.

JEUNE FILLE, 16 ans, cherche place du 15 juillet au 15 août dans famille avec enfants, ou pour aider dans magasin, afin de se perfectionner en français. Tél. (031) 93 81 37.

JEUNE ESPAGNOLE cherche travail dans ménage privé ou hôpital. Libre immédiatement. Tél. 25 82 14.

ETUDIANT TECHN., 21 ans, cherche emploi pour juillet. Permis de circulation, éventuellement livreur, pompiste ou dans bar. Téléphone 25 96 52.

ELECTRONICIEN possédant CFC, plusieurs années de pratique, cherche place. Adresser offres écrites à BI 1553 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche place dans bureau. Libre dès août. Adresser offres écrites à 276-446 au bureau du journal.

JEUNE FILLE, 17 ANS, cherche famille pour l'accueillir 4-6 semaines, pour garde d'enfants et bureau. Tél. 31 42 44.

Demandes à louer

DAME SEULE, Suisse, cherche logement 3 pièces, semi-confort. Date à convenir. Adresser offres écrites à 276-447 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2 à 3 PIECES, région Neuchâtel à Saint-Blaise, au plus tôt. Loyer 200 à 300 fr. Adresser offres écrites à CM 1576 au bureau du journal.

JEUNE FILLE suisse cherche studio à 1 ou 2 lits en ville, libre immédiatement. Téléphonez dès 11 heures au (038) 25 82 52.

GRAND LOCAL OU HANGAR au Val-de-Travers, si possible accessible par voiture. Tél. 31 72 50.

JE CHERCHE petit appartement à Neuchâtel ou dans la région. Tél. (038) 47 12 94.

Offres d'emplois

ON CHERCHE PERSONNE sérieuse pouvant tenir le ménage d'une dame âgée. Téléphone 42 13 86, aux heures des repas.

INGENIEUR CHERCHE SECRETAIRE 3 après-midi par semaine. Adresser offres écrites à DN 1577 au bureau du journal

AREUSE. Personne soigneuse est recherchée pour faire le ménage 2 à 3 heures par jour, du 20 juillet au 19 août. Tél. 31 21 59.

NOUS CHERCHONS FEMME DE MENAGE disposant de 10 heures par semaine, sur trois jours. Tél. 25 79 14.

Divers

ON CHERCHE A ECHANGER pour 15 jours juillet ou début août, chalet au bord du lac, contre appartement à Montana. Téléphone 33 49 57.



Les familles heureuses boivent Romanette au délicieux goût de citron

Grand Concours Romanette

Réservé Suisse romande

100 circuits de voitures et 200 voitures miniatures à gagner.

Le concours gratuit Romanette citron bat son plein. On boit Romanette, On joue, on gagne.

Formulaires de concours:

● sur chaque litre de Romanette citron.

● à l'adresse: ECS-Publicité 1008 Jouxtenis

● chez votre épiciers

Concours Romanette, quel succès...

Boire Romanette, quel plaisir...

Romanette
Production sous contrôle d'Henniez-Lithinée S.A.

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse-étranger

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel - Tél. (038) 25 35 90

Cynar. Unique - chaque fois!

Il suffit d'y tremper les lèvres pour s'en convaincre. Son goût caractéristique - vigoureux, incomparable. Typiquement Cynar. Cynar, le bitter-apéritif à base d'artichauts gorgés de soleil, riches en précieuses substances aux propriétés remarquables.

Cynar - qualité sans pareille, unique. Son succès le prouve.

Cynar. Unique - toujours!

CYNAR

055 17 "Top secret"

D'après les romans de Jean Bruce — Décapage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Sur la passerelle qu'il vient de franchir, Hubert Bonisseur de la Bath a tendu un piège.

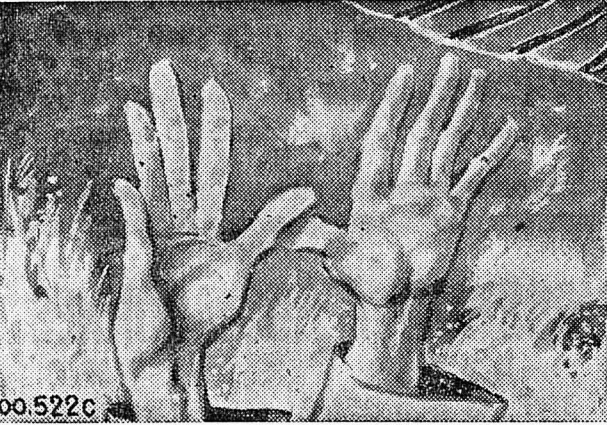
Les doigts crispés



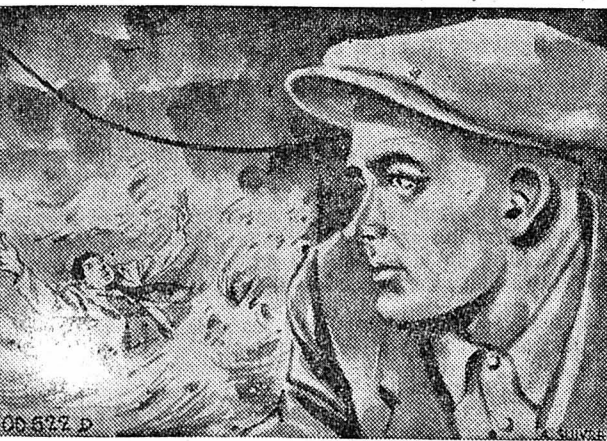
Au bout d'une vingtaine de secondes, le faisceau d'une lampe électrique se tendit un bref instant sur la passerelle, et les câbles gémissaient sous le poids du gros homme qui s'arrêta bientôt et fit fonctionner sa lampe. Hubert eut un geste d'impatience: si son suiveur continuait ainsi, il ne pourrait manquer d'apercevoir la ficelle tendue en travers du tablier. Une nouvelle fois, la lampe s'alluma, et Hubert jura entre ses dents. La lampe s'éteignit, l'oscillation reprit, et presque tout de suite, il y eut un cri terrible, suivi d'un choc métallique, en contrebas.



La passerelle continuait de se balancer, et Hubert comprit que l'autre avait pu s'y rattraper dans sa chute. Il devait tenter d'opérer un rétablissement, mais n'y parviendrait sûrement pas avant que l'oscillation n'ait perdu une partie de son amplitude. A quatre pattes, Hubert s'engagea sur la passerelle et, soudain, à moins d'un mètre, il vit les doigts crispés sur les lattes de bois. Il tira son couteau. Une voix hurla: « Camarade! Arrête! » Hubert attendit. « Camarade, reprit la voix, je ne voulais pas te faire de mal... J'ai compris que tu n'étais pas en règle, je voulais seulement en profiter... » Hubert continuait d'écouter.



« Tu m'entends? » reprit la voix angoissée. « Je t'entends, » dit Hubert. « Tout ce que je voulais, c'était te demander un peu d'argent, tu comprends? » Hubert ne répondit pas. Son regard était fasciné par les doigts crispés sur les lattes. En bas, le torrent mugissait. « Tu m'entends? » reprit l'homme. Hubert ne répondit pas. Sa mission était trop importante pour qu'il acceptât de prendre le moindre risque inutile. « Je t'en supplie, reprit l'homme, tire-moi. Je te promets que... » Hubert poussa un long soupir, et frappa sur les doigts du manche de son couteau.



Au hurlement d'épouvante qui avait déchiré la nuit répondait maintenant le fracas du torrent. Les mâchoires contractées, Hubert se releva, récupéra sa ficelle, gagna l'autre rive où il avait laissé son baluchon. Il lui fallait lutter contre la nausée qui l'envahissait, contre le désir insidieux de tout abandonner, ne penser qu'à sa mission. Sa mission, et rien d'autre. Lin Mannova lui avait dit qu'une ligne à haute tension le mènerait jusqu'à la ferme où elle le retrouverait. La ligne était là. Il la suivit. Quelque part dans la nuit, un chien aboya. Il vit la grange qui lui avait été décrite, y entra, trouva l'échelle que Lin Mannova lui avait signalée. Le foin était en haut. Il s'y jeta et s'endormit comme une brute.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: le paquet de vêtements

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Potage crème d'avoine
- Poulet sauté provençal
- Pommes frites
- Salade de laitue
- Melon

LE PLAT DU JOUR :

Poulet sauté provençal

Découper le poulet par 1/4. Le faire revenir à l'huile à feu vif avec quelques lardons, assaisonner, ajouter 2 dl de vin blanc. Cuire couvert à feu doux réduire la sauce. Ajouter 100 g d'olives noires, garnir de croûtons frits, saupoudrer de persil.

La laitue

La laitue éclaircit dit-on le teint, elle est riche en vitamines C et en sels minéraux (sels de magnésium). C'est la plus digeste des salades (sous la désignation laitue se rangent la batavia et la romaine).

Jus de fruits

Les jus de fruits riches en glucides, facilement assimilables, sont un aliment énergétique de premier ordre; ils contiennent de nombreux sels minéraux: le calcium et le phosphore nécessaires à l'éducation du squelette; le magnésium: composition des tissus musculaires nerveux et osseux, le fer, le potassium, etc.

Il est d'autre part reconnu que les jus de fruits peuvent constituer un précieux adjuvant dans le traitement de certaines maladies de foie, des intestins et

de l'appareil circulatoire. Enfin ils possèdent un pouvoir bactéricide. C'est ainsi que pour préparer un malade à une opération, on recommande souvent une cure de jus de fruits d'un ou deux jours.

Tenue

Votre moral se lit... sur votre nuque. La manière dont vous portez votre tête reflète votre attitude dans la vie. On dit parfois, en parlant de quelqu'un: « Il a l'air peureux » ou « Il a l'air arrogant ».

Autant que l'expression des yeux, le port de la tête est une indication. La peur fait rentrer le cou dans les épaules, le peureux finit par conserver cette attitude chroniquement, ce qui, par réflexe conditionné, le rendra effectivement lâche le moment venu.

De même l'arrogance: l'agressivité projette la tête en arrière, faisant ressortir le menton. Il est certain qu'une femme douée d'une colonne vertébrale bien droite se sent plus sûre de soi. Pourquoi ne pas essayer de corriger nos attitudes psychiques par nos attitudes physiques?

Rions un peu

Un agent de police suit, un soir, un étrange promeneur qui marche un pied sur le trottoir et l'autre dans le caniveau. Au bout d'un moment, l'agent aborde l'homme:

— Vous êtes ivre pour marcher ainsi? Et l'homme de répondre: — Ah bon! ce n'est que ça. Vous me rassurez, j'ai cru un moment que j'étais devenu boiteux...

A méditer

Ce que nous faisons n'est jamais compris mais seulement loué ou blâmé. NIETSCHÉ

HOROSCOPE

Atmosphère très détendue le matin. Le restant de journée sera bon et facilitera les contacts.

Naissances: Les enfants de ce jour seront communicatifs, précis, complaisants et serviables.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Voyez un spécialiste pour votre cuir chevelu. Amour: Méfiez-vous des manifestations hypocrites. Affaires: Ne vous laissez pas prendre de vitesse.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Évitez les viandes en sauce et les épices. Amour: Recherchez une harmonie des caractères. Affaires: N'augmentez pas votre rythme d'activité.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Relaxe-vous plus souvent. Amour: Vous parlez beaucoup et agissez peu. Affaires: Des propositions intéressantes vous seront faites.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Cherchez les causes de votre sommeil agité. Amour: N'éveillez pas la jalousie de l'être cher. Affaires: Les palabres ne mènent à rien.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Déviation possible de la colonne vertébrale. Amour: Eloignez les indiscrets. Affaires: Conservez vos projets secrets.

VERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Ménagez votre système digestif. Amour: Projet sentimental important. Affaires: Vous devrez réviser certains projets.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Attention au surmenage. Amour: Soyez plus agréable avec votre entourage. Affaires: Ne vous découragez pas au premier obstacle.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Assouplissez un peu votre régime. Amour: Votre mauvaise humeur est pénible. Affaires: Menez votre action avec efficacité.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Essayez un traitement par les plantes. Amour: On attend un bon geste de vous. Affaires: Ne vous engagez pas dans une affaire peu valable.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Dérouillez vos articulations. Amour: Ne surveillez pas l'être cher. Affaires: Vos idées manquent de suite.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Évitez les chaussures trop étroites. Amour: Évitez les discussions d'intérêt. Affaires: Cultivez vos relations influentes.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Votre régime commencé à donner des résultats. Amour: Vos amis apprécient votre entrain. Affaires: Montrez-vous tenace et énergique.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Place du Port: 20 h, Cirque Knie.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Polono, théâtre et société.

Musée d'histoire naturelle: Exposition consacrée à nos arbres.

Cité universitaire: Exposition Villalba

Centre culturel neuchâtelois: Exposition Echec et Mythe + environnement.

Galerie-club: Dessins humoristiques, J. Smida (Tchécoslovaquie).

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINEMAS. — Studio: 20 h 30, Le Bal des vampires. 16 ans.

Bio: 18 h 40, Que la bête meure. 16 ans. 20 h 45, Venez donc prendre le café chez nous. 18 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Tepepa. 16 ans.

Palace: 20 h 30, La Vieille Fille. 16 ans.

Arcades: 20 h 30, On continue à l'appeler Trinita. 16 ans.

Rex: 20 h 45, Enquête sur la vie sexuelle des ménagères. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.

L'Escalade jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.

Spot bar jusqu'à 2 h.

Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Red club jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: Coopérative, Grand-Rue. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte: Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNY

Galerie Numaga: 1. In-Yung Park (Corce), peintures. 2. Madella, Raciti, Vago, trois peintres de la jeune génération italienne.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Pendulum.

La vache broute de l'herbe. La vache donne du lait. Le lait donne de la crème. La crème donne du beurre. C'est si simple. C'est si naturel.

Oui, une tartine au beurre de table, c'est une bonne tranche de nature.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 18.30 Téléjournal
- 18.35 (C) Festival International de Jazz de Montreux
- 19.05 (C) L'Eloignement
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.30 Ici Berne
- 20.35 (C) 25 X La Suisse Genève
- 21.45 (C) La Feuille d'érable
- 22.35 Téléjournal
- 22.45 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire
- 9.50 Reprise
- 10.30 Les yeux des animaux et des êtres humains
- 11.10 Reprise
- 17.00 La maison des jouets
- 17.30 Blateiras
- 18.15 Télévision éducative
- 18.45 (C) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (C) Danse sur un arc-en-ciel
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 La médecine pratique
- 21.20 Fête fédérale de gymnastique à Aarau
- 22.30 Téléjournal

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 Télé-midi
- 13.45 Je voudrais savoir
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 Télé-soir
- 20.15 Les Chemins de pierre
- 20.30 Procès

CHAQUE MERCREDI; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (N) La Vieille Dame indigne
- 18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.00 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 (C) Cadet Rousselle
- 21.40 (C) Chaparral
- 22.30 (C) Match sur la II
- 23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.40 Une sport, quale?
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Incontrì
- 19.50 (C) Gli intrusi del mare
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Il regionale
- 21.00 Toto'Story
- 22.40 Ritratti
- 23.15 Oggi alle camere federali
- 23.20 Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 16.15, téléjournal. 16.20, place aux animaux. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, que fait-il. 21 h, Plus jamais seule. 22.35, téléjournal, météo. 22.55, que savons-nous sur le sommeil. 23.50, téléjournal.

ALLEMAGNE II

- 17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, Allemagne, les Westphaliens. 19.10, Max la Menace. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, le Canada et l'alliance atlantique. 21 h, Le Grand Chaparral. 22.35, téléjournal, météo. 22.50, Biermann chante Biermann.

RADIO

Sottens et télédiffusion

- 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous et miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, chansons pour passer le temps. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi et on cause, on cause... à mois couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi les gars. 13.05, le carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.
- 16.05, le rendez-vous de 16 heures, lorsque la Vie était la Vie. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.05, les freins à disques. 18.30, le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, plages privées. 20.30, La Machine à écrire, pièce de Jean Cocteau. 22.40, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

- 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage. 10.45, intermède musical. 11 h, hommage à Paul Valéry. 11.30, initiation sentimentale à la musique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble.

20 h, informations. 20.05, on cause, on cause... 20.06, le magazine de la musique. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

- 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare de l'université de Yale. 9 h, Alterdorf à 1000 ans. 10.05, mélodies de Sicile et d'Espagne. 11.05, valse de Joh. Strauss. 11.30, Airs populaires. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, infirmières finlandaise et allemande. 14.30, musique récréative. 15.05, le ténor W. Kmetz. 16.05, lecture. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, pièce policière. 22.25, jazz. 23.30, pop 72.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

MOTS CROISÉS

Problème No 744

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

- Une nymphe emmaillottée.
- Confiture liquide faite de fruits divers. — Élément d'adresse.
- Est sans connaissances. — Préposition. — Régnait sur Juda.
- Nymphes qui personnifient le jeu des vagues.
- Appel. — Sur l'Oka. — Participe.
- Œuvre de Chateaubriand. — On y met souvent la main dans le sac.
- Passé à Tolède. — Gris foncé.
- Dans la gamme. — Conventions.
- Caniveau pavé.
- Sont cachés dans l'ombre. — Levant.

VERTICALEMENT

- Plaque d'un ordre. — Particule.
- Marque un effort. — Mettre à plat.
- Peu de chose. — Le sisal en est un.
- Victime de l'eau. — Chef des vents. — Conjonction.
- Chaîne de montagnes espagnole. — Est cultivé.
- Durée d'une révolution. — Détruit entre l'Australie et la Tasmanie.
- Article. — Sur-le-champ.
- Préfixe. — Port de l'ancienne Rome.
- Vide. — Légumineuse.
- Sont mijotées discrètement.

Solution du No 743

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	P	R	I	C	O	R	N
2	H	R	E	L	A	T	I	O	N
3	A	R	I	A	N	A	E	T	
4	M	A	S	C	A	G	E	E	
5	P	I	E	C	E	E	C	O	T
6	S	S	A	N	S	O	P	E	
7	O	B	S	T	A	C	L	E	S
8	A	N	I	S	T	I	E	R	
9	I	N	S	I	S	T	E	E	
10	L	E	N	I	E	L	L	E	S

SUPERMAN

ATTENDEZ! SI BARRON EST VRAIMENT COUPABLE...

...LA DEPOSITION ORIGINELLE DE THILL CONTRE BARRON DEVAIT ÊTRE VRAIE! DONC IL NE POUVAIT PAS DESIRER MODIFIER SON TÉMOIGNAGE... CE QUI VOUDRAIT DIRE QUE SA MORT N'AVAIT PAS DE RAPPORT AVEC CETTE AFFAIRE!

DU CALME! LA COINCIDENCE, SEMBLE QUAND MÊME UN PEU BIZARRE...

POURQUOI? TOUS LES JOURS, IL Y EN A DE SEMBLABLES! BARRON A AVOUÉ C'EST TERMINÉ! IL A AVOUÉ A CE MOMENT LÀ!

J'EN SUIS SÛR! LORSQUE J'AURAI VU BARRON MOI-MÊME, JE VEUX SAVOIR POURQUOI IL A AVOUÉ A CE MOMENT LÀ!

SUBITO

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 4 jours!

à Pully

Son bon goût fruité
vaut bien plus
que son prix!

en litre avantageux



Prêt comptant direct

Il suffit de remplir
et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de frs. (max. frs. 25 000.-)	
remboursable en	mensualités (max. 60 mois)
Nom	Prénom 391
NP/Lieu	Rue
Demeurant ici depuis	Nationalité
Domicile précédent	Rue
Date de naissance	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	à cette place depuis le
Salaire mensuel frs.	Revenus supplémentaires p.m. frs.
Loyer mensuel frs.	Engagements ailleurs frs.
Date	Signature

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès
de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA



1211 Genève
31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 13 28

9001 St-Gall
Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 22

Succursales à
Zurich, Lugano
et Chiasso

CLASSE préparatoire et de raccordement

- à nos cours de secrétariat
- à l'École supérieure de commerce
- à l'École technique
- à l'École des arts et métiers
- aux examens d'admission des PTT et CFF

Rentrée scolaire : 11 septembre

Bénédict

13, ruelle Vaucher - Tél. 25 29 81

AUTO ÉCOLE

Français - Allemand
G. ULRICH
bureau ☎ 25 66 77
domicile ☎ 41 33 51

Modèles

pour permanentes
et colorations
sont demandés.
Haute collure Stähli
vis-à-vis de la poste
Tél. 24 20 21.

SINGER

machine
à
repasser
à air comprimé
vous propose la
J. Monnier
rue du Seyon 11
Neuchâtel
Tél. (038) 25 12 70

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Occasion
très soignée
**Renault
Major**
Limousine 4 portes,
5 places,
modèle 1967,
moteur neuf.
Garantie de fabrique.
Expertisée.
Grandes facilités
de paiement.
Echange possible.
Garage Waser,
2000 Neuchâtel 4
Tél. (038) 25 00 98.

A vendre
**Triumph
GT 6**
année 1967, rouge,
expertisée.
Tél. 21 11 45,
Interne 354.
Particulier vend
**Citroën GS
1971**
11.500 km, radio,
état de neuf.
Tél. (038) 24 12 13,
heures des repas.

Occasions bon marché expertisées

Opel Record
1967
Fr. 3900.—
Fiat 125
1968
Fr. 3800.—
Peugeot 404
1966
Fr. 3900.—
Peugeot 403
1964
Fr. 2400.—
Saab 96
1967
Fr. 2600.—
Cortina
1970
Fr. 4300.—
Cortina 1200
1963
Fr. 1800.—
**Kadett
caravane**
1965
Fr. 1900.—
R 16
blanche, 1966
Fr. 3400.—
VW 1300
1969
Fr. 4450.—
VW 1200
1962
Fr. 1900.—
Valiant
14 CV, 1965, 6 places
Fr. 3900.—
VW 1200
1963, non expertisée
Fr. 600.—
Garage de
la Cuvette
vente-achat-échange,
rue des Tunnela,
Vauseyon.
Tél. 25 29 50.

Fiat 124 S

1969, 50.000 km,
4800 fr. Expertisée.
Tél. 42 19 42.

Lambretta

remise à neuf,
avec casque,
manteau, 450 fr.
Tél. 33 57 26, à midi.

J'achète

au comptant toutes
voitures récentes.

Auto-Marché Cornaux

Tél. 47 16 12
(032) 83 26 20

A vendre

Citroën

Dyane

2 CV, 1968,
47.000 km,
Fr. 2650.—;

Ford Taunus 1300 L

1971, 26.000 km,
radio. Fr. 6500.—;

Valiant

14 CV, automatic,
1968, radio.
Fr. 6000.—.

Véhicules
expertisés, garantis.

Pierre Gross,
13, Chenalilette,
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 11 73.

J'achète

voitures d'occasion
toutes marques.
Tél. (038) 25 29 50.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 504 1971, 11 CV, rouge, toit ouvrant, drap,
injection, automatique, 25.000 km.
PEUGEOT 504 1969, 10 CV, verte, toit ouvrant, Inté-
rieur drap, 63.000 km.
PEUGEOT 404 INJECTION 1967, 9 CV, blanche, toit
ouvrant, intérieur simili, 72.000 km.
PEUGEOT 404 1967, 9 CV, beige, toit ouvrant, Inté-
rieur simili, crochet pour remorque, 64.000 km.
PEUGEOT 404 COUPE 1967, 9 CV, gris métallisé,
2 portes, intérieur simili.
PEUGEOT 404 SUPERLUXE INJECTION 1968, 9 CV,
gris métallisé, toit ouvrant, Intérieur cuir, 63.000
kilomètres.
PEUGEOT 404 1968, 9 CV, rouge, toit ouvrant, Inté-
rieur simili.
PEUGEOT 404 1969, 9 CV, verte, Intérieur drap,
38.000 km.
PEUGEOT 504 SUPERLUXE INJECTION, 10 CV, bleu
métallisé, toit ouvrant, Intérieur cuir, radio-casset-
te, 41.000 km.
PEUGEOT 504 1970, 10 CV, pastel, Intérieur bleu.
PEUGEOT 504 INJECTION AUTOMATIQUE 1971,
11 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur drap.
DAF 33 LUXE 1972, 4 CV, blanche, 2 portes,
intérieur simili, neuve, 2000 km.
VW 1300 1969, 7 CV, beige, 2 portes, Intérieur simi-
li, 32.000 km.
VW 1300 1970, 7 CV, beige, 2 portes, Intérieur simi-
li, 30.000 km.
OPEL 1900 S 1971, 11 CV, gris métallisé, 2 portes,
intérieur simili, 55.000 km.
AUSTIN 1300 1969, 7 CV, beige, 4 portes, intérieur
simili, 42.000 km.
AUSTIN 1300 Cbi 1969, 7 CV, rouge, 3 portes, inté-
rieur simili, 19.000 km.
FIAT 125 1968, 8 CV, grise, 4 portes, intérieur simili,
46.000 km.

**GARAGE
DU LITTORAL**
M. et J.-J. SEGESSEMANN & C^{IE}
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

A vendre

NSU 1200 TT
modèle 1969,
45.700 km,
expertisée,
parfait état.
Tél. 51 33 77,
heures des repas.

A vendre

Alfa Romeo 1750 B

modèle 1971, grise, expertisée,
16.000 km.

GARAGE DU VAL-DE-RUZ
Boudevilliers
Tél. (038) 36 15 15.

OCCASIONS GARANTIES

VW 1200	1965 blanche	74.430 km	Fr. 2900
VW 1300 L	1970 beige	65.660 km	Fr. 4600
SIMCA 1501 GLS	1967 blanche	75.560 km	Fr. 3400
OPEL CADETTE	1969 blanche	24.930 km	Fr. 5500
RECORD 1900 S	1970 gold	57.070 km	Fr. 7700
AUDI 100 LS	1969 rouge	51.200 km	Fr. 7600

Garages SCHENKER, Hauterive - Agence VOLVO
Tél. 33 13 45 - Ouvert jusqu'à 20 heures

COMMUNIQUÉ IMPORTANT A NOS ABONNÉS

Objet : changement d'adresse de vacances

Veuillez nous adresser vos instructions

PAR ÉCRIT

trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

Nous ne serons plus en mesure d'accepter les changements d'adresses par téléphone.
Les changements d'adresse pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits.

Transferts à l'étranger :

Expédition par courrier normal : nous facturons 40 c. par envoi journalier.

Expédition par avion (seulement sur demande formelle) : tarif variable suivant les pays,
se renseigner au préalable à notre bureau.

Nous déclinons toute responsabilité pour les distributions irrégulières ou défectueuses
en dehors de la Suisse.

Abonnements suspendus provisoirement : bonification à partir de trois semaines d'inter-
ruption (pas en dessous). Le montant à bonifier sera déduit de la prochaine facturation
de septembre ou de décembre, mais NON de la facture de fin juin. En conséquence,
nous ne pourrions renvoyer des cartes de versement pour les abonnements déjà facturés.

Nous prions nos lecteurs de nous envoyer leurs ordres dans les délais, au moyen du
bulletin ci-dessous ou d'une carte postale libellée de la même façon.

Merci d'avance!

FAN-L'EXPRESS

FAN-L'EXPRESS

Changement d'adresse

Domicile habituel :

Nom-Prénom :

No-rue :

Localité :

No postal :

Nouvelle adresse :

Nom-prénom :

No-rue :

Localité :

No postal :

Valable dès le

au

A Neuchâtel et dans la région

Le cirque Knie est enfin revenu à Neuchâtel Une trentaine de numéros si simples, si faciles...

Vous désirez changer de profession et monter un cirque? C'est simple, très simple. Il vous suffit de trouver une blondinette de neuf ans, de la lancer en l'air, de la rattraper par les bras ou les jambes, de la tenir sur votre tête. Ou de faire danser des éléphants. Ou de mettre deux jolies filles sur les épaules pour les promener sur un vélo de vingt centimètres de haut et de long. Vous pouvez encore inviter des ours blancs à descendre un toboggan, ou tenter l'acrobatie sur une corde raide ou sur une perche.

C'est simple, très simple... Mais il faut le faire!
On ne peut guère imaginer la somme de patience qu'il a fallu à tous les artistes du cirque Knie pour monter leurs numéros. Tous mériteraient une mention spéciale et la description en long et en large de leur présentation, d'une audace, d'une élégance, d'un fini extraordinaires.

Quel est le « clou » de ce festival

Culte d'adieu à Serrières

(c) Dimanche dernier après un culte abrégé du pasteur Laderach, la parole fut donnée au fils de ce dernier, M. J.-C. Laderach, repartant au Lesotho, où il était, avec sa femme, au service de l'Eglise évangélique. Ils y œuvrèrent pendant quatre ans lui comme architecte, elle comme directrice d'une petite manufacture artisanale de tapis. L'exposé du jeune architecte porta sur ses travaux, sur ses relations avec le département missionnaire, sur la collaboration avec la population et sur la proposition faite à la paroisse de Serrières de financer les études, pendant deux ans, d'un jeune Mosotho désireux de devenir architecte, ce qui en ferait le premier architecte diplômé de son pays. La proposition fut acceptée, et collecte faite à cet effet. Une discussion fut engagée, de nombreuses questions posées, ce qui donna à ce culte d'adieu une allure pleine de dynamisme et d'imprévu.

Importants crédits votés à Marin-Epagnier

(c) Le Conseil général de Marin-Epagnier a siégé hier soir sous la présidence de M. Maurice Wermelin. Il a décidé d'importantes dépenses concernant l'infrastructure de la localité. Une demande de crédit de 1.800.000 fr. pour un nouveau collège a donné lieu à une laborieuse discussion. Finalement, l'assemblée a décidé de modifier le projet du Conseil communal et de prévoir un étage supplémentaire en accordant un crédit de 2.400.000 fr. Le Conseil général a ensuite voté sans discussion un crédit de 110.000 fr. pour l'extension du réseau d'eau.

Puis par 32 voix contre 4 abstentions, il a encore décidé l'achat de l'auberge du Lion d'Or, pour 250.000 fr. en vue d'améliorer la circulation. Nous y reviendrons.

1972? Pour notre part, nous mettrons en tête une attraction jamais vue jusqu'ici: après deux ans d'efforts, Frédy Knie junior a réussi à lier d'amitié un tigre et un rhinocéros, le premier sautant sur le dos du second. Médaille d'or aussi pour les toujours plus beaux étalons de Frédy Knie senior qui, avec une aisance inouïe, fait effectuer à ses bêtes une véritable suite de ballets équestres.

Vous désirez toujours travailler dans un cirque? C'est encore simple: trouvez quatre chameaux et faites-les avancer... sur les genoux. Ou une famille de chimpanzés qui déchangent les rires en faisant mille et une singerie. Vous pouvez aussi vous faire nationaliser Chinois pour jongler avec tous les jeux à l'honneur dans ce pays, Polonais pour devenir acrobates, Mexicains pour sauter d'une barre fixe à l'autre, ceci à vingt mètres du sol.

Ce compte-rendu n'est pas sérieux? Cela vous donne encore une idée: celle de vous transformer en clowns...

Le spectacle du Cirque national met au premier rang la sixième génération de la famille Knie: Frédy et Rolf, fils de Frédy Knie, Louis et Franco, fils de Rolf Knie. La relève est bien assurée, les applaudissements recueillis hier tout au long de la soirée ont prouvé que le cirque est toujours aussi prisé des Neuchâtelois.

Jusqu'à jeudi soir, la grande tente se dressera sur la place du Port; jusqu'à

ENGES

Un conseiller communal fera défaut...

Le Conseil général d'Enges est convoqué ce soir mardi afin de nommer les membres du Conseil communal et de la commission scolaire. M. Paul Maumary, « leader » du Ralliement communal et conseiller communal, n'assistera pas à cette séance. Sa décision a été motivée par le fait qu'il avait demandé au Conseil d'Etat de ne pas valider les élections du mois de mai et qu'il n'a toujours pas obtenu de réponse.

VAL-DE-RUZ

Au législatif de Valangin

(c) Le Conseil général siégeait hier sous la présidence de M. Albert Balmer, a accepté la vente d'une parcelle de terrain à M. Charles Jacot pour la construction d'un immeuble locatif. Il a nommé à la commission scolaire Mmes Otter Waelti, Charles Charrières, Claude Ketterer et MM. Jean-Pierre Peter, Jean-Maurice Chollet, Robert Tschanz et André Evard. Nous y reviendrons.

jeudi soir, le rêve, le fantastique, la féerie seront à l'ordre du jour.

Et si vraiment l'on a encore le goût de devenir artiste de cirque, possibilité est donnée à chacun, en entrant à la ménagerie le matin, de suivre l'entraînement des artistes sous la tente. Un entraînement intensif, journalier, incessant.

RWS

Informations suisses

M. Antoine Dubuis candidat à la présidence de Sion

SION (ATS). — Conformément à la loi du 1er juillet 1938, qui prévoit que « la place de président d'un Conseil devient vacante trois mois au moins avant l'expiration du terme constitutionnel, il y sera pourvu au plus tôt », le comité directeur du parti démocrate-chrétien de Sion s'est réuni en assemblée lundi et a désigné son candidat à la présidence de Sion. Il s'agit de M. Antoine Dubuis, actuel vice-président.

Un jeune homme se noie dans le Rhône

SION (ATS). — Un jeune homme de Sion, M. Gaëtan Haenni, 23 ans, a trouvé la mort, lundi, lors d'une partie de canoë sur le Rhône. M. Gaëtan Haenni, en compagnie d'un camarade tentait de descendre le Rhône, lorsque, entre la Souste et Sierre, en dessous de Salquenen, le canoë se retourna et les deux jeunes gens furent précipités dans l'eau. M. Bernard Reist, 25 ans, également domicilié à Sion, put être sauvé et donna l'alerte. Une patrouille de la police cantonale longea les berges afin de retrouver le second canoëiste. Un hélicoptère participa également aux opérations de recherches et son pilote aperçut le corps accroché dans un flot. Il était hélas trop tard et M. Gaëtan Haenni avait cessé de vivre. C'était un jeune homme très connu à Sion où il professait au Conservatoire cantonal.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

FRIBOURG

TRIBUNAL CRIMINEL À ESTAVAYER-LE-LAC

Un incroyable embrouillamini comptable avait favorisé les malversations

Lorsque la population du chef-lieu de la Broye apprit que le secrétaire-caissier communal s'était rendu coupable de détournements, l'émotion fut vive. L'homme avait servi la commune pendant 35 ans. Il était des plus connus. En fait, il n'avait pas directement lésé la commune, mais s'était servi, depuis six à huit ans, dans la caisse de la mutualité scolaire cantonale dont il était le caissier local. De mauvaises langues parlèrent de 100.000 francs. En fin de compte, les détournements s'élevèrent à 25.000 fr. environ, dont une très large part a été remboursée. L'embrouillamini comptable est tel qu'on ne pourra jamais être plus précis.

MÉCANISATION

La commune d'Estavayer lui réclame en outre, un montant de quelque 18.000 fr. dont plus de 13.500 fr. représentent les frais des recherches fiduciaires.

C'est à la faveur du passage à un système comptable mécanisé que le pot aux roses fut découvert, en 1968. Mais il fallut de longues recherches pour établir l'importance, vu l'incroyable confusion comptable. De nombreuses caisses « coexistaient » dans le bureau communal: de la commune, de la mutualité scolaire, des taupes, des pompiers, etc... Caisse indépendante en principe, mais vaguement communicantes en fait! La comptabilité était tenue de manière déplorable. On sait qu'un vérificateur, lors d'une assemblée du Conseil général, exprima sa répugnance. Il n'empêche que maints rapports font état d'une « bonne tenue » des comptes, selon la formule consacrée.

«VÉRITABLE HONTE»

Depuis lors, l'ordre règne dans les comptes communaux. A la mutualité scolaire — la lésée — la situation était plus délicate encore. Il faut souligner qu'il existe dans le canton 50 cercles indépendants, chacun ayant ses revenus. Comment se fait-il que ceux d'Estavayer-le-Lac n'aient rien constaté? Tout simplement parce que, depuis des années, ils n'avaient rien revu de tout! Selon le règlement, l'état de la caisse aurait dû être contrôlé deux fois l'an. Tous les trois ans, l'Organisation cantonale de

vait procéder elle-même à une vérification. Il n'en fut rien. « A quoi sert la Commission cantonale de la mutualité scolaire? » demanda le défendeur de l'accusé. L'avocat affirma qu'il n'est pas parvenu à savoir qui fait partie de l'Organisation locale de la mutualité. Il parla de « pagaille », de « gabegie » et de « véritable honte ».

L'accusé a avoué: il est coupable d'abus de confiance. Il est victime aussi, à dit son défendeur. Pendant huit ans, il travailla au bureau communal sans être payé, sinon par son père qui était alors secrétaire en titre et faisait ainsi des ponctions sur son propre traitement, bien qu'il eût 14 enfants à élever. L'accusé fut ensuite payé 200 fr. par mois, 500 fr. depuis 1950. En fin de compte,

la situation était devenue normale, mais une femme et trois enfants coûtent cher. On s'était « serré ». « J'ai agi comme un gamin » dit l'accusé. Quand on l'a remplacé, il a fallu augmenter l'effectif du personnel, le payer davantage et ouvrir des bureaux supplémentaires...

Tout ceci, évidemment, n'excuse pas les détournements. M. Pierre Zappelli, substitut du procureur général, requit 18 mois d'emprisonnement, mais ne s'opposa pas à l'octroi du sursis. Le tribunal de la Glâne, présidé par M. Claude Dumas (celui d'Estavayer s'étant récusé) a prononcé une peine de 13 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans.

M. G.

DERNIERE HEURE

CRISE MONÉTAIRE Accord à Luxembourg

LUXEMBOURG (Communautés européennes) (ATS-AFP). — Les ministres des finances des Six se sont mis d'accord lundi soir pour respecter et défendre les parités monétaires décidées à Washington au mois de décembre et pour maintenir entre eux les marges de fluctuation plus étroites décidées par le Conseil de la C.E.E. au mois de mars.

Cet accord, apprend-on de bonne source, a été réalisé peu après 23 h 30 quand les partenaires de l'Italie ont proposé à la délégation de Rome une forme particulière de concours monétaire: au cas où la lire devrait être défendue contre la spéculation, le gouvernement italien pourrait jusqu'au 15 juillet rembourser ses partenaires en dollars, alors qu'en principe il aurait dû le faire selon la composition de ses réserves (or, droits de tirage spéciaux et dollars).

Par ailleurs, il a été entendu que les gouvernements des banques centrales, d'ici à quinze jours feraient rapport au conseil sur les conditions propres à restaurer une situation normale sur les marchés des changes.

Selon de bonnes sources, l'accord prévoit que les gouvernements des banques centrales vont élaborer une solution pour un retour à la normale, solution

qui puisse être mise en application dans les trois mois.

L'accord prévoit également que les cinq partenaires de l'Italie dans la CEE interviendront par des achats au cas où la lire continuerait à baisser.

De source belge et ouest-allemande, on déclarait que tous les marchés des changes de la Communauté rouvriront mercredi. Le marché de Londres rouvre aujourd'hui, comme l'a annoncé le chancelier de l'Echiquier lundi soir.

De son côté, le Conseil fédéral s'est réuni lundi soir pour une séance extraordinaire qui a commencé à 19 h. 30 et s'est prolongée au-delà de minuit. Il s'est occupé de la situation monétaire internationale et des mesures à prendre par notre pays. Au cours de la première partie de la séance, des experts ont été consultés, en particulier l'ambassadeur Paul Jolles, directeur de la division du commerce, M. Hugo Allemann, délégué aux questions conjoncturelles et aux possibilités de travail et le directeur de la Banque nationale suisse, c'est-à-dire M. Edwin Stopper, président, ainsi que MM. Fritz Loutwiler et Alexandre Hay, directeurs généraux.

(C'est donc ce matin — et non lundi comme nous l'avions annoncé dans nos précédentes éditions — que le Conseil fédéral devait faire connaître sa position au sujet de la politique monétaire suisse).

ECONOMIE ET FINANCES

Rapport annuel de PROMARCA

Régression inquiétante des petits commerces

Le rapport annuel de la Société suisse de l'industrie des biens de consommation (PROMARCA) relève que le chiffre d'affaires total de ses entreprises membres s'est accru de 12,3 % pour atteindre 3 milliards de francs. Le rapport consacre en outre quelques pages aux aspects de la politique concurrentielle en ce temps de concentration croissante dans le commerce. Le rapport observe notamment:

« Alors que le nombre de magasins des grands distributeurs a relativement peu diminué dans le cadre des mesures de restructuration et de rationalisation, nous constatons que, dans le secteur du petit commerce, les cessations de commerce se succèdent, depuis 1968, à un rythme qui coupe littéralement le souffle. Alors que les statistiques Sweda de 1968 faisaient état de 15.000 points de vente environ pour le petit commerce, on n'en dénombreait plus que 11.400 au début de l'année 1971. La régression atteint 24 %, équivalant à une moyenne de 1200 unités par an! Tout semble indiquer que cette évolution s'est prolongée tout au long de l'année 1971.

DE GRAVES LACUNES

Il est certain que ce développement contribue à stimuler la productivité au niveau de la distribution, ce qui est positif en soi. De nouvelles formes commerciales plus rationnelles sont nées qui, par leurs succès, se sont révélées conformes aux tendances du marché. Nous pensons en particulier aux commerces de discount et aux marchés de grande surface.

Cependant, nous devons nous demander sérieusement aujourd'hui jusqu'à quel point le nombre des points de vente peut encore être réduit sans créer de graves lacunes d'approvisionnement pour le consommateur. Cette réduction des points de vente touche en premier lieu les habitants des régions rurales à l'écart des grands centres d'achat.

La concentration a par ailleurs pour effet d'animer la concurrence au niveau de la distribution, ce qui se manifeste sous forme de compétition des prix. Cette évolution est évidemment bénéfique dans la mesure où la concurrence contribue à augmenter les prestations. A l'inverse, une concurrence très vive encourage la concentration, et il est indéniable que cette concentration, dès qu'elle dépasse un certain stade, compromet à son tour le principe même de la concurrence en provoquant la naissance d'oligopoles, voire de monopoles.

Si nous sommes contraints de constater aujourd'hui que deux organisations de grands distributeurs détiennent à elles seules la moitié du marché alimentaire traditionnel, force nous est de réaliser que l'évolution oligopolistique en Suisse a pris des proportions qui devraient inciter tous les responsables de la politique économique à la réflexion.

PRÉTENTIONS DOUTEUSES

Il ne fait aucun doute que la concentration commerciale a profondément modifié le rapport entre le commerce et l'industrie sur le plan de la politique concurrentielle. Le producteur se voit de plus en plus confronté avec des organisations centralisées, dont les décisions sont souvent lourdes de conséquences. Plus une centrale de décision collective de ce genre est importante, plus elle est à même d'imposer ses exigences du fournisseur en faisant usage de sa puissance. Au niveau de la distribution, la concentration équivaut à une agglomération de la puissance de la demande, qui peut prendre des proportions inquiétantes dès l'instant où « l'offrant est à tel point dépendant de l'acheteur qu'il ne peut se passer de ses commandes sans compromettre sa situation économique. » Une fois ce stade atteint, les producteurs se voient contraints de céder à des exigences qui, du point de vue gestion commerciale, ne sont plus supportables et, de ce fait, peuvent être qualifiées d'abus de puissance économique.

Parmi les prétentions douteuses, citons celles qui constituent une atteinte au principe du traitement égal à prestation égale assuré aux acheteurs (conditions spéciales, par exemple). Elles ont un effet discriminatoire pour d'autres clients et tendent ainsi à déformer la concurrence. En effet, une concurrence équilibrée devrait reposer sur des chances égales pour tous les partenaires et non sur des privilèges arrachés aux fournisseurs par l'emploi abusif de la puissance de la demande.

Dans les discussions de politique économique, on entend souvent dire qu'il s'agit de favoriser un « processus de contraction bénéfique pour notre économie nationale ». Cependant, aucun des experts ne semble savoir nous expliquer où se trouve la limite critique au-delà de laquelle la concentration devient indésirable du point de vue de la politique nationale. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que la domination du marché par les organisations de distributeurs, en dehors de ses effets positifs de stimulant de la productivité, est accompagnée de nombreux phénomènes fort peu réjouissants. C'est pourquoi nous sommes heureux de ce que la Commission fédérale des cartels mène aujourd'hui une enquête générale sur l'évolution et l'état actuel de la concentration des entreprises.

C.P.S.

NEUCHÂTEL

	23 juin	26 juin
Banque nationale	580.— d	580.— d
Credit foncier neuchât.	720.— d	720.— d
La Neuchâteloise as. g.	1450.— o	1450.— o
Gardy	135.— d	135.— d
Cortaillod	2975.—	3000.—
Cossonay	2300.— d	2250.— d
Chaux et ciments	670.— d	680.— d
Dubied	1950.— o	1950.— o
Ciment Portland	3800.— o	3800.— o
Intarod port.	7350.— o	7225.— o
Intarod nom.	1400.— d	1350.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	700.— d	700.— d
Paillard port.	400.— o	400.— o
Paillard nom.	115.— d	115.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1270.—	1270.—
Credit foncier vaudois	875.—	870.—
Innovation	435.—	430.—
Ateliers constr. Vevey	525.— d	525.— d
La Suisse-Vie ass.	3150.—	3150.—
Zyma	3100.—	3050.— d

GENÈVE

Grand Passage	625.—	620.—
Charmilles port.	980.—	895.—
Charmilles nom.	—	—
Physique port.	550.—	540.—
Physique nom.	360.—	360.— d
AKZO	83.25	81.50
Phillips	61.50	61.50
Royal Dutch	139.50	138.50
Monte-Edition	3.85	3.65
Olivetti priv.	12.50	12.50
Allumettes B	153.— d	157.— o
S. K. F. B.	300.—	300.—

BALE

Pirelli internat.	228.—	227.—
Baloise-Holding	251.—	240.— ex
Ciba - Geigy port.	2800.—	2750.—
Ciba - Geigy nom.	1480.—	1480.—
Ciba - Geigy bon	2590.—	2525.—
Sandoz	3680.—	3600.—
Hoffmann-L. R. 1/10	21600.—	21100.—

ZURICH

Swissair nom.	590.—	580.—
Swissair port.	700.—	705.—
Union banques suisses	4850.—	4855.—
Société banque suisse	4170.—	4175.—
Credit suisse	4430.—	4375.—
Crue Hyp. com., port.	1700.— d	1700.— d
Bque Hyp. com., nom.	1625.— d	1600.— d
Banque pop. suisse	2430.—	2390.—
Bally	1410.—	1395.—
Electro Watt	3100.—	3075.—
Motor Columbus	1630.—	1605.—
Italo-Suisse	281.—	280.— d
Réassurances Zurich	2440.—	2390.—
Winterthour ass. nom.	1000.—	990.—
Zurich ass.	6725.—	6650.—
Alu. Suisse port.	2320.—	2290.—
Alu. Suisse nom.	960.—	950.—
Brown Boveri	1345.—	1310.—
Foresti	1630.—	1680.—
Fischer	1220.—	1200.—
Landis & Gyr	1460.—	1450.—
Lonza	2120.—	2080.—
Nestlé port.	3870.—	3840.—
Nestlé nom.	2145.—	2100.—
Sulzer	3525.—	3500.—
Oursina port.	—	—
Oursina nom.	—	—
Alcan	77.50	76.50
Am. Tel & Tel.	155.—	154.50
Canadian Pacific	60.25	58.50
Du Pont	631.—	620.—
Eastman Kodak	491.—	480.—
General Electric	243.—	240.—
General Electric	255.—	248.50
General Motors	284.50	281.50
I.B.M.	1480.—	1467.—
International Nickel	122.—	120.50
Kennecott	85.50	83.50
Litton	60.50	59.50
Std Oil New-Jersey	281.—	275.—

BULLETIN BOURSIER

	23 juin	26 juin
Union Carbide	185.—	181.—
U. S. Steel	115.—	114.—
Machines Bull	60.50	59.50
Italo-Argentina Cia	45.— d	44.50
Sodac	77.— d	80.—
A. E. G.	203.—	195.—
Farben. Bayer	161.50	157.50
Farbw Hoechst	178.—	172.—
Mannesmann	240.—	230.—
Siemens	312.—	300.—

PARIS

Air liquide	399.—	379.—
Aquitaine	573.—	563.—
Cim. Lafarge	254.—	244.—
Citroën	—	90.10
Fin. Paris Bas	217.— ex	213.—
Fr. des Pêtr.	199.50	194.90
L'Oréal	2125.—	2070.—
Machines Bull	77.05 ex	76.20
Michelin	1430.—	1312.—
Péchiney	156.—	152.50
Perrier	—	275.—
Peugeot	388.—	380.40
Rhône - Poulenc	174.—	171.—
Saint-Gobain	184.—	179.—

LONDRES

Anglo American	—	—
Brit. & Am. Tobacco	—	326.50
Brit. Petroleum	—	547.50
De Beers	—	—
Electr. & Musical	—	177.—
Imp. Chemical	—	269.—
Imp. Tobacco	—	113.50
Rio Tinto	—	267.50
Roan C.M.	—	—
Shell Transp.	—	328.—
Western Hold.	—	—
Zam. Anglo-Am.	—	—

FRANCFORT

A. E. G.	167.50	164.30
Audi NSU	—	131.—
Bad. Anilin	164.50	156.50
B. M. W.	247.—	236.—
Daimler	438.—	417.—
Deutsche Bank	339.—	

Le nouveau gouvernement italien présidé par M. Andreotti est orienté vers la droite

De notre correspondant à Rome :
Un ministère que l'on qualifie ici de « centriste », mais qui est manifestement orienté à droite : c'est ainsi que se présente le gouvernement présidé par M. Andreotti. Il a prêté serment lundi, devant le président de la République, M. Leone, et le débat sur la confiance s'engagera le 4 juillet au parlement.

Cette évolution en Italie était prévue depuis trois ou quatre mois, c'est-à-dire depuis le moment où s'était ouverte la

campagne électorale en vue des élections anticipées du 7 mai. La politique de centre-gauche avait abouti à un échec, les socialistes s'étant rapprochés ouvertement des communistes, et, par réaction, les démocrates-chrétiens avaient fait un pas du côté des libéraux, dans l'opposition depuis douze ans.

Les résultats du scrutin du 7 mai avaient mis en évidence la stabilité du corps électoral dans son ensemble, mais l'avance de la droite néofasciste, conduite par le bouillant et ambitieux Almirante, et le recul du parti libéral n'avaient pas manqué de compliquer la situation et de compromettre la formation d'un ministère de centre-droite. Il a fallu toute l'habileté de M. Andreotti, qui a cinquante-trois ans et dont l'étoile monte incontestablement au firmament politique, pour y parvenir. Mais, finalement, après des négociations qui ont duré trois semaines, il a été en mesure de se rendre lundi au Quirinal et de présenter la liste de ses ministres au président Leone.

Le nouveau gouvernement est l'expression d'une coalition de trois partis. Il compte vingt-cinq ministres, à quoi il faut ajouter le président du conseil, à savoir dix-sept démocrates-chrétiens, quatre libéraux et cinq sociaux-démocrates. Les républicains n'y sont pas représentés, mais ils ont pris l'engagement de le soutenir au parlement. A vrai dire, il ne peut compter que sur une très faible majorité : dix-sept voix à la Chambre (333 contre 316) et quatre voix au Sénat (166 contre 162).

LES ABSENTS
L'aile gauche du parti démocrate-chrétien qui ne voulait pas que soit abandonnée la politique de centre-gauche, a refusé d'être présent dans le ministère. Il en résulte que le portefeuille des affaires étrangères passe de M. Moro à M. Medici, qui est âgé de soixante-cinq ans et qui fait déjà un peu figure de patriarche. En outre, M. Donat Cattin, qui dirigeait avec originalité le ministère du travail, a comme successeur M. Coppo, dont le nom apparaît pour la première fois.

En revanche, M. Mariano Rumor reste à l'intérieur, et M. Gonella à la justice, tandis que M. Tanassi (social démocrate) assume les fonctions à la fois de vice-président du conseil et de ministre de la défense.

COLOMBO SOUS SA TENTE
On est frappé de constater que M. Colombo, grand spécialiste des questions économiques et financières, est relégué sur une voie de garage : il est ministre sans portefeuille, chargé de rapports avec l'ONU. Mais peut-être a-t-il voulu éviter des compromissions, songeant à l'avenir, à un retour possible, dans quelques mois, à la politique de centre-gauche.

Quoi qu'il en soit, les trois personnalités qui sont appelées à diriger l'économie ont des conceptions de droite : M. Malagodi, ministre du Trésor, libéral, Taviani, ministre du budget et du

plan, et M. Valsecchi, ministre des finances, tous deux démocrates-chrétiens.

ET LES SYNDICATS ?
Une relance de l'économie, qui traverse une période de marasme, va être le premier souci du gouvernement. C'est là qu'il pourra faire ses preuves, mais les syndicats créeront-ils des difficultés ? La question se pose d'ores et déjà. En outre, il s'agira d'assurer l'ordre public et de réprimer la violence, mais, à cet égard, M. Rumor a fait du bon travail, ces derniers temps. La situation en Italie est maintenant plus calme qu'il y a quelques mois.

Enfin, on peut se demander si ce gouvernement est provisoire, ou s'il est destiné à durer. En Italie, il est toujours très dangereux de faire des prévisions. Une seule chose est certaine : les congrès du parti démocrate-chrétien et du parti socialiste auront lieu l'automne prochain, et c'est à ce moment-là que sonnera l'heure de la vérité.

Jacques FERRIER



C'est la femme idéale

Hélène White a 21 ans. Elle a été choisie à l'issue d'une confrontation « dramatique » comme la femme idéale 1972. Elle possède, en effet, toutes les qualités d'une bonne Britannique. Elle sait faire le thé comme personne, a un goût merveilleux pour décorer son chez elle. Elle n'a pas son pareil pour arranger des fleurs, parler avec un brin d'humour. Aussi à son aise à la cuisine qu'au salon. Qui disait donc que les bonnes traditions se perdaient ? (Téléphoto AP)

« Armistice » des Palestiniens ?

BEYROUTH (AP). — Le journal « An Nahar », généralement bien informé, a laissé entendre lundi que les commandos palestiniens « ont accepté en principe de suspendre leurs activités sur la frontière sud avec Israël », après des conversations avec les autorités libanaises.

Le quotidien cite à l'appui de ses affirmations des sources proches des négociations engagées entre les fedayins et le gouvernement. Les autorités et les organisations palestiniennes se sont refusées à tout commentaire.

Lors de ces conversations, les commandos ont rejeté toute idée d'annulation de l'accord du Caire de 1969, qui fixe les conditions de leur stationnement au Liban.

Mais, ajoute « An Nahar », ils ont accepté « de suspendre leur activité pour le moment » sous la pression exercée par certains gouvernements arabes.

Cette mesure est apparemment destinée à protéger la position des commandos palestiniens au Liban, seul pays arabe qui ne soumet pas jusqu'ici leurs activités à un contrôle sévère, alors que certains dirigeants de droite commencent à réclamer l'annulation de l'accord du Caire.

McGovern optimiste

WASHINGTON (AP). — Le sénateur McGovern, candidat démocrate à la présidence nettement le mieux placé actuellement, a déclaré qu'il avait reçu l'assurance d'un soutien supplémentaire suffisant, de la part de délégués noirs, pour l'assurer d'obtenir au premier tour l'investiture du parti lors de la Convention le mois prochain.

Certains délégués noirs à cette Convention ont déclaré au cours d'une conférence de presse qu'ils avaient obtenu pour M. McGovern l'appui de 96 délégués qui ne s'étaient pas engagés jusqu'à présent.

Les tueurs de Clairvaux risquent la peine de mort devant la Cour d'assises de l'Aube

TROYES (Aube) (AFP). — Le procès des deux auteurs de la « tuerie de Clairvaux », Claude Buffet, 39 ans, et Roger Bontemp, 36 ans, s'est ouvert lundi matin devant la Cour d'assises de Troyes (Aube). Les deux hommes ont à répondre du double meurtre, dans des conditions atroces, d'une infirmière, Mme Nicole Comte, 35 ans, mère de deux enfants, et d'un gardien de prison, M. Girardot, 25 ans, père d'une fillette d'un an. Ils risquent la peine de mort pour cette affaire qui a provoqué un grave malaise chez les gardiens de prison qui ont protesté depuis contre « le climat d'insécurité permanent » qui règne dans les prisons françaises.

A l'inculpation d'assassinat, s'ajoutent pour Buffet et Bontemp la circonstance aggravante de prise d'otages et de chantage par menaces de mort. Dès l'ouverture du procès, Buffet a provoqué un coup de théâtre en refusant le concours des deux avocats commis d'office pour le défendre et réclamant la présence de ses deux défenseurs parisiens, Mes Lévy et Crauste qu'il avait recrutés.

Buffet, qualifié de « criminel dangereux », est déjà sous le coup d'une peine de réclusion à perpétuité prononcée en octobre 1970 pour le meurtre de la femme d'un médecin parisien, Mme Bésimenski. Quant à Bontemp, spécialiste des agressions à main armée, il purge une peine de 20 ans de réclusion criminelle.

L'affaire pour laquelle ils comparais-

sent s'est déroulée dans une atmosphère d'une rare intensité dramatique. Le 21 septembre 1971, alors qu'ils purgeaient leurs peines à la centrale de Clairvaux, ils ont prétexté des troubles digestifs.

22 SEPTEMBRE

Emmenés à l'infirmerie, ils ont terrassé leur gardien, M. Girardot et l'infirmerie de service, Mme Nicole Comte, qui, ce jour-là, remplaçait un collègue empêché. Après les avoir attachés sur

des chaises, ils se sont enfermés dans le local. Par l'interphone, ils ont immédiatement fait connaître leurs conditions : la libération de leurs deux otages contre leur propre liberté. Ils ont également réclamé deux automobiles pour assurer leur fuite, et des armes. Leurs demandes ont été repoussées par l'administration pénitentiaire qui, le 22 septembre à 4 heures du matin, a fait donner l'assaut à l'infirmerie.

Lorsque les gendarmes eurent maîtrisé les deux bandits, les deux otages étaient morts. Mme Nicole Comte gisait la gorge tranchée à l'aide d'une cuillère transformée en couteur. Quant au gardien, M. Girardot, il semble qu'il avait été tué avant l'assaut.



Un des criminels : Claude Buffet. (AgiP)

UN FAIT PAR JOUR

L'obstacle

Il y a 15 ans, à l'aube d'un printemps mouillé, les Six parachevaient le Traité de Rome. Le Marché commun a connu, depuis, une enfance difficile : autant de revers que de succès. La CEE ayant vaincu les obstacles qui s'opposaient à son intégration agricole et à l'accueil de nouveaux partenaires, bute devant le même problème : l'union économique et monétaire. Ce ne sont pas les événements d'aujourd'hui qui vont lui permettre d'avancer dans cette voie. Et pourtant, le Traité de Rome, que nul ne saurait transgresser sans être suspecté d'hérésie, a formellement prévu cette union et fait obligation aux membres de la CEE de travailler dans ce sens.

Dans l'optique de la CEE, il n'y a pas d'Europe possible sans intégration. Après celle des champs et des usines, il faut que s'imbriquent et se disciplinent, sous une direction unique, les économies et les monnaies. Le Traité de Rome avait en effet prévu la création d'un comité monétaire dont la mission était ainsi précisée : « Promouvoir la coordination de la politique des Etats membres en matière monétaire dans toute la mesure nécessaire au fonctionnement de la CEE. »

Est-ce à dire que rien n'a été fait ? Si des décisions furent prises, elles n'eurent que peu de lendemain. Bien des ambitions nationales ont contrarié les projets. Bien des crises monétaires ou sociales ont renvoyé à plus tard l'examen des textes. Certes, en 1967, quand la livre fut dévaluée, les Six décidèrent en même temps qu'ils ne modifieraient pas la parité de leurs monnaies. Certes, les Six ont réussi à créer un comité de gouverneurs des Banques centrales, et leurs ministres des finances se voient tous les trimestres. Les signataires du Traité de Rome se sont ainsi rencontrés à Munich, La Haye, Rome pour définir une attitude commune à propos des problèmes monétaires européens. A partir d'un certain stade, ils n'y sont jamais parvenus.

Certes, pour donner un exemple, après mai 1968, les associés de la France contribuèrent sans rechigner, et pour 600 millions de dollars, à aider la Banque de France. Mais, il s'agissait là d'un acte de solidarité monétaire et non pas de créer une union monétaire européenne. Comment les Dix, d'ailleurs, pourraient-ils y parvenir, puisqu'ils sont incapables de se mettre d'accord sur la fixité des taux de change ? Comment créer une Europe monétaire, alors que la plupart des Etats membres sont incapables de dominer les faiblesses ou les incartades de leurs monnaies ?

Le 13 octobre 1970, le rapport Werner était envoyé au Conseil des ministres de la CEE. Dans ce document dû au chef du gouvernement luxembourgeois, on lit : « L'union économique et monétaire est un objectif réalisable dans le courant de la présente décennie. » De la monnaie de la République française au franc français, en passant par les péchés de jeunesse du mark, la vérité oblige à dire que personne ne paraît prendre ce chemin.

Quand M. Barber ou M. Schiller disent qu'après tout, une monnaie qui flotte est un spectacle comme un autre, personne ne peut nier que voir les événements sous cet angle éloigne les Dix du projet d'union. Le document Werner précise en effet que l'union monétaire « implique à l'intérieur la convertibilité totale des monnaies, l'élimination des marges de fluctuation, des taux de change, la fixité irrévocable des rapports de parité, la libération totale des capitaux ». C'est peu de dire que les événements en cours tournent résolument le dos à une telle perspective. Et que penser de l'adoption d'une « monnaie unique qui garantirait l'irréversibilité de l'entreprise ? »

La souveraineté des Pays-Bas nous conviait, l'autre semaine, à flotter sur les eaux d'une Europe supranationale... Où est donc cette Europe dite... unie ?

L. GRANGER



Entre Castro et Brejnev s'est peut-être faufilée l'ombre de M. K. (Téléphoto AP)

Fidel Castro en Union soviétique

MOSCOU, (Reuter-AP). — Fidel Castro, premier ministre cubain, est arrivé lundi à Moscou. Cette visite, la première qu'il fait en URSS depuis 1964, s'inscrit dans le cadre d'un long voyage en Afrique et en Europe de l'Est.

Le chef du gouvernement cubain, qui venait de Prague, a été accueilli à l'aéroport par les membres de la troïka soviétique au grand complet : le président Podgorny, le chef du P.C. Brejnev et le président du conseil Kossyguine, qui lui ont donné l'accueil.

Des Soviétiques, transportés par autocars jusqu'à l'aéroport pour la circonstance, agitaient des drapeaux de papier aux couleurs des deux pays en scandant « Fidel, Fidel ».

Cette visite est la première que le chef du gouvernement cubain rend à Moscou depuis la chute de M. Nikita Khrouchtchev, à l'automne 1964. La presse soviétique ne lui a accordé jusqu'ici qu'un minimum de place, et la

« Pravda » organe officiel du P.C., a signalé dimanche en une seule phrase la venue de Castro.

Alors que les visites que le « leader » cubain vient de faire dans plusieurs pays d'Afrique et d'Europe de l'Est avaient surtout un but de propagande, les entretiens qu'il aura au Kremlin sur les relations économiques entre les deux pays seront certainement difficiles. Ces échanges sont largement déséquilibrés et l'on estime que la dette cubaine s'élève à l'équivalent de 10 milliards de f.f. au moins. L'URSS a absorbé une grande partie de la production sucrière cubaine, ce qui lui a permis d'économiser des devises fortes, et ce problème a été l'un des principaux points de friction entre les deux pays.

Les avions du Brésil

BRASILIA, (AP). — La lutte silencieuse qui oppose la France et les Etats-Unis pour la conquête des contrats d'armements destinés à la modernisation des forces armées brésiliennes entre dans sa phase décisive et même l'Italie bien que moins bien placée, compte entrer dans la compétition avant que le rideau ne soit tiré.

L'enjeu est d'importance : il s'agit de centaines de millions de dollars de commandes, le morceau le plus gros étant la construction d'une usine qui devra sortir une centaine de chasseurs à réaction en 1978.

On s'attend de l'ici à la fin de l'année 1973, M. Medici, président du Brésil, décide si l'armée de l'air brésilienne sera dotée de chasseurs à réaction français « Mirage », américains « F-5e », « Freedom », ou italiens « Fiat » « G-91 », construits sous licence dans cette usine.

Un flot de visiteurs parmi lesquels des officiers supérieurs aussi bien que des P.D.G. afflue au Brésil en vue de décrocher les contrats et réceptions et banquets se succèdent...

SUITE CHICHESTER

Mais, Chichester n'est pas le seul à donner des inquiétudes. Le favori Jean-Yves Terlain, à bord de son schooner de 39 m « Vendredi 13 » n'a pas donné de ses nouvelles depuis dimanche, alors qu'il était censé prendre contact avec Paris deux fois par jour.

Mais, la plupart des responsables estiment que la France, qui a 27 ans, doit être trop occupé à manœuvrer à lui seul son trois-mâts, deux fois plus long que le plus long des yachts de la course, par une mer creuse et la purée de pois de l'Atlantique nord, pour perdre du temps à manipuler son matériel radio.

TOUR DU MONDE

AMÉRIQUE

Retour de Peron ?
BUENOS-AIRES, (AFP). — La convention nationale du parti justicialiste argentin (peronistes) réunie à Buenos-Aires, a proclamé l'ex-président Peron candidat à la première magistrature de la nation.

Peu avant cette proclamation, un message de M. Juan Peron, enregistré sur bande magnétique, avait été diffusé dans la salle où étaient réunis les participants à la convention nationale.

Typhon aux Philippines

30 morts, 30.000 sans-abri
MANILLE, (AFP). — Au moins 22 personnes ont été tuées au cours du passage du typhon « Aurora » sur les Philippines, indiqué-t-on officiellement. Quatorze autres personnes qui se trouvaient sur diverses embarcations au large de Manille sont portées disparues.

Six navires se sont échoués dans la baie de Manille. Plus de cent personnes ont été hospitalisées tandis que près de 30.000 autres se trouvent sans abri.

Océanie

Des ennuis à Mururoa ?
SYDNEY, (Reuter). — Un essai nucléaire français devait avoir lieu jeudi dernier dans le Pacifique, mais il a été annulé en raison d'une défaillance technique, a affirmé une station de radio commerciale de Sydney, qui dit avoir obtenu sous information de source gouvernementale.

Le ministère français de la défense se refuse à tout commentaire sur les informations.

« No comment » a déclaré le porte-parole du ministère, qui a cependant affirmé qu'il n'y avait pas de changement dans les plans français.

EUROPE

Diesler et le Traité de Moscou
VIENNE, (DPA). — Le journaliste suisse Hans Diesler, qui, selon l'hebdomadaire allemand « Stern », a accusé le parlementaire Herbert Hupka, d'être à l'origine des fuites relatives au protocole d'accord du traité de Moscou, a pris ses distances à l'égard des affirmations parues dans « Stern », dans une interview publiée par le journal « Die Welt ».

Diesler affirme notamment qu'il n'a vu ces documents que d'une distance de deux mètres et qu'il n'aurait jamais raconté lui-même les événements de la manière que l'hebdomadaire « Stern ».

De son côté, un porte-parole du ministère public de la Confédération a confirmé hier, sur demande, que l'on étudiait actuellement la possibilité d'ouvrir une enquête policière pour service de renseignements politiques contre France Diesler.

Un policier tué en Ulster

BELFAST, (AFP). — Un policier a été tué par balles lundi après-midi à Newry, dans le comté de Down, en Irlande du Nord. Le policier a reçu trois balles tirées par des hommes armés qui venaient de déposer une bombe dans un « pub ».

La bombe a explosé quelques instants plus tard, endommageant considérablement le bâtiment, mais sans que l'on sache encore si elle a fait des victimes.

Accident de car en Espagne : 15 morts

CACERES (Espagne) (AFP). — Une quinzaine de personnes ont été tuées et une quarantaine d'autres blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit de dimanche à lundi, dans la province de Caceres, près de la frontière portugaise.

Un autocar transportant une équipe de football d'un petit village ainsi que quelques-uns de leurs supporters s'est écrasé dans un ravin à la sortie d'un virage.

L'Italie pratiquement sans journaux

ROME, (AP). — La double grève des journalistes et des ouvriers typographes, ainsi que le lock-out décidé lundi par les éditeurs paralysent la plupart des journaux pour une semaine.

Tous les quotidiens du matin, à l'exception des journaux communistes et sportifs, ont été fermés lundi à la suite de la décision des éditeurs de suspendre le numéro du septième jour, c'est-à-dire du lundi. La parution de ce numéro a été jugée trop coûteuse ainsi que nous l'avons déjà annoncé en raison du salaire triple qui s'applique au travail effectué le dimanche.

Fausse alerte à Stockholm

STOCKHOLM, (AFP). — Quatre Syriens et trois Jordaniens qui s'étaient vu interdire, lundi matin à Stockholm, l'accès d'un avion en partance pour Beyrouth, ont

pu finalement embarquer en début d'après-midi.

La compagnie charter « Sterling Airways », qui avait refusé de les prendre à bord d'un de ses avions, a déclaré qu'elle avait été informée par les services de sécurité de l'aéroport de Stockholm-Arlanda, que l'un des sept Arabes pouvait être un « pirate de l'air » recherché. La compagnie avait alors estimé nécessaire de faire vérifier l'identité et les antécédents de ces sept passagers, avant de les autoriser à s'embarquer pour le Proche-Orient.

La situation politique en France

PARIS (AFP). — L'intervention personnelle du président Pompidou dans le malaise qui caractérise la vie gouvernementale française est proche, assure-t-on de source digne de foi. Le président de la République a regagné l'Élysée lundi après-midi, après avoir passé quarante-huit heures dans sa résidence privée de Cajarre, dans le sud de la France. Il reçoit aujourd'hui en un déjeuner en tête-à-tête, le premier ministre Jacques Chaban-Delmas.

C'est vraisemblablement au cours de ce déjeuner que le chef du gouvernement pourrait être tenu informé de la décision présidentielle, croit-on savoir de source sûre. Après plusieurs semaines de réflexion sur le malaise qui caractérise les relations entre le gouvernement et sa majorité — malaise qui a eu son origine dans le demi-échec du référendum européen du 23 avril — il semble que le président de la République ait pris, il y a quelques jours, la décision d'intervenir personnellement.

La route en France : 100 morts, 954 blessés

PARIS, (AFP). — Cent morts, 954 blessés, dont 370 grièvement, tel est, selon les renseignements parvenus des bureaux de province de l'AFP, le bilan officiel et provisoire des accidents de la route de la France.

Lors du précédent week-end, le bilan était de 86 morts et 990 blessés, dont 398 grièvement.

SUITE Fluctuation

La livre sterling a de nouveau baissé lundi sur le marché des changes de New-York. Un peu plus d'un heure après l'ouverture des banques, la devise britannique était cotée 2,50/5115 dollars, contre 2,52/54 dollars vendredi après-midi. Son plancher théorique est de 2,54 dollars.

Le dollar, pour sa part, accusait un nouveau repli par rapport au franc suisse, mais se maintenait aux alentours de ses niveaux de vendredi par rapport à la plupart des devises européennes et se redressait par rapport au yen japonais, coté 33,25/4 cents pour 100 yens au lieu de 34,20/40 vendredi.

Le meilleur hareng ...

... est sans doute le Matjes hollandais frais — le hareng que nous vous servirons ces prochains jours.

Simplement, comme il se mange aux Pays-Bas, aux abords du chariot de poissons, avec des concombres et des oignons hachés. Ou encore avec une des sauces spéciales dont nous gardons le secret.

Lucien Gétaz
Tél. 033 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

Vos vacances sans souci...

... placez dans un safe tout ce à quoi vous tenez précieusement

- vos bijoux, vos assurances, vos titres, vos collections, vos livres, vos collections.

dès Fr. 1.65 par mois, seulement.

CREDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS